DE L'ALLIANCE

ANGLO-FRANÇAISE

ET

DE L'OUVERTURE DU PARLEMENT.

La question égyptienne paraît provisoirement résolue, et pour quelque temps peut-être, Méhémet-Ali et son fils Ibrahim vont tomber dans l'oubli. Mais, dans son court passage, cette question a profondément modifié l'état de l'Europe, et créé pour toutes les puissances, pour la France et pour l'Angleterre principalement, une situation toute nouvelle. C'est cette situation que je me propose d'examiner, du moins en ce qui concerne ces deux derniers pays. Quelles ont été, depuis 1830 jusqu'au 15 juillet, les diverses phases de l'alliance anglo-française? Comment les partis, en Angleterre, ont-ils compris et accueilli le traité qui brisait cette alliance? Quelles sont les causes véritables de ce traité, et quel est son but réel? Quelle valeur et quelle portée enfin faut-il attribuer aux politesses que, dans la discussion de l'adresse, on a faites à la France? Ces divers points, quelque épuisé que soit le débat, ont, ce me semble, quelque

importance et méritent d'être éclaircis. Vient ensuite la question capitale, celle de savoir si la France peut et doit ne tenir aucun compte de ce qui s'est passé, et rentrer purement et simplement dans l'alliance. Sur tout cela, je dirai ce que je sais et ce que je pense aussi froidement qu'il me sera possible. Ce ne sont point ici, en effet, des questions de parti, et, défenseurs ou adversaires de la politique du 1er mars, nous avons tous un égal intérêt à savoir pourquoi l'Angleterre s'est séparée de la France, et quelles doivent être dans l'avenir les conséquences de cette séparation?

Je vais d'abord, pour bien fixer la nature et le caractère véritable de l'alliance avant le traité, raconter brièvement certains faits dont plusieurs ne sont pas exactement connus, ou convenablement appréciés.

On sait que pendant les dernières années de la restauration, il existait entre la France et l'Angleterre quelque refroidissement. Par la guerre d'Espagne, la France, en 1824, avait uni sa politique à celle des puissances continentales, et s'était placée à l'avant-garde de la sainte-alliance. Par l'expédition de Portugal, l'Angleterre, en 1826, avait pris sa revanche, et déployé le drapeau constitutionnel en face du drapeau absolutiste. De plus, certaines négociations s'étaient engagées dont le résultat pouvait être de lier étroitement la Russie à la France, et de constituer ainsi une alliance qui eût tenu l'Angleterre en échec. Quand éclata la révolution de juillet, le duc de Wellington, alors premier ministre, vit donc ce grand événement sans beaucoup de chagrin, et n'hésita pas, malgré ses répugnances politiques, à reconnaître le nouveau gouvernement. Mais si, dans cette conduite de l'aristocratie anglaise, il y avait plus d'intérêt bien entendu que d'entraînement vers la France, il en fut autrement au sein des classes moyennes et inférieures. Là se manifesta en faveur de notre glorieuse révolution le mouvement le plus passionné et le plus vif enthousiasme. Pendant quelque temps, l'admiration pour la France fut à l'ordre du jour dans toutes les réunions publiques, à huis clos ou à portes ouvertes, à couvert ou en plein air. Dans quelques processions, on alla jusqu'à porter les couleurs de la France nouvelle à côté de celles de la vieille Angleterre, rapprochant ainsi, par une image visible, deux peuples si long-temps séparés. On eût dit qu'en un jour venaient de s'effacer les souvenirs et les haines, et qu'à la rivalité jalouse de tant de siècles succédaient définitivement la bienveillance la plus sincère et la plus confiante amitié.

Ce fut dans de telles circonstances que le parti whig s'empara du

pouvoir, et que lord Grey remplaça le duc de Wellington; or, par ses antécédens, par ses principes, le parti whig était l'ami naturel de la France libérale, et pour nouer une alliance solide, il suffisait que lord Grey ne démentît pas les hommes d'état illustres dont il s'honorait, à juste titre, d'avoir été le confident et le collègue. Lord Grey d'abord fut fidèle à son origine, et, lors de la première expédition française en Belgique, fit tête avec beaucoup de fermeté aux clameurs qui, partant de plusieurs point du royaume, et surtout de la Cité, accusaient le ministère anglais de livrer Bruxelles et Anvers à l'ambition de la France. Quand, quinze mois plus tard, le ministère du 11 octobre résolut le siége d'Anvers, lord Grey montra un peu plus d'incertitude, et ce ne fut pas sans quelques efforts qu'on obtint son adhésion. Elle vint pourtant, mais après que l'ordre d'entrer en campagne avait été déjà donné par le cabinet. Parmi les actes de la politique française depuis 1830, c'est assurément un de ceux qui font le plus d'honneur au gouvernement, et qui tranchent le plus vivement avec ce que nous avons vu depuis.

Bien qu'un peu tardive, l'accession de l'Angleterre au siége d'Anvers était un fait important et qui marque, à vrai dire, le point culminant de l'alliance anglo-française. Dans cette occasion en effet, la France et l'Angleterre, liées par une convention séparée, agissaient ensemble contre le vœu bien connu des autres puissances, et soutenaient en commun la cause libérale et révolutionnaire contre la cause absolutiste. C'était un premier pas qui fut bientôt suivi d'un second, mais non sans quelque peine. Le roi d'Espagne était mort laissant un royaume partagé et une succession disputée; or, des cinq puissances européennes, la France et l'Angleterre seules avaient, dès le début, reconnu la jeune reine. Là donc se trouvait encore une occasion naturelle de resserrer l'alliance et de la rendre efficace et sérieuse. On croit généralement que l'Angleterre s'y prêta tout d'abord, et que les difficultés, s'il y en eut, vinrent surtout de la France. C'est une grave erreur, et voici au contraire ce qui se passa. Au commencement de 1834, on s'en souvient, don Carlos et don Miguel réunis menaçaient à la fois les deux trônes constitutionnels d'Espagne et de Portugal. Pour mettre fin à cette situation qui, en Portugal surtout, compromettait gravement ses intérêts, l'Angleterre entama, par l'intermédiaire de M. de Miraflores, une négociation secrète avec l'Espagne et le Portugal, négociation qui devait unir les trois pays, sans qu'il fût question de la France. En conséquence, un traité fut signé et communiqué à M. de Talleyrand,

non pour que la France en devînt partie, mais pour qu'elle y donnât son adhésion. Une pareille proposition, on le pense bien, ne pouvait convenir ni à M. de Talleyrand ni au cabinet français, qui, avec beaucoup de peine et après quelques tentatives infructueuses, obtinrent que la convention fût refaite, et qu'elle reçût la forme qu'on connaît. C'est ainsi que prit naissance le traité dit de la quadruple alliance, traité qui, bien que spécial et limité, semblait opposer l'union des quatre états constitutionnels de l'Occident à l'union des trois puissances absolutistes du Nord. L'alliance anglaise était alors dans toute sa force et brillait de tout son éclat.

Malheureusement il survint bientôt des questions qui l'altérèrent sensiblement, et qui en marquèrent le déclin. Mais avant d'en venir à ces questions, il est certains détails personnels qu'il est bon de connaître, parce qu'ils exercèrent une influence notable sur les événemens qui suivirent. Je veux parler de la fameuse querelle de lord Palmerston avec M. de Talleyrand.

Il y a une école historique qui, systématiquement, s'efforce d'attribuer à de petites causes tous les grands effets. Il y en a une autre qui, non moins systématiquement, ne veut reconnaître que les causes générales, et qui subordonne à une loi fatale et nécessaire tous les évènemens de ce monde. De ces deux écoles, aucune n'a absolument raison, et la vérité est au milieu. Ainsi, il est possible que, dans tous les cas, l'alliance anglaise fût destinée à périr; mais il est certain que la brouille survenue entre M. de Talleyrand et lord Palmerston prépara la ruine de cette alliance et la précipita. Le cabinet de la réforme, on le comprend, jouissait de peu de faveur auprès des trois grandes cours du Nord et de leurs représentans; mais, dans ce cabinet, l'objet particulier de leur antipathie était lord Palmerston. Soit que dans lord Palmerston, ancien tory, les ambassadeurs du Nord vissent un renégat, plus odieux à ce titre que ses collègues, soit que, comme ministre des affaires étrangères, ils eussent avec lui plus de points de contact et de sujets de querelle, il était de notoriété publique que contre lui principalement se dirigeaient toutes leurs attaques et toutes leurs menées. A les entendre, lord Palmerston était un brouillon, un révolutionnaire qui, dans un pur intérêt de vanité, eût volontiers mis le feu à l'Europe et jeté les peuples dans l'anarchie et la guerre. Il importait de délivrer promptement l'Angleterre et le monde d'un homme si dangereux. La diplomatie du Nord, on le voit, ne s'est pas mise en frais d'imagination dans la guerre qu'elle a faite dernièrement à un autre ministre des

affaires étrangères; il lui a suffi de répéter, contre M. Thiers, tout ce qu'elle disait en 1833 contre lord Palmerston. Quoi qu'il en soit, quand les puissances absolutistes, si peu bienveillantes pour la France de 1830, attaquaient avec cette violence et par de tels motifs le ministre whig, il semble que ce ministre dût au moins trouver chez l'ambassadeur de France bonne volonté et appui. Il n'en fut rien. Presque dès son arrivée, M. de Talleyrand avait jugé convenable de manifester à la fois, pour le gouvernement qui l'accréditait et pour le ministère auprès duquel il était accrédité, beaucoup d'indifférence et même de dédain. Vivant au milieu des tories, il parlait leur langage, flattait leurs passions, encourageait leurs intrigues. Selon lui, les whigs, par tous pays, étaient un parti bâtard, sans principes, sans consistance et sans avenir. Quant à lord Palmerston personnellement, il le traitait avec une légèreté et une hauteur qui devaient le blesser au cœur. La conséquence, c'est qu'un jour lord Palmerston irrité se vengea de M. de Talleyrand en le faisant attendre deux heures dans son antichambre. A dater de ce moment, M. de Talleyrand jura la perte de lord Palmerston, et s'unit fort étroitement, pour y parvenir, aux ambassadeurs d'Autriche, de Prusse et de Russie. Ceux-ci, ravis d'un tel renfort, trouvèrent fort piquant de prendre fait et cause pour M. de Talleyrand, et de s'abriter, pour diriger leurs batteries contre le ministre révolutionnaire, derrière l'ambassadeur de la révolution.

Les choses en étaient là quand, en 1834, après la retraite de lord Grey, le parti-ultrà tory, secondé par la reine, poussa le faible roi Guillaume à congédier brusquement lord Melbourne et à appeler sir Robert Peel. On sait la part que prit le corps diplomatique à cette tentative malheureuse; mais on ne sait pas assez que, dans une si grave circonstance, les whigs n'eurent point d'adversaire plus prononcé que l'ambassadeur de France. Quand il vit que les whigs allaient revenir au pouvoir de vive force, et que lord Palmerston, malgré l'Europe entière, malgré le roi, malgré la chambre des pairs, ne pouvait manquer de reprendre le portefeuille des affaires étrangères, M. de Talleyrand sentit que sa situation à Londres n'était plus tenable, et donna sa démission. Il ne fallut rien moins ensuite que l'habileté bien connue de son successeur, le général, aujourd'hui maréchal Sébastiani, pour réparer un peu la brèche et pour rétablir des rapports convenables avec lord Palmerston et le cabinet whig.

Encore une fois je ne veux pas attribuer à la querelle de M. de Talleyrand et de lord Palmerston une importance démesurée. J'ai

pourtant lieu de croire qu'elle contribua à rendre les sentimens moins bienveillans, les relations plus difficiles. J'ajoute que la lettre par laquelle M. de Talleyrand, en se retirant, semble faire remonter jusqu'à la couronne elle-même la responsabilité de sa conduite, fut loin d'apaiser les ressentimens que cette conduite avait excités, et de rétablir la bonne harmonie entre la France et le ministère whig.

Je viens maintenant aux questions dont j'ai parlé, et sur lesquelles la France et l'Angleterre ne purent parvenir à s'entendre. La première est la question grecque, dont jamais on n'a beaucoup parlé, mais qui donna lieu à une dissidence profonde entre les deux cabinets.

Depuis la fondation de l'état grec, cet état, on le sait, était de fait sous le protectorat collectif de la France, de l'Angleterre et de la Russie, qui plus tard, en 1832, convinrent par un traité de venir efficacement à son aide, et de garantir l'emprunt qu'il désirait contracter. Cette garantie impliquait naturellement pour chacune des trois puissances le droit de se mêler jusqu'à un certain point des affaires de la Grèce et de veiller à ce que ses ressources ne fussent point gaspillées. Or, sur ce terrain, il fut constamment impossible à la France et à l'Angleterre de se mettre d'accord. La France, fidèle à son principe de constituer dans la Méditerranée de véritables nations, demandait que le roi Othon consacrât sa nationalité nouvelle en renvoyant les Bavarois qui l'entouraient, et en donnant au peuple qu'il était appelé à gouverner, non certes une constitution comme la nôtre, mais des institutions raisonnables et assorties aux mœurs et aux habitudes du pays. L'Angleterre, fidèle à son habitude de domination exclusive, contrariait ouvertement les desseins de la France, et soutenait de toute son influence M. d'Armansperg, dont elle avait su faire un instrument. La querelle alla si loin, qu'au commencement de 1835, je crois, lord Palmerston trouva bon de dénoncer à la cour de Vienne M. le duc de Broglie, alors ministre des affaires étrangères en France, comme un révolutionnaire, et presque comme un jacobin. Selon lui, donner à la Grèce des institutions même mitigées était un acte de folie, si ce n'est quelque chose de pis. Ce qu'il fallait à ce pays, c'était le despotisme pur et simple.

Grace à l'appui de la Russie et de l'Autriche, lord Palmerston l'emporta; mais quelque temps après, M. d'Armansperg tomba et avec lui l'influence prépondérante de l'Angleterre. Sait-on alors ce que fit le cabinet whig? Changeant subitement de principe et de langage, il devint l'allié non du parti constitutionnel modéré, mais

du parti révolutionnaire. Dès-lors des institutions mesurées, raisonnables, graduelles, ne suffirent plus, et la Grèce fut excitée à se donner sur-le-champ une constitution radicale et telle que le pays ne pouvait la supporter. L'influence qu'elle avait demandée au despotisme, l'Angleterre en un mot la demanda à l'anarchie, et trouva fort mauvais que la France ne la suivît pas sur ce nouveau terrain.

On comprend facilement que, d'une divergence si complète et si prolongée, il naquit à Athènes, entre les ministres de France et d'Angleterre, à Paris et à Londres, entre les deux gouvernemens, de vives et quelquefois d'amères discussions. Comment s'accorder d'ailleurs quand le point de départ et le but sont si fort éloignés l'un de l'autre? Ce que voulait la France, comme elle l'a voulu depuis en Égypte, c'est créer une puissance indépendante, vivant de sa propre vie, capable de choisir ses alliances et de compter dans le monde. Ce que voulait l'Angleterre, comme elle le veut aujourd'hui en Égypte, c'est abaisser toute puissance qui s'élève, affaiblir tout état qui se fortifie, et tenir, à tout prix et par tous les moyens, les gouvernemens et les peuples sous sa main.

Pendant que l'affaire de Grèce aigrissait ainsi les esprits et préparait obscurément la rupture de l'alliance, une autre affaire, celle de l'Espagne, vint porter un coup bien plus rude aux bonnes relations des deux pays. Pour apprécier sainement la conduite de l'Angleterre en cette occasion, il convient de remonter assez haut.

J'ai dit qu'au début l'Angleterre n'avait vu qu'avec répugnance et jalousie la France entrer dans le quadruple traité, et devenir, au même titre qu'elle, protectrice des gouvernemens de Portugal et d'Espagne. En Portugal, il est vrai, l'influence de la France était presque nulle à côté de la sienne; mais en Espagne, le parti modéré qui gouvernait en 1834 et au commencement de 1835, paraissait s'appuyer sur la France plus que sur l'Angleterre. Quand donc, en 1835, MM. Martinez de la Rosa et de Toreno demandèrent l'intervention, l'Angleterre, consultée par le ministère du 11 octobre, s'y refusa tout net. Ce n'est pas tout. Quelque temps après, le ministère du 11 octobre, préoccupé de l'état de l'Espagne et convaincu, comme l'expérience l'a prouvé depuis, que les provinces basques se battaient pour leurs *fueros* plutôt que pour don Carlos, revint à la charge et proposa à l'Angleterre, non plus une intervention, mais une médiation armée entre les parties belligérantes. Or, cette médiation, à laquelle l'Espagne avait donné son assentiment, fut encore refusée. Ainsi, qu'on le remarque bien, deux refus successifs de la part de

l'Angleterre, deux refus pendant que le parti modéré gouvernait l'Espagne et que la France y avait quelque influence.

Plus tard, à la vérité, en 1836, l'Angleterre se ravisa, et ce fut elle-même qui insista pour l'intervention. Mais les circonstances étaient changées. De 1834 à 1836, les puissances du Nord, que l'alliance anglo-française gênait et inquiétait, avaient fait à Paris de grands efforts pour démontrer que cette alliance était funeste, et que la France, si elle voulait y moins tenir, trouverait ailleurs de larges compensations. Placé entre les flatteries intéressées des cabinets du Nord et les exigences un peu capricieuses du cabinet anglais, le cabinet des Tuileries se trouva donc dans la nécessité de faire un choix, et de se prononcer pour l'action avec lord Palmerston, ou pour la temporisation avec M. de Metternich. Ce fut, on le sait, M. de Metternich qui l'emporta, et lord Palmerston resta seul contre tous. Il est inutile de dire que son irritation contre le cabinet des Tuileries s'en accrut considérablement.

De ce jour à l'avènement du 12 mai, c'est-à-dire pendant toute la durée du 6 septembre et du 15 avril, il n'y eut entre la France et l'Angleterre que froideur et aigreur. L'alliance, sans doute, n'était pas officiellement rompue, et chaque année les discours du trône y faisaient allusion; mais c'était une alliance dénuée de toute bienveillance et de toute cordialité. Sans parler des incidens secondaires qui sur plusieurs points du globe firent éclater entre les deux peuples de vives jalousies et des rivalités acharnées, on eut, dans l'affaire belge, où l'Angleterre n'hésita pas une minute à se séparer de la France, une preuve éclatante de cette disposition. Dès cette époque d'ailleurs, les cours du Nord, satisfaites d'avoir à demi brouillé la France et l'Angleterre, commençaient à s'adoucir singulièrement pour le cabinet whig et même pour son ministre des affaires étrangères. M. de Metternich, deux ans auparavant, l'antagoniste le plus décidé de ce ministre, reconnaissait qu'après tout lord Palmerston avait du bon, et qu'il gagnait à être connu. Il travaillait donc activement et fructueusement à renouer les vieilles relations politiques et commerciales de l'Angleterre et de l'Autriche. Ainsi, tandis que le cabinet des Tuileries se croyait recherché par tout le monde et maître de choisir ses alliés à son gré, le cercle allait chaque jour se rétrécissant, et l'isolement se préparait. On ne comprendrait pas ce qui s'est passé dernièrement, si l'on n'avait sans cesse sous les yeux ce double travail des cours du Nord, d'une part pour séparer le cabinet des Tuileries du cabinet whig, de l'autre pour se rapprocher elles-mêmes de ce dernier cabinet.

Cependant il y a lieu de penser qu'après la victoire de la coalition et quand le 12 mai arriva aux affaires, il existait une belle chance d'effacer entre la France et l'Angleterre tous les ressentimens des dernières années, et de renouer solidement l'alliance. Le cabinet anglais était alors fort préoccupé de la question d'Orient, et la Russie l'inquiétait. Dans un pays libre, d'ailleurs, l'opinion publique pèse toujours plus ou moins sur le gouvernement. Or, l'opinion publique, qui se souciait peu des irritations personnelles de lord Palmerston, n'avait pas aperçu, du moins dans toute son étendue, la brèche faite à l'alliance, et restait aussi favorable à la France que contraire à la Russie. C'est sous l'impression de ces sentimens et de ces inquiétudes que le cabinet anglais manifesta le désir d'un accord intime entre la France et l'Angleterre dans la question d'Orient, et d'une action commune. Mais le cabinet du 12 mai préféra poursuivre le concert européen, et les ouvertures de l'Angleterre n'eurent aucune suite. Il y a lieu de croire que ce fut là le dernier coup porté à l'alliance, et que lord Palmerston, dont les rancunes n'étaient point éteintes, tira grand parti de cet incident. « L'alliance de la France, ne cessa-t-il de répéter dès-lors, est sans doute fort précieuse; mais qu'est-ce qu'une alliance qui n'agit jamais? La France, si elle le veut, est maîtresse de temporiser toujours et de regarder faire tout le monde, plutôt que de risquer une rupture avec personne; mais une telle politique ne saurait convenir à l'Angleterre. De tout temps, l'Angleterre a eu l'habitude de mettre la main partout et de se mêler de tout ce qui se passe. Elle ne renoncera pas à cette habitude pour plaire à son alliée. » Quand, profitant habilement de cette disposition, la Russie offrit à lord Palmerston d'oublier les anciennes querelles et de s'entendre, la Russie trouva donc lord Palmerston tout prêt à l'accueillir.

Je n'ai pas besoin de rappeler jusqu'où les choses avaient été poussées lorsque M. Thiers devint premier ministre. Déjà toutes les bases de l'arrangement étaient posées, et il ne manquait plus, pour compléter l'œuvre, que l'accomplissement de quelques formalités. Personne pourtant, s'il eût été temps encore, n'était mieux placé que M. Thiers pour renouer l'alliance. En 1836, M. Thiers avait soutenu, dans le cabinet français, la même politique que lord Palmerston, et il s'était retiré plutôt que de renoncer à cette politique. En 1838 et 1839, il avait placé au nombre de ses principaux griefs contre le 15 avril le relâchement des bons rapports entre la France et l'Angleterre. En 1840, enfin, il venait de prononcer un discours qui lui avait attiré le reproche de vouloir sacrifier à l'alliance anglaise les grands

intérêts nationaux. Aussi l'avénement de M. Thiers fut-il accueilli à Londres avec beaucoup de satisfaction; mais, soit que les choses parussent trop avancées, soit qu'on eût pris son parti d'agir, pour cette fois, sans la France, on n'offrit à M. Thiers rien de plus qu'à ses prédécesseurs. Il se trouva donc dans l'alternative ou de laisser périr une alliance qui lui était chère, ou de sacrifier à cette alliance la politique constante et les intérêts indubitables du pays. On sait quel fut son choix. Pour moi, malgré tout ce qui s'est passé, je l'en loue hautement, et j'ajoute que ceux qui le lui reprochent demanderaient aujourd'hui, s'il en eût fait un contraire, sa mise en accusation.

Dans ce court résumé, j'ai tâché d'être juste et de ne pas grossir les torts de nos adversaires en dissimulant les nôtres. En y regardant de près, il est pourtant aisé d'apercevoir que si, pendant que l'alliance a duré, la France s'est plus d'une fois montrée inerte, irrésolue, malhabile, l'Angleterre est loin d'avoir mis dans sa politique toute la netteté, toute la droiture qu'on devait attendre d'elle. Il est aisé d'apercevoir aussi que les ressentimens personnels de lord Palmerston ont beaucoup influé sur sa conduite publique, et que, depuis plusieurs années, il était l'ennemi de la France ou du moins de son gouvernement. De l'hostilité cachée à l'hostilité ouverte et d'une brouille à une rupture il y a pourtant loin, et l'on ne peut douter qu'avant de faire le dernier pas, le cabinet anglais n'ait long-temps hésité. Pour lord Palmerston, ancien tory et ministre de cinq ou six cabinets divers, c'était peu de chose que de rompre l'alliance française et que de revenir à l'alliance des puissances absolutistes du continent. C'était beaucoup pour lord Melbourne, pour lord Clarendon, pour lord Landsdowne, pour lord Holland surtout, neveu de Fox et ami constant de la France. Aussi lord Palmerston rencontra-t-il de la part des hommes d'état que je viens de nommer une vive opposition; mais, à force de répéter qu'il connaissait par expérience le gouvernement français, et que tout se bornerait de sa part à quelques vaines protestations, il eut l'art de gagner à sa cause lord John Russell, l'homme principal du cabinet. Au moment décisif, enfin, il employa le dernier des argumens, celui de sa démission. Or, la démission de lord Palmerston entraînait avec elle celle de lord John Russell et la chute du cabinet.

Voyons maintenant, une fois le traité signé, quel effet il produisit sur les divers partis, et quelle fut, depuis ce moment jusqu'à l'époque actuelle, la marche de l'esprit public. C'est une étude curieuse et qui porte avec elle d'utiles enseignemens.

Ainsi que je l'ai dit, l'alliance française avait acquis en Angleterre, depuis dix ans, une espèce de popularité. Les radicaux, par sympathie politique et par amour de la paix, s'y montraient sincèrement et fortement attachés; les whigs en faisaient un article essentiel de leur programme. Les tories modérés l'acceptaient comme un moyen d'affermir l'équilibre européen. Les ultrà-tories seuls, ceux dont lord Londonderry est le représentant dans la chambre des lords, et sir Robert Inglis dans la chambre des communes, conservaient contre la France toutes leurs vieilles haines et tous leurs vieux préjugés. Les progrès et les empiétemens de la puissance russe, voilà d'ailleurs ce qui troublait, ce qui agitait le pays, et l'on sentait parfaitement combien, dans le cas d'une lutte avec cette puissance, l'amitié de la France avait de prix. Quand un matin, par une indiscrétion du *Morning-Herald*, on apprit la conclusion du quadruple traité, il y eut donc, même avant de savoir ce qu'on dirait à Paris, étonnement général et stupeur universelle. Cette impression devint bien plus vive encore au moment où les lettres et les journaux de France firent connaître la juste irritation qui se manifestait dans toutes les opinions, dans tous les partis, dans toutes les situations. Aussi deux jours avant la clôture de la session, le 6 août, lord Palmerston se crut-il obligé de rassurer l'opinion, et de promettre tout haut, comme il l'avait fait tout bas, la résignation, si ce n'est l'adhésion de la France. Il accompagna cette déclaration d'un récit des faits inexact et de quelques politesses destinées à faire passer tout le reste. Mais la France n'en était pas encore venue au point d'accepter avec joie et presque avec reconnaissance de vaines protestations et de doucereuses paroles. Le mouvement continua donc, et l'Angleterre put croire que lord Palmerston s'était trompé, et qu'il s'agissait de toute autre chose en France que d'un dépit bruyant et passager.

A partir de ce moment, il faut, en Angleterre comme en France, distinguer deux périodes fort différentes, avant et après la prise de Beyrouth. Voici quelle fut avant la prise de Beyrouth l'attitude des partis.

Pour les tories, il faut l'avouer, la situation ne laissait pas d'être embarrassante. Bien que les plus modérés d'entre eux, le duc de Wellington et sir Robert Peel en tête, se fussent rattachés à l'alliance française, cette alliance n'était pourtant pas celle vers laquelle les portaient naturellement leurs principes et leurs antécédens. Les tories ardens, en félicitant bruyamment lord Palmerston sur son retour à la vieille et bonne politique, gênaient d'ailleurs le parti tout

entier, et lui imposaient une certaine retenue. Dans cette situation, les chefs des tories modérés résolurent de laisser marcher les événemens, se réservant, selon qu'ils tourneraient bien ou mal, d'approuver ou de blâmer. Abandonnés à eux-mêmes et privés de toute direction, les journaux tories de toute nuance donnèrent alors le spectacle de la plus étrange confusion. De ces journaux, il y en eut deux qui restèrent, l'un, le *Morning-Herald*, systématiquement contraire, l'autre, le *Standard*, systématiquement favorable à la politique de lord Palmerston. Quant au *Morning-Post*, au *Courrier*, au *Times* surtout, le plus important d'entre eux, ils ne cessèrent de voyager avec une incroyable rapidité d'un point de vue au point de vue tout opposé. Un jour lord Palmerston avait parfaitement raison, et le traité, en droit comme en fait, était inattaquable. Le lendemain lord Palmerston compromettait la paix du monde pour un intérêt chimérique, et méritait presque d'être mis en accusation. Les vives réclamations de la France passaient aussi tantôt pour justes et raisonnables, tantôt pour insensées et absurdes. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'intermittence n'étant pas la même pour tous les journaux tories, l'un démentait d'ordinaire ce que l'autre disait, l'un trouvait bon ce que l'autre trouvait mauvais. A cette époque, je le répète, ballotté entre sa haine pour lord Palmerston et sa malveillance pour la France, le parti tory n'avait point de parti pris et tournait à tous les vents.

Au fond du cœur, les whigs ne devaient pas être moins perplexes que les tories. Le traité du 15 juillet, en effet, leur faisait renier tout leur passé et abjurer tous leurs principes. Ils s'étaient toujours opposés à ce que l'Angleterre intervînt, par la force des armes, dans les affaires intérieures des autres pays, sans un intérêt évident, sans une pressante nécessité, et on les conduisait au feu contre un prétendu sujet rebelle en faveur d'un prétendu souverain légitime qui n'avait pas su lui-même maintenir sa puissance et son autorité. Ils se vantaient, un mois auparavant, d'être les champions les plus déterminés, les gardiens les plus fidèles des alliances constitutionnelles, et on leur faisait tout d'un coup embrasser les alliances absolutistes, et déserter les alliances constitutionnelles. Depuis cinquante ans, enfin, ils s'étaient donnés comme les amis de la France, qui leur en savait gré, et on les priait d'approuver et de sanctionner un tort grave fait à la France, un tort qui devait nécessairement mettre fin pour long-temps à toute amitié entre les deux peuples. Tout cela coûtait aux whigs; mais dans ce pays de mœurs parlementaires bien établies et de forte discipline, on suit ses chefs, tout en les blâmant.

Les whigs suivaient donc, et une fois engagés, ils s'irritaient d'autant plus qu'au fond de l'âme ils sentaient mieux leur faute. Pour mettre leur conscience en repos, il fallait absolument que la prédiction de lord Palmerston s'accomplît, et que la France restât spectatrice inerte et soumise de l'exécution du pacha. Chaque mot qui se disait en France et chaque mesure qui s'y prenait soulevaient donc au sein du parti whig de violentes colères. On a souvent parlé du ton de bravade des journaux français pendant la crise. Je voudrais que ceux qui répètent ce reproche voulussent bien parcourir avec quelque attention la collection du *Morning-Chronicle*, du *Globe* et du *Sun* depuis la signature du traité. Je ne sache pas, pour ma part, de langage plus froidement insultant, plus outrageusement ironique. Et cependant, qu'on le remarque bien, il était plus facile à l'Angleterre qu'à la France de garder dans cette circonstance son sang-froid et sa modération. La France se sentait abandonnée et se croyait injuriée. L'Angleterre avait fait l'injure, et s'appuyait, pour en répondre, sur trois alliés puissans.

Il n'y a rien à dire des Irlandais, qui, cette fois comme toujours, subordonnèrent la question générale à leurs intérêts locaux. O'Connell fit bien quelques discours pour insulter de nouveau l'empereur Nicolas, et pour reprocher à lord Palmerston d'avoir donné la main à celui qu'il appelle « un monstre couronné; » mais la conclusion de ses discours fut toujours qu'il fallait profiter de la circonstance, et n'aider l'Angleterre, en cas de guerre, que si l'Angleterre achetait, par de nouvelles concessions, le secours de l'Irlande. L'Irlande n'était donc point, pour la politique française, un point d'appui actuel. Mais si la situation se compliquait, on ne pouvait douter que ce pays ne dût donner au gouvernement anglais, quel qu'il fût, de sérieux embarras. C'était pour tous les hommes sensés en Angleterre, et particulièrement pour les tories, un grave motif de ne s'engager dans aucune guerre continentale qu'à la dernière extrémité

Il faut le reconnaître, le seul parti qui, du commencement à la fin, se montra franchement, décidément hostile au traité du 15 juillet et favorable à la France, ce fut le parti radical, non dans celle de ses fractions qui touche aux whigs, et se confond presque avec eux, mais dans tout ce qu'il a d'énergique et d'ardent. Au parlement, cette portion du parti radical s'était nettement prononcée, dans la chambre des lords, par la bouche de lord Brougham, dans la chambre des communes par celles de MM. Hume et Leader. Elle eut dans la presse, pour organes, le *Spectator*, l'*Examiner* (ce dernier avec

une certaine réserve) et une foule de feuilles quotidiennes ou hebdomadaires, dans les grandes villes manufacturières. Mais c'est surtout dans des *meetings* publics qu'elle manifesta ses sentimens. Ceux qui ignorent combien peu l'opinion radicale, lorsqu'elle est isolée, exerce d'influence sur les déterminations et la conduite du gouvernement anglais, attachèrent, je le sais, à ces démonstrations beaucoup trop d'importance. Elles n'en restent pas moins comme un signe très curieux des progrès que l'alliance française avait faits avant le traité du 15 juillet, au sein des masses populaires. Pour qui se rappelle l'état de l'Angleterre, il y a vingt ans, c'est assurément un étrange spectacle que de voir à Carlisle une assemblée nombreuse « désavouer hautement toute participation à l'insulte faite à la nation française au moment où la France a pour premier ministre un partisan avoué de l'alliance anglaise; » à Newcastle un orateur déclarer, aux acclamations réitérées de la foule, que « s'il y a à choisir entre M. Thiers et une armée française d'une part, lord Palmerston et une armée russe de l'autre, il faut se joindre à la France et à M. Thiers. »

« Voilà, messieurs, ma détermination, s'écrie en terminant l'ora-« teur, quelle est la vôtre? Lesquels préférez-vous, les Russes ou les « Français? — (Les Français!) — Dans un tel cas, lèveriez-vous la « main contre la France? — (Non! non!) — Êtes-vous unanimes? « — (Oui! oui! faites voter.) — Si vous êtes unanimes, levez la « main. » — Une forêt de mains se lève aussitôt au milieu des acclamations répétées: « Les Français! les Français! »

Je le répète, on se trompait quand on attribuait à cette scène et à plusieurs autres du même genre une portée qu'elles n'avaient pas. Il y a pourtant là quelque chose qui, soit en Angleterre, soit en France, mérite de fixer l'attention.

Ainsi les tories divisés et incertains entre l'éloge et le blâme, les whigs soutenant lord Palmerston, mais par point d'honneur plus que par conviction; les radicaux modérés plus froids encore que les whigs et plus embarrassés; les Irlandais se préparant, si la question devenait plus grave, à s'en faire une arme nouvelle et à n'offrir leur concours que conditionnellement; les radicaux extrêmes enfin, unanimement soulevés contre lord Palmerston et pour l'alliance française: tel était l'état des partis en Angleterre pendant les deux mois qui suivirent le traité, c'est-à-dire au moment où l'opinion en France paraissait unanime. Il faut ajouter à cela, dans tous les partis, beaucoup d'opinions individuelles, qui, par un sentiment ici religieux, là commercial et industriel, repoussent systématiquement la guerre

quand elle n'a pas pour objet la défense directe et incontestable du territoire et de l'honneur national.

Je le dis avec une entière sincérité, plus j'examine l'état des esprits à cette époque, plus je me persuade que la politique de lord Palmerston n'avait point l'assentiment national, et que s'il eût cru à la ferme détermination de la France, le pays eût pesé sur son gouvernement pour lui imposer une honorable transaction. C'est ce que lord Brougham exprimait il y a peu de jours à la chambre des lords, dans des termes qu'il est bon de reproduire : « Tout le monde sait, disait lord Brougham le 26 janvier dernier, que si la portion libérale du pays avait appris tout à coup que la guerre était imminente entre l'Angleterre et la France, elle se serait levée comme un seul homme pour enjoindre au gouvernement de maintenir la paix, quoi qu'il pût arriver. » A la chambre des communes, un des membres les plus éclairés du parti tory, M. Milnes, a dit à peu près la même chose. Lord Palmerston, au reste, connaissait et craignait cette disposition; c'est pourquoi, tout en expédiant en Orient l'ordre de se hâter et d'en finir promptement à tout prix, il cherchait à contenir à la fois la France et l'Angleterre, en laissant espérer une révision amiable du traité et un honorable arrangement.

La comédie, pourtant, tirait vers sa fin, et l'Angleterre, mise en demeure par les concessions de Méhémet-Ali, allait être forcée de dire son dernier mot, quand arriva la nouvelle de la prise de Beyrouth. On sait quel effet produisit en France cet évènement, qui glaça soudainement tant d'ardeurs, abattit tant de courages, retourna tant d'opinions. En Angleterre, l'impression fut naturellement toute contraire, et l'amour-propre national satisfait commença à venir en aide à la politique de lord Palmerston. Dans le premier moment, néanmoins, la satisfaction n'était pas sans mélange, et l'on attendait avec inquiétude les nouvelles de France. Mais quand on vit que la France, au lieu de s'irriter, se calmait; quand on apprit ce qui se passait dans le cabinet et hors du cabinet; quand en outre l'insurrection de Syrie et l'inaction d'Ibrahim vinrent donner l'espoir fondé que la résistance serait courte et que tout se terminerait avant l'hiver, il n'y eut plus, à vrai dire, en Angleterre qu'une opinion et qu'une voix. Lord Palmerston avait prédit deux choses, que le pacha d'Égypte serait facilement vaincu, et que la France céderait. Or, la double prédiction se réalisait, et lord Palmerston était triomphant sur tous les points. Les whigs et les radicaux modérés, délivrés d'une pénible anxiété, battirent donc des mains, et proclamèrent lord Palmerston

le plus grand des ministres. Les tories prirent leur parti et se rangèrent du côté de la victoire. Les radicaux extrêmes se turent et réservèrent pour un temps meilleur leur opposition. Depuis ce moment d'ailleurs, la politique anglaise marcha de succès en succès. Ce fut d'abord la chute du ministère du 1er mars, puis la prise de Saint-Jean-d'Acre, puis le vote de l'adresse, et chacun de ces évènemens consolida l'alliance qui venait de s'établir, aux dépens de la France, entre tous les partis.

En Angleterre comme en France, il y a donc eu, qu'on ne l'oublie pas, deux périodes fort distinctes et que sépare la prise de Beyrouth, l'une de fermeté et de presque unanimité, l'autre de division et d'incertitude; mais ces deux périodes ne correspondent pas l'une à l'autre dans les deux pays, ou plutôt correspondent en sens inverse. Pendant la première, quand on craignait encore que la France ne fît la guerre, il existait en Angleterre beaucoup d'hésitation et de doute. Pendant la seconde, quand on fut assuré que la France resterait tranquille, le doute et l'hésitation disparurent. Et qu'on ne croie pas qu'à mesure que la France se montrait plus accommodante, les exigences à son égard devinssent moins impérieuses, l'opinion moins injuste, le langage moins amer. C'est précisément tout le contraire. Sous le ministère du 1er mars, on avait bien voulu reconnaître que la France avait droit à certains égards, à certaines concessions, et qu'il ne fallait pas blesser sa juste susceptibilité. Sous le ministère du 29 octobre, il fut établi que la France avait tort « du commencement à la fin, en droit et en fait, selon l'esprit et selon la lettre, dans l'esprit et dans la forme, » et qu'elle devait se tenir pour contente, si, oubliant ses folles menaces, on consentait à la faire rentrer dans l'association européenne. On ne tarda pas à découvrir aussi que la paix armée et les cinq cent mille hommes de M. Guizot n'étaient guère moins dangereux que les neuf cent mille hommes et la guerre possible de M. Thiers. A la fameuse lettre de lord Melbourne contre les neuf cent mille hommes et la guerre possible succéda donc une lettre du duc de Wellington contre les cinq cent mille hommes et la paix armée, lettre colportée dans quelques salons, mais qui, grace au vote formel de la chambre, n'a pas encore produit le même effet. Aujourd'hui, whigs et tories se réunissent pour signifier à la France que son attitude inquiète l'Angleterre, et qu'elle doit en changer.

Du récit que je viens de faire, il y a, ce me semble, deux conclusions à tirer : l'une que, si la politique de lord Palmerston est aujourd'hui populaire en Angleterre, elle ne l'était pas d'abord, et ne l'est

devenue que le jour où toute chance d'une collision avec la France a complètement disparu; l'autre, qui est la conséquence de la première, qu'avec un peu plus de persévérance la France eût obtenu, non peut-être tout ce qu'elle désirait, mais une concession suffisante pour sauver ses intérêts et mettre à couvert son honneur; et cette concession, qu'on le remarque bien, l'Angleterre, si ce n'est lord Palmerston, pouvait la faire sûrement et honorablement. Quand on est quatre contre un, on a le droit incontestable de se montrer prudent et modéré.

Tous ces faits bien établis, il reste encore, avant d'arriver à l'ouverture du parlement, une question à examiner. Quelle a été, en signant le traité, la vraie pensée de l'Angleterre, ou, si l'on veut, du cabinet whig et de lord Palmerston?

Il est d'abord deux explications officielles que lord Palmerston me permettra de ne pas prendre au sérieux : celle qui présente le traité du 15 juillet comme un moyen de prévenir la guerre, et celle qui prétend y découvrir l'anéantissement de la prépondérance russe à Constantinople. En Angleterre même, la risée publique a fait bonne et prompte justice de cet étrange système qui consiste à faire la guerre pour la prévenir, et à allumer soi-même l'incendie de peur qu'il n'éclate. Quant à la Russie, il est vraiment par trop naïf de supposer qu'elle ait poursuivi avec tant de persévérance et d'ardeur l'accomplissement du traité qui devait lui porter un coup si rude. En France, si ce n'est en Angleterre, on rend plus de justice à la politique russe, et on comprend parfaitement les motifs qui l'ont déterminée à sacrifier l'ombre au corps et l'apparence à la réalité. Après comme avant le traité, les flottes et les armées russes sont aux portes de Constantinople, et, tout rétabli qu'il est dans son indépendance et son intégrité, l'empire ottoman n'est certes pas aujourd'hui plus qu'il y a six mois en mesure de les en éloigner. L'unique différence, c'est que l'alliance anglo-française est rompue, et que le plus grand obstacle aux desseins de la Russie se trouve ainsi détruit ou écarté.

Mais outre les deux buts que je viens de signaler, le traité, selon les publicistes dévoués à lord Palmerston, en a un autre encore bien respectable assurément et bien sacré. Qu'est-ce après tout que Méhémet-Ali? un sujet rebelle. Qu'est-ce que le sultan? le souverain légitime de l'empire ottoman. Le droit est donc du côté du sultan, précisément comme il serait du côté de la reine d'Angleterre si le

vice-roi d'Irlande prenait les armes contre elle. Et n'est-il pas admirable dès-lors de voir l'Angleterre et ses alliés venir généreusement au secours du droit opprimé par le fait, et prêter une main protectrice au souverain légitime contre le sujet rebelle? Qu'en France, où les idées sont perverties, on ne rende pas justice à tant de magnanimité, cela se conçoit; mais il est permis à la vieille Angleterre, toujours si scrupuleuse et si droite, d'avoir une autre politique et de la pratiquer!

Qu'on ne croie pas que j'invente ou que j'exagère. Ce que je viens d'écrire, je l'ai lu vingt fois depuis six mois, et je le lis encore tous les jours. A la vérité, tandis qu'en Syrie l'Angleterre se préparait à soutenir le droit contre le fait, les pouvoirs établis contre l'insurrection, dans un autre pays, en Espagne, la même Angleterre prenait parti pour le fait contre le droit, pour l'insurrection contre les pouvoirs établis. C'est dans les premiers jours de juillet, peu de jours avant le traité, qu'Espartero, encouragé, excité par l'Angleterre, leva l'étendard de la révolte à Barcelone et dépouilla violemment la reine régente de ses attributions constitutionnelles; c'est le 11 août, peu de jours après le même traité, que l'Angleterre encore adressa à Espartero une lettre officielle pour lui annoncer que la reine venait de lui conférer la grande croix de l'ordre du Bain, « comme une marque de haute estime pour sa personne et comme une récompense de sa loyale conduite envers sa souveraine. » Mais que signifient ces apparentes contradictions? Tout simplement qu'il n'y a rien d'absolu dans ce monde et que le droit a plusieurs faces.

Je ne voudrais pas être trop sévère pour la politique anglaise. J'avoue pourtant que, lorsque je vois les écrivains whigs et tories de ce pays se réunir pour reprocher à la politique française de « manquer de moralité » et « de n'avoir pas un principe fixe d'action, » je ne puis me défendre du sentiment le plus amer. La politique anglaise, je le reconnais volontiers, a toujours eu « un principe fixe d'action, » l'intérêt; mais je ne sache pas qu'un tel principe ait jamais passé pour très moral. Il y a quelques années, en parcourant la correspondance officiellement publiée de l'ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne, au moment de l'usurpation de don Miguel, j'y trouvai le passage suivant qui me parut caractéristique : « J'ignore, disait l'ambassadeur, quel parti prendra le gouvernement britannique au sujet de l'usurpation de don Miguel; mais, en attendant, je cherche à rendre cette usurpation aussi irrégulière que possible. Elle

en sera d'autant plus facile à renverser, si vous le voulez, et vous en aurez, si vous préférez la reconnaître, d'autant plus de mérite. » Il y a dans ce peu de paroles toute la politique anglaise en abrégé.

Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible d'admettre qu'en signant le traité du 15 juillet, l'Angleterre ait été mue par un amour platonique et désintéressé pour les droits du sultan et pour sa légitimité. Est-il plus vrai qu'elle ait voulu, comme elle le prétend encore, mettre fin à la tyrannie de Méhémet-Ali et affranchir d'un joug insupportable les populations chrétiennes de la Syrie? Chose singulière! il y a douze ans, l'Angleterre faisait la guerre pour soustraire les populations chrétiennes de la Grèce aux horreurs de la domination turque; elle fait la guerre aujourd'hui pour rendre aux populations chrétiennes de la Syrie les bienfaits de la même domination. Disons toute la vérité. Si la tyrannie égyptienne était déplorable, l'anarchie turque ne l'est pas moins. Mais l'Angleterre n'exploitait pas la tyrannie égyptienne, et elle espère exploiter l'anarchie turque. De là sa préférence pour celle-ci, et l'intérêt tout nouveau qu'elle semble prendre au bien-être et à la liberté des populations.

Ce n'est donc, quoi qu'on en puisse dire, ni pour consolider la paix, ni pour diminuer l'influence russe, ni pour protéger la légitimité du sultan, ni pour venir en aide aux populations opprimées, que l'Angleterre s'est séparée de la France et a tiré le canon. Ce sont là de vains prétextes qui s'évanouissent au plus léger examen, et la vraie raison reste toujours à trouver. Cette vraie raison, voyons pourtant si nous ne pourrions pas la découvrir, non par le raisonnement, mais par l'examen attentif de certains documens irrécusables et clairs. Et d'abord, quand on cherche en Angleterre la pensée des partis, ce ne sont ni les journaux quotidiens ni les discours parlementaires qu'il convient d'interroger. Les journaux quotidiens, rédigés à la hâte, ont en général le caractère d'une spéculation plutôt que d'une opinion. Au parlement, on se pose, on se drape, on parle par la fenêtre; mais chaque parti a une *Revue* où d'ordinaire il dépose toute sa pensée et où se trahissent quelquefois ses plus secrètes intentions. Telle est pour les radicaux la *Revue de Westminster*, pour les tories la *Revue trimestrielle*, pour les whigs la *Revue d'Édimbourg*. Or, ces *Revues* ont toutes les trois, dans leur dernier numéro, examiné dans son ensemble et dans ses détails la question d'Orient. Voici, si j'ai bien lu, ce qui résulte de cet examen.

Je dirai peu de mots de l'article de la *Revue de Westminster*, écrit,

dit-on, par M. Bowring. Cet article, très favorable à la France, est d'un bout à l'autre la critique la plus amère de toute la politique de lord Palmerston. Après avoir fait ressortir ce que ces mots, « indépendance et intégrité de l'empire ottoman, » ont de ridicule dans la bouche de puissances qui, depuis bon nombre d'années, pillent à l'envi les provinces de cet empire, et qui aujourd'hui même dictent au sultan toutes leurs volontés, l'organe du parti radical rappelle l'assentiment éclatant donné par l'Angleterre à l'arrangement de Kutayah, et déclare la politique actuelle du cabinet whig aussi déloyale qu'inconséquente. Puis, au moyen d'une analyse approfondie de l'état moral et religieux des populations orientales, il arrive à cette double démonstration, qu'il est impossible de rétablir en Syrie la domination turque, et que, quand bien même on y parviendrait, ni la Syrie ni la Turquie ne s'en trouveraient mieux. La conclusion, c'est que lord Palmerston, pour un but chimérique et mauvais, a brisé l'alliance française et troublé la paix du monde. Il est inutile d'ajouter que de la *Revue de Westminster* il ne sort, sur les intentions et les vues du ministère, aucune révélation.

Avec la *Revue trimestrielle*, dont l'article est écrit par M. Croker, la lumière commence à poindre. Pour la forme, on adresse bien à lord Palmerston quelques reproches rétrospectifs; mais en ce qui touche sa conduite depuis six mois, on lui donne raison sur tous les points. Le seul tort de lord Palmerston, c'est d'avoir montré trop de déférence pour la France et de lui avoir fait trop de concessions. Ainsi le traité aurait pu et dû être plus long-temps caché au cabinet français. Ainsi encore, c'est une faiblesse insigne que de revenir sur la déchéance prononcée contre Méhémet-Ali. Mais, à ces légères fautes près, lord Palmerston a rendu un grand service à son pays. Sait-on pourquoi? *La France tendait à prendre en Egypte et en Syrie une influence qu'il importait de lui enlever.* La *Revue* tory ne regrette nullement d'ailleurs la rupture de l'alliance française, surtout quand cette rupture peut conduire à un rapprochement avec les cours du Nord. Pour tout dire en un mot, le traité fait rentrer la politique anglaise dans la voie d'où jamais elle n'aurait dû sortir. A ce titre, il mérite l'approbation de tous ceux qui tiennent aux vieilles traditions nationales.

Ce langage, on le voit, est déjà fort clair; mais celui de la *Revue d'Edimbourg*, organe avoué du ministère, l'est bien plus. Pour comprendre toute l'importance de l'article dont il s'agit, il faut savoir qu'il a été écrit par M. Macaulay, membre du cabinet, et retouché d'une

part par lord Palmerston lui-même, de l'autre par lord Clarendon, de tous les ministres le plus favorable à la France depuis la mort de lord Holland. L'article peut donc être regardé comme l'expression fidèle de l'opinion moyenne du cabinet. Or, cet article, que dit-il? Très nettement et je le crois très sincèrement, que le traité a eu pour but d'empêcher que l'influence en Orient se partageât entre la Russie et la France. Pendant que la Russie dominait à Constantinople, la France, patrone des chrétiens syriens et protectrice de Méhémet-Ali, prenait dans la Méditerranée une situation fâcheuse et humiliante pour l'Angleterre. Cette situation, l'Angleterre, dans l'intérêt de sa puissance aussi bien que de son commerce, ne pouvait la tolérer plus long-temps. A la vérité, quelques personnes pensent qu'on s'y est mal pris, et qu'au lieu de détruire Méhémet-Ali, il eût mieux valu prendre sa cause en main et l'enlever à la France. Mais la France avait pris les devans, et, sur ce terrain, elle eût été victorieuse. Le ministère whig a donc choisi une autre route, et l'évènement prouve qu'il ne s'est pas trompé.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'après de tels aveux l'organe du ministère whig se croit encore obligé de signaler à l'indignation publique ce qu'il appelle la politique tortueuse du 12 mai et du 1er mars. Le 12 mai et le 1er mars ne sont-ils pas bien coupables en effet de n'avoir pas apprécié tout ce qu'il y avait de bienveillant et d'amical pour la France dans la politique qu'explique si clairement la revue? Ne sont-ils pas bien ingrats de s'être tenus en garde et mis à l'écart plutôt que de reconnaître par une prompte et franche adhésion de si excellens procédés? M. Macaulay, lord Palmerston et lord Clarendon, qui ne disent pas un mot des tentatives insurrectionnelles encouragées et soldées par l'Angleterre, avant le traité et au mépris de la note collective du 27 juillet, reviennent d'ailleurs, avec une vertueuse colère, sur le fameux arrangement direct, et montrent combien il était odieux de chercher à mettre d'accord le pacha et le sultan, au lieu de les brouiller. Après une action si noire, la France n'avait plus rien à attendre, et lord Palmerston pouvait sans scrupule cacher le traité bien plus long-temps qu'il ne l'a fait à M. Guizot et à M. Thiers. Quant à la réponse de lord Palmerston à la note du 8 octobre, réponse qui, on le sait, ne fut rédigée qu'après la formation du nouveau cabinet, elle était absolument nécessaire; sans cette note, la France eût pu croire qu'on lui reconnaissait le droit de prendre l'établissement égyptien sous sa protection, et de protester contre la déchéance de Méhémet-Ali. Que cette dé-

chéance fût ou non raisonnable, il appartenait au sultan seul, *conseillé* par ses augustes alliés, de la maintenir ou de la révoquer. La France n'était pas plus autorisée à s'en mêler que de la nomination ou de la destitution du gouverneur du Canada ou du lord lieutenant d'Irlande!

L'article collectif des trois ministres se termine d'ailleurs par quelques mots de regret sur le mécontentement de la France. Ce sont ces dernières phrases que certains journaux français ont pris soin de détacher du reste et d'offrir comme une preuve des excellens sentimens de l'Angleterre à notre profonde gratitude.

Il n'est pas besoin maintenant, je pense, de chercher quelle a été dans la question d'Orient la vraie pensée de l'Angleterre. Ce qu'elle a voulu abattre en Égypte et en Syrie dans la personne de Méhémet-Ali, comme en Espagne dans la personne de la reine régente, c'est l'influence française; ce qu'elle a voulu fonder, c'est sa puissance sur les débris de la nôtre. Maintenant le but est atteint, et déjà l'on se dit qu'après s'être servi de la Russie pour abaisser la France, il serait doux de se servir de la France pour affaiblir la Russie. De là les politesses qu'on nous fait et la peine qu'on veut bien se donner pour nous prouver qu'après tout les derniers évènemens nous sont très avantageux, et que nous n'y avons perdu que des embarras et des illusions.

Si tel est vraiment l'état des choses, on comprendra facilement que les premières séances du parlement ne m'aient pas, comme certaines personnes, transporté d'aise et rempli d'admiration. Whigs, tories et radicaux, tout le monde, il est vrai, a cru devoir parler poliment de la France; mais tout le monde, en même temps, à deux ou trois orateurs près, a donné à la politique dont la France se plaint justement une complète adhésion. Voilà le résultat dont on a osé se vanter comme d'une réparation éclatante et presque comme d'un triomphe! Ainsi l'Angleterre aura, depuis six mois, fait, malgré la France, contre la France, tout ce qu'elle voulait, et comme elle le voulait! Par sa diplomatie et par ses armes, notre puissance sera abaissée, notre influence détruite, notre honneur compromis! Puis, après cela, il suffira de cinq ou six phrases bienveillantes pour que tout soit fini, pour que nous nous tenions pour contens, pour que nous nous sentions pénétrés d'orgueil et de reconnaissance! Pour ma part, je comprends tout autrement la situation qu'on nous a faite et les sentimens qu'elle doit nous inspirer. Je ne suis point de ceux qui se sont plaints que le nom de la France fût omis dans le dis-

cours de la couronne; je suis encore moins de ceux qui se glorifient parce que dans la discussion de l'adresse quelques orateurs ont jeté à mon pays quelques complimens concertés. Ces complimens, d'ailleurs, je sais quel en a été le prix, et je ne puis trouver qu'ils vaillent ce qu'ils coûtent.

Maintenant je vais plus loin, et je me demande s'il est vrai que la discussion de l'adresse ait en définitive témoigné d'une si grande bienveillance à notre égard? Le langage du parti tory, il faut le reconnaître, a été parfaitement convenable, et, tout en approuvant le traité, le duc de Wellington et sir Robert Peel n'ont pas hésité à déclarer « qu'il n'y a point de sécurité possible dans le monde quand la France est en dehors des conseils européens. » Sir Robert Peel a même fait plus, et blâmé le *mauvais procédé* de lord Palmerston au moment de la signature du traité. Mais il s'en faut que les ministres et leurs amis aient mis dans leurs discours la même courtoisie envers la France et les mêmes ménagemens. C'est lord John Russell, qui se plaint amèrement que le gouvernement français ait été assez étourdi (*reckless*) pour trouver mauvais que les puissances coalisées se soient passées de la France. C'est lord Palmerston qui se justifie d'avoir tenu la France dans l'ignorance du traité par cette simple considération, que la France, avertie, eût probablement demandé à présenter ses observations, et que beaucoup de temps ainsi aurait pu être perdu. C'est lord Melbourne enfin, qui, lorsque lord Brougham parle de ménager la susceptibilité connue de la France, répond qu'on ne peut admettre qu'une nation trouve dans son tempérament irritable une raison de dicter la loi aux autres. « Ce serait, ajoute-t-il, faire comme dans la vie privée, où trop souvent le plus mauvais caractère de la famille parvient à gouverner les autres membres à force de répéter qu'il est très irritable, très susceptible, et qu'il ne faut pas le mettre en colère. » Tel est le langage conciliant des ministres whigs; voici maintenant celui de leurs amis. En Angleterre, on le sait, le membre qui propose l'adresse et celui qui l'appuie sont expressément désignés par le ministère et s'entendent avec lui. Or, que dit lord Brabason, en présentant l'adresse? « Qu'il se réjouit, en bon Anglais, que le traité se soit exécuté malgré la France et même *en dépit* (*in spite*) de son oppposition. Il espère, d'ailleurs, que la France reconnaîtra *son erreur.* » Que dit M. Grantley Berkeley en appuyant la même adresse? « Que la politique de son noble ami (lord Palmerston) a fait de l'Angleterre l'arbitre du monde, en dépit (*in spite*) des attaques et des clameurs françaises. » Vient ensuite M. James,

autre ami du ministère, qui, comme la *Revue d'Édimbourg*, déclare nettement que « le traité a eu pour but d'empêcher que la France n'eût dans le Levant plus de puissance et d'influence que l'Angleterre. L'Angleterre tout entière doit se féliciter que ce but soit glorieusement atteint. »

Qu'on ne croie pas que par ces citations je veuille ajouter à une irritation déjà bien forte; mais il est nécessaire que la vérité soit connue : or, la vérité, je le répète, c'est que, pour tous les partis en Angleterre, l'abaissement de Méhémet-Ali et la destruction de l'influence française dans le Levant sont le sujet d'une vive satisfaction; c'est de plus qu'une fois l'œuvre accomplie, tous les partis commencent à songer à l'avenir, et à se dire que, dans le cas possible d'une lutte entre la Russie et l'Angleterre, il serait fâcheux d'avoir entièrement perdu l'amitié de la France. Il faut donc à la fois prouver à l'Angleterre qu'on a remporté une grande victoire, et à la France que cette victoire n'est rien. Il faut, pour expliquer la rupture de l'alliance, grandir le traité outre mesure, et, pour obtenir que l'alliance se renoue, réduire le même traité aux plus minces proportions. Il faut, en un mot, démontrer qu'on a eu raison de tenir peu de compte de la France, et donner à entendre que néanmoins on est plein d'estime pour elle. Or, cela est plus embarrassant pour ceux qui ont fait le traité que pour ceux qui l'ont accepté, pour les whigs que pour les tories, pour lord Melbourne et lord Palmerston que pour le duc de Wellington et sir Robert Peel.

Je viens maintenant à la question la plus grave de toutes. En supposant que l'Angleterre fasse des avances sérieuses à la France, convient-il de les accepter? En d'autres termes, l'alliance rompue par le traité du 15 juillet doit-elle être renouée?

Il est d'abord un point qui me paraît hors de doute : c'est qu'aujourd'hui, et tant que le ministère whig sera à la tête des affaires, la reprise de l'alliance serait un déshonneur et une impossibilité. L'alliance anglaise, il faut le dire, n'a jamais été très populaire en France, et ce n'est pas sans peine que les efforts réunis du gouvernement et de la presse étaient parvenus à la faire accepter. Les raisons en sont simples. La première, tout le monde la sent ou la comprend, c'est le souvenir de la grande lutte qui, en 1814 et 1815, se termina si malheureusement pour nous. Que l'Angleterre ne conserve de cette lutte aucun ressentiment, cela est naturel, puisqu'elle en est sortie victorieuse; mais nous ne sommes pas dans la même situation, et tout patriotisme serait éteint en France si de tels évènemens n'avaient

laissé dans tous les cœurs de bien amers souvenirs. Il y a d'ailleurs quelque chose de plus. S'il existe une idée populaire, une idée nationale, c'est que les traités de 1815, en privant la France de toutes ses conquêtes, de celles même qui, à d'autres époques, avaient été reconnues et consacrées par l'Europe, l'ont laissée, par rapport aux autres puissances, dans un état de faiblesse et d'infériorité qui ne saurait durer toujours; c'est par conséquent que, le jour où l'équilibre européen actuel sera troublé, la France, rajeunie par une longue paix, aura droit à quelques compensations. Or cet espoir, prochain ou lointain selon le cours des évènemens, tout le monde sentait que l'alliance anglaise le détruisait d'avance. L'alliance anglaise, quelque bonne qu'elle pût être dans le présent, avait donc aux yeux des masses le double tort de froisser des souvenirs respectables et de détruire de chères espérances. Ajoutez qu'un vieil instinct avertissait le pays que l'Angleterre n'est pas une alliée fort sûre, et qu'il faut toujours se tenir en garde contre elle. Ajoutons encore que l'antagonisme mal entendu selon moi, mais incontestable, des intérêts commerciaux, inspirait à des classes nombreuses de la population des inquiétudes d'une tout autre nature.

Par ces raisons et par d'autres encore, les avantages de l'alliance anglaise, appréciés dans le monde politique, ne l'étaient pas ailleurs. Qui donc, après qu'elle a été si brusquement, si perfidement rompue, oserait aujourd'hui proposer de la renouer? Qui pourrait conseiller à la France d'oublier l'humiliation qu'elle a subie, le dommage qu'elle a éprouvé, et de tendre la main, comme si rien ne fût arrivé, à ceux qu'elle accuse à bon droit de ce dommage et de cette humiliation? Il est, je le sais, des philosophes dont l'intelligence est trop vaste pour se laisser emprisonner dans les limites d'une étroite nationalité, et qui n'ont pu encore découvrir ni l'intérêt que nous avions à défendre l'établissement égyptien, ni les torts de l'Angleterre à notre égard. Mais le bon sens public n'en juge pas ainsi, et comme il arrive souvent, le bon sens public a raison contre les philosophes. Aujourd'hui donc, je le répète, l'alliance anglaise est hors de cause. Quiconque tenterait de la renouer serait désavoué à l'instant même par le pays tout entier.

Mais les ministres passent, les impressions s'effacent, les circonstances changent. N'est-il donc pas possible que, dans un délai plus ou moins éloigné, la tentative des dernières années soit reprise, et que l'union des deux grands peuples constitutionnels de l'Europe, de ceux qui marchent à la tête de la civilisation, s'accomplisse enfin et

se consolide? N'est-il pas possible que cette union si grande et si féconde produise de tels résultats et porte de tels fruits, que toutes les rancunes et toutes les préventions s'évanouissent pour toujours?

Je suis, je l'ai dit ailleurs, de ceux qui ont toujours le plus vivement désiré le maintien et l'affermissement de l'alliance anglaise. Sans m'abuser sur les torts d'une politique toujours la même, quel que soit le parti qui gouverne, j'aime et j'estime l'esprit à la fois hardi et prudent, entreprenant et patient, qui a conduit ce peuple à de si hautes destinées. J'aime et j'estime jusqu'à cet orgueil patriotique qui, lorsque le nom anglais est sérieusement engagé, fait taire pour un moment toutes les dissidences, suspend toutes les querelles, efface toutes les nuances, et rallie autour du drapeau national toutes les opinions. C'est en Angleterre, d'ailleurs, qu'est né et que s'est développé dans sa grandeur et dans sa puissance le gouvernement auquel je suis sincèrement attaché, ce gouvernement parlementaire dont en France nous poursuivons la réalité avec tant de peine et si peu de succès. J'ajoute que, de tous les grands états européens, l'Angleterre est le seul qui n'ait aucune malveillance pour notre révolution, et qui, lorsque ses intérêts ne sont pas contraires aux nôtres, nous veuille un peu de bien. De plus, et ceci est le point capital, l'alliance anglo-française, quand elle est réelle, garantit la paix du monde, et favorise au plus haut degré les progrès de la civilisation. Malgré cela, je ne crois pas, je ne crois plus, à l'union intime de la France et de l'Angleterre. Je vais dire pourquoi.

Mettons pour un moment de côté les raisons que j'ai déjà indiquées, raisons graves pourtant, qui rendent l'alliance anglaise difficile à justifier dans le pays. Supposons que le temps ait triomphé des antipathies nationales, vaincu les préjugés populaires, rapproché les intérêts commerciaux; supposons même que toute idée d'agrandissement ait disparu, et que la France ne tourne plus un œil de regret vers son ancienne frontière; encore faut-il, pour que l'union intime des deux pays s'établisse, que ce soit à des conditions égales et de manière qu'une des parties ne reste pas à la discrétion de l'autre. Or, n'est-il pas presque impossible qu'il en soit ainsi? L'Angleterre, état insulaire et la première des puissances maritimes, n'a rien à craindre, on le sait et elle le sait, pour son indépendance et pour sa nationalité. Pour elle, toute la question est d'augmenter ses possessions d'outre-mer, d'accroître son commerce, d'étendre son influence. C'est donc à la fois sur tous les points du globe qu'on la rencontre,

c'est de toutes les puissances qu'elle a besoin à la fois, c'est à toutes les puissances qu'elle a simultanément affaire.

D'une telle situation plus encore peut-être que du caractère national, est née cette politique égoïste, qui, depuis si long-temps, a signalé tous les cabinets anglais. Parce qu'elle est en sûreté, l'Angleterre veut se passer toutes ses fantaisies; parce qu'elle a des intérêts divers dans toutes les parties du monde, il lui faut des appuis et des langages divers. Ne vous étonnez donc pas que l'Angleterre soit monarchique dans tel pays et républicaine dans tel autre, ici votre alliée, là votre ennemie, aujourd'hui pleine d'égards et de bienveillance, demain dédaigneuse et hautaine. Ne vous étonnez pas qu'elle emprunte successivement ou à la fois tous les principes et tous les tons. C'est là la condition de sa grandeur, de sa puissance et presque de son existence. On parle beaucoup depuis quelque temps de politique d'isolement; la politique d'isolement par excellence est celle de l'Angleterre. Il entre seulement dans les calculs de cette politique de ne pas s'avouer elle-même et de prendre un autre nom.

Je ne discute pas la politique que je signale en ce moment; je me borne à constater que cette politique existe et qu'elle paraît plus florissante que jamais. Or, la France, je le demande, y sera-t-elle prise une seconde fois? Dans le résumé qui commence cet article, on a pu voir comment, dans les plus beaux temps de l'alliance, l'Angleterre s'est comportée à notre égard en Grèce, en Espagne, en Belgique, partout. On a vu un peu plus loin quels sont les véritables motifs, les motifs avoués du traité du 15 juillet. La France s'exposera-t-elle de nouveau à de semblables déceptions? Voilà la vraie question, celle que je pose, et qui malheureusement ne me paraît pas susceptible de deux solutions. Ainsi, qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas de savoir si l'alliance anglo-française, sincère et réelle, serait bonne pour la France et pour le monde. Sur ce point, je reste, pour ma part, fidèle à ma vieille conviction; mais il s'agit de savoir si, de la part de l'Angleterre au moins, l'alliance anglo-française peut être sincère et réelle; il s'agit de savoir en outre si la France doit s'accommoder d'être, selon les convenances et les caprices du moment, prise, quittée et reprise. Je ne le pense pas, et je crois être certain que la France est de cet avis tout entière. Il y avait en France, il y a un an, des hommes politiques qui combattaient l'alliance anglaise et d'autres qui la soutenaient. Les premiers aujourd'hui se targuent de prévoyance; les derniers s'affligent et s'irritent d'avoir été trompés;

tous se promettent de garder au fond du cœur le long souvenir d'une conduite que rien ne peut justifier.

Maintenant faut-il, passant d'un extrême à l'autre, que la France se précipite en aveugle dans de nouvelles alliances, et se pose systématiquement comme ennemie de l'Angleterre? Quelques personnes le voudraient; mais il n'y aurait, ce me semble, dans une telle politique ni dignité ni sûreté. De tout ce qui constitue une alliance réelle, la bienveillance réciproque, les rapports intimes et confians, les bons offices mutuels, il ne peut plus être question; rien n'empêche d'ailleurs que les deux pays, quand ils seront d'accord, n'agissent encore en commun. Nous sommes aujourd'hui, par rapport à l'Angleterre, ce que nous avons été depuis dix ans par rapport aux autres puissances européennes, désireux de vivre en paix, mais libres de tout engagement comme de toute préférence, et prêts, si quelque collision éclate, à profiter, soit d'un côté soit de l'autre, de toutes les chances qui peuvent s'offrir à nous. Si cette situation a ses inconvéniens, elle a aussi ses avantages, et, puisqu'on nous l'a faite, nous devons l'accepter résolument, sans hésiter et sans nous en départir.

Cette politique d'isolement et d'expectative est tout simplement, au reste, celle que la chambre a conseillée dans son adresse et que le gouvernement a acceptée. On sait quel est mon avis sur ce qui s'est passé il y a trois mois, et sur la mission que le ministère est venu remplir. Selon moi, il y avait dans la question d'Orient une autre attitude à prendre, un autre rôle à jouer, et je persiste à croire que, même au mois d'octobre, une résolution plus énergique eût tout sauvé. Mais quand les faits ont été accomplis et le ministère changé, il est clair que l'attitude d'isolement était la seule possible. J'ajoute, pour être juste, que, cette attitude une fois prise, il me paraît qu'elle a été jusqu'ici bien gardée. Je n'en veux d'autre preuve que l'inquiétude qui se manifeste en Angleterre, et l'amertume avec laquelle la presse ministérielle commence à parler des ministres qu'elle exaltait naguère, entre autres de M. Guizot. J'espère que le gouvernement persévérera, et que ni injures ni caresses ne le feront dévier de son terrain. Encore une fois, nous ne sommes pas les ennemis de l'Angleterre; nous ne sommes plus ses alliés. Il faut que cela soit bien entendu et bien compris de tout le monde.

Il est une dernière réflexion qui me frappe. Supposez qu'au mois de juillet dernier un ministère tory ait gouverné l'Angleterre et que les signataires du traité s'appellent le duc de Wellington et lord

Aberdeen, au lieu de lord Melbourne et de lord Palmerston; supposez que le parti, jusqu'à ce jour peu favorable à la France, ait ainsi brisé l'alliance française et rétabli, au profit du souverain légitime de la Turquie, une sorte de sainte-alliance; supposez que dans les détails de la négociation comme dans l'exécution de la convention il y ait eu si peu de franchise, de courtoisie, de ménagemens pour la France; puis supposez que le parlement s'ouvre dans de telles circonstances et ait à rendre compte de sa conduite, de quel blâme énergique, de quelles éloquentes malédictions les whigs et les radicaux ne poursuivraient-ils pas une politique si déloyale et si imprévoyante! « Vous triomphez, diraient-ils, parce que nos matelots se sont bien battus, et le succès actuel vous enivre; mais ce succès, il faut que le pays en connaisse les déplorables conséquences. L'Angleterre avait un ennemi qui depuis dix ans ne cesse de marcher à sa rencontre, et qui, tôt ou tard, doit lui livrer un combat à mort. Elle avait un allié sur lequel, au moment décisif, elle pouvait compter. Eh bien! pour un intérêt douteux, insignifiant, passager, vous avez voulu que l'Angleterre se joignît à son ennemi pour affaiblir, pour humilier son allié. Vous avez ainsi perdu cet allié, et préparé peut-être, pour un avenir prochain, la plus redoutable des coalitions. Vous avez de plus, en vous jetant dans les bras des états absolutistes, brisé à jamais l'union des états constitutionnels, cette union qui promettait de si nobles, de si pacifiques conquêtes à la liberté, à la civilisation. C'est là sacrifier le principal à l'accessoire, l'avenir au présent, la grande politique à la petite. La paix du monde compromise, les progrès de la civilisation arrêtés, l'alliance française perdue, la puissance russe doublée, voilà en définitive les résultats de votre funeste conduite. Retirez-vous donc, et cédez la place à des hommes qui pourront travailler à réparer les maux que vous avez faits. »

Si la question s'était ainsi posée et qu'un tel langage eût été tenu, la France du moins eût pu croire que le pays ne s'associait point à la conduite de son gouvernement. Au lieu de s'en prendre au pays, peut-être alors s'en serait-elle prise uniquement à ceux que, depuis cinquante ans, elle considère comme ses éternels ennemis. Mais ce sont les whigs qui ont signé le traité, et dès-lors toute illusion comme toute réparation est devenue impossible. Les tories ont approuvé le traité, parce qu'il est conforme à leur politique; les whigs et les radicaux modérés, parce qu'ils soutiennent le cabinet. Les radicaux extrêmes sont seuls restés fidèles à l'alliance, et ce n'est pas assez.

On peut donc dire qu'en trois mois les whigs ont fait plus que les tories en vingt ans pour séparer définitivement la France de l'Angleterre. J'ignore si cette déplorable politique leur a assuré pour quelques jours le pouvoir qui leur échappait à la fin de la dernière session; mais ce que je sais, c'est qu'ils ne tomberont plus aujourd'hui comme ils seraient tombés il y a un an. Il y a un an, ils eussent emporté leurs principes, leur caractère, et les vives sympathies de tout ce qui aime la liberté et la civilisation. Ils rentreront aujourd'hui dans la retraite, infidèles à eux-mêmes et maudits en Europe par ceux qui furent leurs véritables amis. Quant aux tories modérés, je n'hésite pas à dire qu'ils doivent beaucoup au traité du 15 juillet, et que leur situation s'est élevée autant que celle des whigs a descendu. La France, qui, l'an dernier, eût vu leur avénement avec chagrin, le verrait aujourd'hui avec joie, et les puissances absolutistes les préféreront toujours aux whigs, malgré ce que ceux-ci ont fait pour elles. Pour moi, je n'hésite pas à le dire, entre lord Melbourne et sir Robert Peel, celui-ci a la supériorité incontestable de la conséquence dans la conduite et de la mesure dans le langage. Quand sir Robert Peel sera premier ministre, je ne crois pas que l'alliance doive se renouer; mais elle sera certainement moins impossible qu'aujourd'hui.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.

UN HIVER

AU

MIDI DE L'EUROPE.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

Quoique Majorque ait été occupée pendant quatre cents ans par les Maures, elle a gardé peu de traces réelles de leur séjour. Il ne reste d'eux à Palma qu'une petite salle de bains. Des Romains, il ne reste rien, et des Carthaginois, quelques débris seulement vers l'ancienne capitale Alcudia, et la tradition de la naisance d'Annibal, que M. Grasset de Saint-Sauveur attribue à l'outrecuidance majorquine, quoique ce fait ne soit pas dénué de vraisemblance (2). Mais le goût arabe s'est perpétué dans les moindres constructions, et il était nécessaire que M. Laurens redressât toutes les erreurs archéologiques de ses devanciers, pour que les voyageurs ignorans comme moi ne

(1) Voyez la livraison du 15 janvier.

(2) « Les Majorquins prétendent qu'Hamilcar, passant d'Afrique en Catalogne avec sa femme, alors enceinte, s'arrêta sur une pointe de l'île où était bâti un temple dédié à Lucine, et qu'Annibal naquit en cet endroit. On trouve ce même conte dans l'*Histoire de Majorque*, par Dameto. » (Grasset de Saint-Sauveur.)

crussent pas retrouver à chaque pas d'authentiques vestiges de l'architecture mauresque.

« Je n'ai point vu dans Palma, dit M. Laurens, de maisons dont la date parût fort ancienne. Les plus intéressantes par leur architecture et leur antiquité appartenaient toutes au commencement du XVI[e] siècle; mais l'art gracieux et brillant de cette époque ne s'y montre pas sous la même forme qu'en France. Ces maisons n'ont, au-dessus du rez-de-chaussée, qu'un étage et un grenier très bas (1). L'entrée, dans la rue, consiste en une porte à plein cintre, sans aucun ornement; mais la dimension et le grand nombre de pierres disposées en longs rayons lui donnent une grande physionomie. Le jour pénètre dans les grandes salles du premier étage à travers de hautes fenêtres divisées par des colonnes excessivement effilées, qui leur donnent une apparence entièrement arabe. Ce caractère est si prononcé, qu'il m'a fallu examiner plus de vingt maisons construites d'une manière identique, et les étudier dans toutes les parties de leur construction, pour arriver à la certitude que ces fenêtres n'avaient pas été enlevées à quelques murs de ces palais mauresques, vraiment féériques, dont l'Alhambra de Grenade nous reste comme échantillon. Je n'ai rencontré qu'à Majorque des colonnes qui, avec une hauteur de six pieds, n'ont qu'un diamètre de trois pouces. La finesse des marbres dont elles sont faites, le goût du chapiteau qui les surmonte, tout cela m'avait fait supposer une origine arabe. Quoi qu'il en soit, l'aspect de ces fenètres est aussi joli qu'original. Le grenier qui constitue l'étage supérieur est une galerie, ou plutôt une suite de fenêtres rapprochées et copiées exactement sur celles qui forment le couronnement de la *Lonja*. Enfin, un toit fort avancé, soutenu par des poutres artistement ciselées, préserve cet étage de la pluie ou du soleil, et produit des effets piquans de lumière par les longues ombres qu'il projette sur la maison et par l'opposition de la masse brune de la charpente avec les tons brillans du ciel. L'escalier, travaillé avec un grand goût, est placé dans une cour, au centre de la maison, et séparé de l'entrée sur la rue par un vestibule où l'on remarque des pilastres dont le chapiteau est orné de feuillages sculptés, ou de quelque blason supporté par des anges. Pendant plus d'un siècle encore après la renaissance, les Majorquins ont mis un grand luxe dans la construction de leurs habitations

(1) Ce ne sont pas précisément des greniers, mais bien des étendoirs, appelés dans le pays *porchos*.

particulières. Tout en suivant la même distribution, ils ont apporté dans les vestibules et dans les escaliers les changemens de goût que l'architecture devait amener. Ainsi l'on trouve partout la colonne toscane ou dorienne; des rampes, des balustrades, donnent toujours une apparence somptueuse aux demeures de l'aristocratie. Cette prédilection pour l'ornement de l'escalier et ce souvenir du goût arabe se retrouvent aussi dans les plus humbles habitations, même lorsqu'une seule échelle conduit directement de la rue au premier étage. Alors, chaque marche est recouverte de carreaux en faïence peinte de fleurs brillantes, bleues, jaunes, ou rouges. »

Cette description est fort exacte, et les dessins de M. Laurens rendent bien l'élégance de ces intérieurs dont le péristyle fournirait à nos théâtres de beaux décors d'une extrême simplicité. Ces petites cours pavées en dalles, et parfois entourées de colonnes comme le *cortile* des palais de Venise, ont aussi pour la plupart un puits d'un goût très pur au milieu. Elles n'ont ni le même aspect, ni le même usage que nos cours malpropres et nues. On n'y place jamais l'entrée des écuries et des remises. Ce sont de véritables préaux, peut-être un souvenir de l'atrium des Romains. On y retrouve en quelque sorte le prothyrum et le cavœdium; le puits du milieu y tient évidemment la place de l'impluvium. Lorsque ces péristyles sont ornés de pots de fleurs et de tendines de jonc, ils ont un aspect à la fois élégant et sévère dont les seigneurs majorquins ne comprennent nullement la poésie; car ils ne manquent guère de s'excuser sur la vétusté de leurs demeures, et si vous en admirez le style, ils sourient, croyant que vous les raillez, ou méprisant peut-être en eux-mêmes ce ridicule excès de courtoisie française.

Au reste, tout n'est pas également poétique dans la demeure des nobles majorquins. Il est certains détails de malpropreté dont je serais fort embarrassé de donner l'idée à mes lecteurs, à moins, comme écrivait Jacquemont en parlant des mœurs indiennes, d'achever ma lettre en latin. Ne sachant pas le latin, je renvoie les curieux au passage que M. Grasset de Saint-Sauveur, écrivain moins sérieux que M. Laurens, mais fort véridique sur ce point, consacre à la situation des garde-manger à Majorque et dans beaucoup d'anciennes maisons d'Espagne et d'Italie. Ce passage est curieux à cause d'une prescription de la médecine espagnole qui règne encore dans toute sa vigueur à Majorque, et qui est des plus étranges (1).

(1) Voyez Grasset de Saint-Sauveur, p. 119.

L'intérieur de ces palais ne répond nullement à l'extérieur. Rien de plus significatif, chez les nations comme chez les individus, que la disposition et l'ameublement des habitations. A Paris, où les caprices de la mode et l'abondance des produits industriels font varier si étrangement l'aspect des appartemens, il suffit bien, n'est-ce pas? d'entrer chez une personne aisée, pour se faire, en un clin d'œil, une idée de son caractère, pour se dire si elle a du goût ou de l'ordre, de l'avarice ou de la négligence, un esprit méthodique ou romanesque, de l'hospitalité ou de l'ostentation. J'ai mes systèmes là-dessus, comme chacun a les siens, ce qui ne m'empêche pas de me tromper fort souvent dans mes inductions, ainsi qu'il arrive à bien d'autres. J'ai particulièrement horreur d'une pièce peu meublée et très bien rangée. A moins qu'une grande intelligence et un grand cœur, tout-à-fait emportés hors de la sphère des petites observations matérielles, n'habitent là comme sous une tente, je m'imagine que l'hôte de cette demeure est une tête vide et un cœur froid. Je ne comprends pas que lorsqu'on habite réellement entre quatre murailles, on n'éprouve pas le besoin de les remplir, ne fût-ce que de bûches et de paniers, et d'y voir vivre quelque chose autour de soi, ne fût-ce qu'une pauvre giroflée ou un pauvre moineau. Le vide et l'immobile me glacent d'effroi, la symétrie et l'ordre rigoureux me navrent de tristesse; et si mon imagination pouvait se représenter la damnation éternelle, mon enfer serait certainement de vivre à jamais dans certaines maisons de province où règne l'ordre le plus parfait, où rien ne change jamais de place, où l'on ne voit rien traîner, où rien ne s'use ni se brise, et où pas un animal ne pénètre, sous prétexte que les choses animées gâtent les choses inanimées. Eh! périssent tous les tapis du monde, si je ne dois en jouir qu'à la condition de n'y jamais voir gambader un enfant, un chien ou un chat! Cette propreté rigide ne prend pas sa source dans l'amour véritable de la propreté, mais dans une excessive paresse, ou dans une économie sordide. Avec un peu plus de soin et d'activité, la *ménagère* sympathique à mes goûts peut maintenir dans notre intérieur cette propreté dont je ne puis pas me passer non plus. Mais que dire et que penser des mœurs et des idées d'une famille dont le *home* est vide et immobile, sans avoir l'excuse ou le prétexte de la propreté? S'il arrive qu'on se trompe aisément, comme je le disais tout à l'heure, dans les inductions particulières, il est difficile de se tromper dans les inductions générales. Le caractère d'un peuple se révèle dans son costume et dans son ameublement, aussi bien que

dans ses traits et dans son langage. Ayant parcouru Palma pour y chercher des appartemens, je suis entré dans un assez grand nombre de maisons; tout s'y ressemblait si exactement, que je pouvais conclure de là à un caractère général chez leurs occupans. Je n'ai pénétré dans aucun de ces intérieurs sans avoir le cœur serré de déplaisir et d'ennui, rien qu'à voir les murailles nues, les dalles tachées et poudreuses, les meubles rares et malpropres. Tout y portait témoignage de l'indifférence et de l'inaction; jamais un livre, jamais un ouvrage de femme. Les hommes ne lisent pas, les femmes ne cousent même pas. Le seul indice d'une occupation domestique, c'est l'odeur de l'ail qui trahit le travail culinaire; et les seules traces d'un amusement intime, ce sont les bouts de cigare semés sur le pavé. Cette absence de vie intellectuelle fait de l'habitation quelque chose de mort et de creux qui n'a pas d'analogue chez nous, et qui donne au Majorquin plus de ressemblance avec l'Africain qu'avec l'Européen. Ainsi, toutes ces maisons où les générations se succèdent sans rien transformer autour d'elles, et sans marquer aucune empreinte individuelle sur les choses qui ordinairement participent en quelque sorte à notre vie humaine, font plutôt l'effet de caravansérails que de maisons véritables; et tandis que les nôtres donnent l'idée d'un nid pour la famille, celles-là semblent des gîtes où les groupes d'une population errante se retireraient indifféremment pour passer la nuit. Des personnes qui connaissaient bien l'Espagne m'ont dit qu'il en était généralement ainsi dans toute la Péninsule.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le péristyle ou *l'atrium* des palais de *chevaliers* (c'est ainsi que s'intitulent encore les patriciens de Majorque) ont un grand caractère d'hospitalité et même de bien-être. Mais, dès que vous avez franchi l'élégant escalier et pénétré dans l'intérieur des chambres, vous croyez entrer dans un lieu disposé uniquement pour la sieste. De vastes salles, ordinairement dans la forme d'un carré long, très élevées, très froides, très sombres, toutes nues, blanchies à la chaux sans aucun ornement, avec de grands vieux portraits de famille tout noirs et placés sur une seule ligne, si haut qu'on n'y distingue rien, quatre ou cinq chaises d'un cuir gras et mangé aux vers, bordées de gros clous dorés qu'on n'a pas nettoyés depuis deux cents ans, quelques nattes valenciennes, ou seulement quelques peaux de mouton à longs poils jetées çà et là sur le pavé, des croisées placées très haut et recouvertes de pagnes épaisses, de larges portes de bois de chêne noir ainsi que le plafond à solives, et parfois une antique portière de drap d'or portant

l'écusson de la famille richement brodé, mais terni et rongé par le temps, tels sont les palais majorquins à l'intérieur. On n'y voit guère d'autres tables que celles où l'on mange; les glaces sont fort rares, et tiennent si peu de place dans ces panneaux immenses, qu'elles n'y jettent aucune clarté. On trouve le maître de la maison debout et fumant dans un profond silence, la maîtresse assise sur une grande chaise, et jouant de l'éventail sans penser à rien. On ne voit jamais les enfans: ils vivent avec les domestiques, à la cuisine ou au grenier, je ne sais; les parens ne s'en occupent pas. Un chapelain va et vient dans la maison sans rien faire. Les quinze ou trente valets font la sieste, pendant qu'une vieille servante hérissée ouvre la porte au quinzième coup de sonnette du visiteur. Cette vie ne manque certainement pas de *caractère*, comme nous dirions dans l'acception illimitée que nous donnons aujourd'hui à ce mot; mais, si l'on condamnait à vivre ainsi le plus calme de nos bourgeois, il y deviendrait certainement fou de désespoir, ou démagogue par réaction d'esprit.

Les trois principaux édifices de Palma sont la cathédrale, la Lonja (bourse) et le Palacio-Real.

La cathédrale, attribuée par les Majorquins à don *Jaïme el Conquistador,* leur premier roi chrétien et en quelque sorte leur Charlemagne, fut en effet entreprise sous ce règne, en 1390; mais elle ne fut terminée qu'en 1601. Elle est d'une immense nudité; la pierre calcaire dont elle est entièrement bâtie est d'un grain très fin et d'une belle couleur d'ambre. Cette masse imposante, qui s'élève au bord de la mer, est d'un grand effet lorsqu'on entre dans le port; mais elle n'a de vraiment estimable, comme goût, que le portail méridional signalé par M. Laurens comme le plus beau specimen de l'art gothique qu'il ait jamais eu occasion de dessiner. L'intérieur est des plus sévères et des plus sombres. Les vents maritimes pénétrant avec fureur par les larges ouvertures du portail principal, et renversant les tableaux et les vases sacrés au milieu des offices, on a muré les portes et les rosaces de ce côté. Ce vaisseau n'a pas moins de cinq cent quarante palmes (1) de longueur sur trois cent soixante-quinze de largeur. Au milieu du chœur, on remarque un sarcophage de marbre fort simple, qu'on ouvre aux étrangers pour leur montrer la momie de don Jaime II, fils du Conquistador, prince dévot, aussi faible et aussi doux que son père fut entreprenant et belliqueux.

(1) Le *palmo* espagnol est le *pan* de nos provinces méridionales.

Les Majorquins prétendent que leur cathédrale est très supérieure à *la de Barcelone,* de même que leur Lonja est infiniment, selon eux, plus belle que *la de Valence.* Je n'ai pas vérifié le dernier point; quant au premier, il est insoutenable. Dans l'une et dans l'autre cathédrale, on remarque le singulier trophée qui orne la plupart des métropoles de l'Espagne : c'est la hideuse tête de Maure en bois peint, coiffée d'un turban, qui termine le pendentif de l'orgue. Cette représentation d'une tête coupée est souvent ornée d'une longue barbe blanche, et peinte en rouge en dessous pour figurer le sang impur du vaincu. On voit, sur les clés de voûte des nefs, de nombreux écussons armoiriés. Apposer ainsi son blason dans la maison de Dieu était un privilége que les chevaliers majorquins payaient fort cher; et c'est grace à cet impôt prélevé sur la vanité, que la cathédrale a pu être achevée dans un siècle où la dévotion était refroidie. Il faudrait être bien injuste pour attribuer aux seuls Majorquins une faiblesse qui leur a été commune avec les nobles dévots du monde entier à cette époque.

La Lonja est le monument qui m'a le plus frappé par ses proportions élégantes et un caractère d'originalité que n'excluent ni une régularité parfaite ni une simplicité pleine de goût. Cette bourse, qui fut commencée et terminée dans la première moitié du XVe siècle, que l'illustre Jovellanos a décrite avec soin, et que le *Magasin Pittoresque* a popularisée par un dessin fort intéressant, publié il y a déjà plusieurs années, M. Laurens l'a retracée également, et je renvoie le lecteur à son article descriptif. L'intérieur est une seule vaste salle soutenue par six piliers cannelés en spirale, d'une ténuité élégante. Destinée jadis aux réunions des marchands et des nombreux navigateurs qui affluaient à Palma, la Lonja témoigne de la splendeur passée du commerce majorquin; aujourd'hui, elle ne sert plus qu'aux fêtes publiques. Ce devait être une chose intéressante de voir les Majorquins, revêtus des riches costumes de leurs pères, s'ébattre gravement dans cette antique salle de bal; mais la pluie nous tenait alors captifs dans la montagne, et il ne nous fut pas possible de voir ce carnaval, moins renommé et moins triste peut-être que celui de Venise. Quant à la Lonja, quelque belle qu'elle m'ait paru, elle n'a pas fait tort dans mes souvenirs à cet adorable bijou qu'on appelle la Cadoro, ou l'ancien hôtel des monnaies, sur le Grand-Canal.

Le Palacio-Real de Palma, que M. Grasset de Saint-Sauveur n'hésite point à croire romain et mauresque (ce qui lui a inspiré des émotions tout-à-fait dans le goût de l'empire), a été bâti, dit-on, en 1309. M. Laurens se déclare troublé dans sa conscience, à l'en-

droit des petites fenêtres géminées et des colonnettes énigmatiques qu'il a étudiées dans ce monument. Serait-il donc trop audacieux d'attribuer les anomalies de goût qu'on remarque dans tant de constructions majorquines à l'intercallation d'anciens fragmens dans des constructions subséquentes? De même qu'en France et en Italie le goût de la renaissance introduisit des médaillons et des bas-reliefs vraiment grecs et romains dans les ornemens de sculpture, n'est-il pas probable que les chrétiens de Majorque, après avoir renversé tous les ouvrages arabes, en utilisèrent les riches débris et les incrustèrent de plus en plus dans leurs constructions postérieures? Quoi qu'il en soit, le Palacio-Real de Palma est d'un aspect fort pittoresque. Rien de plus irrégulier, de plus incommode et de plus sauvagement moyen-âge que cette habitation seigneuriale; mais aussi rien de plus fier, de plus caractérisé, de plus hidalgo que ce manoir composé de galeries, de tours, de terrasses et d'arcades grimpant les unes sur les autres à une hauteur considérable, et terminées par un ange gothique, qui, du sein des nues, regarde l'Espagne par-dessus la mer (1).

Un quatrième monument fort remarquable est le palais de l'ayuntamiento, ouvrage du XVI[e] siècle, dont M. Laurens compare avec raison le style à celui des palais de Florence. Le toit est surtout re-

(1) Ce palais, qui renferme les archives, est la résidence du capitaine-général, le personnage le plus éminent de l'île. Voici comment M. Grasset de Saint-Sauveur décrit l'intérieur de cette résidence : « La première pièce est une espèce de vestibule servant de corps-de-garde. On passe à droite dans deux grandes salles, où à peine rencontre-t-on un siége. La troisième est la salle d'audience; elle est décorée d'un trône en velours cramoisi enrichi de crépines en or, porté sur une estrade de trois marches couvertes d'un tapis. Aux deux côtés sont deux lions en bois doré. Le dais qui couvre le trône est également de velours cramoisi surmonté de panaches en plumes d'autruche. Au-dessus du trône sont suspendus les portraits du roi et de la reine. C'est dans cette salle que le général reçoit, les jours d'étiquette ou de *gala*, les différens corps de l'administration civile, les officiers de la garnison, et les étrangers de considération. » Le capitaine-général, faisant les fonctions de gouverneur, pour qui nous avions des lettres, nous fit en effet l'honneur de recevoir dans cette salle celui de nous qui se chargea d'aller les lui présenter. Notre compagnon trouva ce haut fonctionnaire près de son trône, le même à coup sûr que décrivait Grasset de Saint-Sauveur en 1807; car il était usé, fané, rapé, et quelque peu taché d'huile et de bougie. Les deux lions n'étaient plus guère dorés, mais ils faisaient toujours une grimace très féroce. Il n'y avait de changé que l'effigie royale; cette fois, c'était l'innocente Isabelle, monstrueuse enseigne de cabaret, qui occupait le vieux cadre doré où ses augustes ancêtres s'étaient succédés comme les modèles dans le *passe-partout* d'un élève en peinture. Le gouverneur, pour être logé comme le duc d'Irénéus d'Hoffmann, n'en était pas moins un homme fort estimé et un prince fort affable.

marquable par l'avancement de ses bords, comme ceux des palais florentins et des chalets suisses; mais il a cela de particulier, qu'il est soutenu par des caissons à rosaces fort richement sculptées sur bois, alternées avec de longues cariatides couchées sous cet auvent, qu'elles semblent porter en gémissant, car la plupart d'entre elles ont la face cachée dans leurs mains. Je n'ai pas vu l'intérieur de cet édifice dans lequel se trouve la collection des portraits des grands hommes de Majorque. Au nombre de ces illustres personnages, M. Laurens a vu le fameux don Jaime, sous les traits d'un *roi de carreau*. Il y a vu aussi un très ancien tableau représentant les funérailles de Raymon Lulle, Majorquin, lequel offre une série très intéressante et très variée des anciens costumes revêtus par l'innombrable cortége du docteur illuminé. Enfin M. Laurens a vu dans ce palais consistorial un magnifique *Saint Sébastien* de Van-Dyck, dont personne, à Majorque, ne m'a daigné signaler l'existence. « Palma possède une école de dessin, ajoute M. Laurens, qui a déjà formé, dans notre XIXe siècle seulement, trente-six peintres, huit sculpteurs, onze architectes et six graveurs, tous professeurs célèbres, s'il faut en croire le dictionnaire des artistes célèbres de Majorque, que vient de publier le savant Antonio Furio. J'avoue ingénument que pendant mon séjour à Palma je ne me suis pas cru entouré de tant de grands hommes, et que je n'ai rien vu qui me fît deviner leur existence..... Quelques riches familles conservent plusieurs tableaux de l'école espagnole..... Mais si vous parcourez les magasins, si vous entrez dans la maison du simple citoyen, vous n'y trouverez que ces images coloriées étalées par des colporteurs sur nos places publiques, et qui ne trouvent accès en France que sous l'humble toit du pauvre paysan. »

Le palais dont Palma se glorifie le plus est celui du comte de Montenegro, vieillard octogénaire, autrefois capitaine-général, un des personnages de Majorque les plus illustres par la naissance et les plus importans par la richesse. Ce seigneur possède une bibliothèque que nous fûmes admis à visiter, mais dont je n'ouvris pas un seul volume, et dont je ne saurais absolument rien dire (tant mon respect pour les livres est voisin de l'épouvante), si un savant compatriote ne m'eût appris l'importance des trésors devant lesquels j'étais passé indifférent, comme le coq de la fable au milieu des perles. Ce compatriote (1), qui est resté près de deux ans en Catalogne et à Majorque

(1) M. Tastu, un de nos linguistes les plus érudits, et l'époux d'une de nos muses au talent le plus pur et au caractère le plus noble.

pour y faire des études sur la langue romane, m'a communiqué obligeamment ses notes, et m'a autorisé avec une générosité, bien rare chez les érudits, à y puiser à discrétion. Je ne le ferai pas sans prévenir mon lecteur que ce voyageur a été aussi enthousiasmé de toutes choses à Majorque que j'y ai été désappointé. Je pourrais dire, pour expliquer cette divergence d'impressions, que, lors de mon séjour, la population majorquine s'était gênée et resserrée pour faire place à vingt mille Espagnols que la guerre avait refoulés, et que j'ai pu, sans erreur et sans prévention, trouver Palma moins habitable, et les Majorquins moins disposés à accueillir un nouveau surcroît d'étrangers qu'ils ne l'étaient sans doute deux ans auparavant. Mais j'aime mieux encourir le blâme d'un bienveillant redresseur que d'écrire sous une autre impression que la mienne propre. Je serai bien heureux, d'ailleurs, d'être contredit et réprimandé publiquement, comme je l'ai été en particulier; car le public y gagnera un livre bien plus exact et bien plus intéressant sur Majorque que cette relation décousue, et peut-être injuste à mon insu, que je suis forcé de lui donner. Que M. Tastu publie donc son voyage; je lirai avec grand contentement de cœur, je le jure, tout ce qui pourra me faire changer d'opinion sur les Majorquins : j'en ai connu quelques-uns que je voudrais pouvoir considérer comme les représentans du type général, et qui, je l'espère, ne douteront pas de mes sentimens à leur égard, si cet écrit tombe jamais entre leurs mains.

Je trouve donc dans les notes de M. Tastu, à l'endroit des richesses intellectuelles que possède encore Majorque, cette bibliothèque du comte de Montenegro, que j'ai parcourue peu révérencieusement à la suite du chapelain de la maison, occupé que j'étais d'examiner cet intérieur d'un vieux chevalier majorquin célibataire, intérieur triste et grave s'il en fut, régi silencieusement par un prêtre.

« Cette bibliothèque, dit M. Tastu, a été composée par l'oncle du comte de Montenegro, le cardinal Antonio Despuig, l'ami intime de Pie VI. Le savant cardinal avait réuni tout ce que l'Espagne, l'Italie et la France avaient de remarquable en bibliographie. La partie qui traite de la numismatique et des arts de l'antiquité y est surtout au grand complet.

« Parmi le petit nombre de manuscrits qu'on y trouve, il en est un fort curieux pour les amateurs de calligraphie : c'est un livre d'heures. Les miniatures en sont précieuses; il est des meilleurs temps de l'art. L'amateur de blason y trouvera encore un armorial où sont dessinés avec leurs couleurs les écus d'armes de la noblesse espa-

gnole, y compris ceux des familles aragonaises, mallorquines, roussillonnaises et languedociennes. Le manuscrit, qui paraît être du XVIe siècle, a appartenu à la famille Dameto, alliée aux Despuig et aux Montenegro. En le feuilletant, nous y avons trouvé l'écu de la famille des *Bonapart*, d'où descendait notre grand Napoléon, et dont nous avons tiré le *fac-simile* qu'on verra ci-après.........

« On trouve encore dans cette bibliothèque la belle carte nautique du Mallorquin Valsequa, manuscrit de 1439, chef-d'œuvre de calligraphie et de dessin topographique, sur lequel le miniaturiste a exercé son précieux travail. Cette carte avait appartenu à Améric Vespuce, qui l'avait achetée fort cher, comme l'atteste une légende en écriture du temps, placée sur le dos de ladite carte : *Questa ampla pelle di geografia fù pagata da Amerigo Vespucci CXXX ducati di oro di marco*. Ce précieux monument de la géographie du moyen-âge sera incessamment publié pour faire suite à l'atlas catalan-mallorquin de 1375, inséré dans le XIVe vol., 2e partie, des Notices de manuscrits de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. »

En transcrivant cette note, les cheveux me dressent à la tête, car une scène affreuse se retrace à ma pensée. Nous étions dans cette même bibliothèque de Montenegro, et le chapelain déroulait devant nous cette même carte nautique, ce monument si précieux et si rare, acheté par Améric Vespuce 130 ducats d'or, et Dieu sait combien par l'amateur d'antiquités le cardinal Despuig!... lorsqu'un des quarante ou cinquante domestiques de la maison imagina de poser un encrier de liége sur un des coins du parchemin, pour le tenir ouvert sur la table. Le parchemin, habitué à être roulé, et poussé peut-être en cet instant par quelque malin esprit, fit un effort, un craquement, un saut, et revint sur lui-même entraînant l'encrier, qui disparut dans le rouleau bondissant et vainqueur de toute contrainte. Ce fut un cri général; le chapelain devint plus pâle que le parchemin. On déroula lentement la carte, se flattant encore d'une vaine espérance! L'encrier était plein, mais plein jusqu'aux bords! La carte était inondée, et les jolis petits souverains peints en miniature voguaient littéralement sur une mer plus noire que le Pont-Euxin. Alors chacun perdit la tête. Je crois que le chapelain s'évanouit. Les valets accoururent avec des seaux d'eau, comme s'il se fût agi d'un incendie, et, à grands coups d'éponge et de balai, se mirent à nettoyer la carte, emportant pêle-mêle rois, mers, îles et continens. Avant que nous eussions pu nous opposer à ce zèle fatal, la carte fut en partie gâtée, mais non pas sans ressource; M. Tastu en avait pris le calque

exact, et on pourra, grace à lui, réparer tant bien que mal le dommage. Mais quelle dut être la consternation de l'aumônier lorsque son seigneur s'en aperçut! Nous étions tous à six pas de la table au moment de la catastrophe; mais je suis bien certain que nous n'en portâmes pas moins tout le poids de la faute, et que ce fait, imputé à des Français, n'aura pas contribué à les remettre en bonne odeur à Majorque. Cet évènement tragique nous empêcha d'admirer et même d'apercevoir aucune des merveilles que renferme le palais de Montenegro, ni le cabinet de médailles, ni les bronzes antiques, ni les tableaux. Il nous tardait de fuir avant que le patron rentrât, et, certains d'être accusés auprès de lui, nous n'osâmes y retourner. La note de M. Tastu suppléera donc encore ici à mon ignorance.

« Attenant à la bibliothèque du cardinal se trouve un cabinet de médailles celtibériennes, mauresques, grecques, romaines et du moyen-âge, inappréciable collection, aujourd'hui dans un désordre affligeant, et qui attend un érudit pour être rangée et classée. Les appartemens du comte de Montenegro sont décorés d'objets d'art en marbre ou en bronze antique, provenant des fouilles d'Ariccia, ou achetés à Rome par le cardinal. On y voit aussi beaucoup de tableaux des écoles espagnole et italienne, dont plusieurs pourraient figurer avec éclat dans les plus belles galeries de l'Europe. »

Il faut que je parle du château de Belver ou Bellver, l'ancienne résidence des rois de Majorque, quoique je ne l'aie vu que de loin, sur la colline d'où il domine la mer avec beaucoup de majesté. C'est une forteresse d'une grande antiquité, et une des plus dures prisons d'état de l'Espagne. « Les murailles qui existent aujourd'hui, dit M. Laurens, ont été élevées à la fin du XIII[e] siècle, et elles montrent dans un bel état de conservation un des plus curieux monumens de l'architecture militaire au moyen-âge. » Lorsque notre voyageur le visita, il y trouva une cinquantaine de prisonniers carlistes, couverts de haillons et presque nus, quelques-uns encore enfans, qui mangeaient à la gamelle avec une gaieté bruyante un chaudron de macaroni grossier cuit à l'eau. Ils étaient gardés par des soldats qui tricotaient des bas, le cigare à la bouche. C'était au château de Belver qu'on transférait effectivement à cette époque le trop plein des prisons de Barcelone. Mais des captifs plus illustres ont vu se fermer sur eux ces portes redoutables. Don Gaspar de Jovellanos, un des orateurs les plus éloquens et des écrivains les plus énergiques de l'Espagne, y expia son célèbre pamphlet *Pan y toros*, dans la *torre de homenage, cuya cuva*, dit Vargas, *es la mas cruda prision*. Il y oc-

cupa ses tristes loisirs à décrire scientifiquement sa prison, et à retracer l'histoire des évènemens tragiques dont elle avait été le théâtre au temps des guerres du moyen-âge. Les Majorquins doivent aussi à son séjour dans leur île une excellente description de leur cathédrale et de leur Lonja. En un mot, ses lettres sur Majorque sont les meilleurs documens qu'on puisse consulter. Le même cachot qu'avait occupé Jovellanos, sous le règne parasite du prince de la Paix, reçut bientôt après une autre illustration scientifique et politique. Cette anecdote peu connue de la vie d'un homme aussi justement célèbre en France que Jovellanos l'est en Espagne, intéressera d'autant plus, qu'elle est un des chapitres romanesques d'une vie que l'amour de la science jeta dans mille aventures périlleuses et touchantes.

Chargé par Napoléon de la mesure du méridien, M. Arago était en 1808 à Majorque, sur la montagne appelée *le Clot de Galatzo*, lorsqu'il reçut la nouvelle des évènemens de Madrid et de l'enlèvement de Ferdinand. L'exaspération des habitans de Majorque fut telle alors qu'ils s'en prirent au savant français et se dirigèrent en foule vers le Clot de Galatzo pour le tuer. Cette montagne est située au-dessus de la côte où descendit Jaime Ier lorsqu'il conquit Majorque sur les Maures, et comme M. Arago y faisait souvent allumer des feux pour son usage, les Majorquins s'imaginèrent qu'il faisait des signaux à une escadre française portant une armée de débarquement. Un de ces insulaires nommé Damian, maître de timonerie sur le brick affecté par le gouvernement espagnol aux opérations de la mesure du méridien, résolut d'avertir M. Arago du danger qu'il courait. Il devança ses compatriotes, et lui porta en toute hâte des habits de marin pour le déguiser. M. Arago quitta aussitôt sa montagne et se rendit à Palma. Il rencontra en chemin ceux-là même qui allaient pour le mettre en pièces, et qui lui demandèrent des renseignemens sur le maudit *gabacho* dont ils voulaient se défaire. Parlant très bien la langue du pays, M. Arago répondit à toutes leurs questions, et ne fut pas reconnu.

En arrivant à Palma, il se rendit à son brick; mais le capitaine don Manoel de Vacaro, qui jusque-là avait toujours déféré à ses ordres, refusa formellement de le conduire à Barcelone, et ne lui offrit à son bord pour tout refuge qu'une caisse dans laquelle, vérification faite, M. Arago ne pouvait tenir. Le lendemain, un attroupement menaçant s'étant formé sur le rivage, le capitaine Vacaro avertit M. Arago qu'il ne pouvait plus désormais répondre de sa vie, ajoutant, sur l'avis du capitaine-général, qu'il n'y avait pour lui

d'autre moyen de salut que d'aller se constituer prisonnier dans le fort de Belver. On lui fournit à cet effet une chaloupe sur laquelle il traversa la rade. Le peuple s'en aperçut, et, s'élançant à sa poursuite, allait l'atteindre au moment où les portes de la forteresse se fermèrent sur lui. M. Arago resta deux mois dans cette prison, et le capitaine-général lui fit dire enfin qu'il fermerait les yeux sur son évasion. Il s'échappa donc par les soins de M. Rodriguez, son associé espagnol dans la mesure du méridien. Le même Majorquin Damian, qui lui avait sauvé la vie au Clot de Galatzo, le conduisit à Alger sur une barque de pêcheur, ne voulant à aucun prix débarquer en France ou en Espagne. Durant sa captivité, M. Arago avait appris des soldats suisses qui le gardaient que des moines de l'île leur avaient promis de l'argent s'ils voulaient l'empoisonner.

En Afrique, notre savant eut bien d'autres revers, auxquels il échappa d'une façon encore plus miraculeuse; mais ceci sortirait de notre sujet, et nous espérons qu'un jour il écrira lui-même cette intéressante relation.

Au premier abord, la capitale majorquine ne révèle pas tout le caractère qui est en elle. C'est en la parcourant dans l'intérieur, en pénétrant le soir dans ses rues profondes et mystérieuses, qu'on est frappé du style élégant et de la disposition originale de ses moindres constructions. Mais c'est surtout du côté du nord, lorsqu'on y arrive de l'intérieur des terres, qu'elle se présente avec toute sa physionomie africaine. M. Laurens a senti cette beauté pittoresque qui n'eût point frappé un simple archéologue, et il a retracé un des aspects qui m'avait le plus pénétré par sa grandeur et sa mélancolie; c'est la partie du rempart sur laquelle s'élève, non loin de l'église de Saint-Augustin, un énorme massif carré sans autre ouverture qu'une petite porte cintrée. Un groupe de beaux palmiers couronne cette fabrique, dernier vestige d'une forteresse des templiers, premier plan admirable de tristesse et de nudité au tableau magnifique qui se déroule au bas du rempart, la plaine riante et fertile terminée au loin par les montagnes bleues de Valdemosa. Vers le soir, la couleur de ce paysage varie d'heure en heure en s'harmonisant toujours de plus en plus; nous l'avons vu au coucher du soleil d'un rose étincelant, puis d'un violet splendide, et puis d'un lilas argenté, et enfin d'un bleu pur et transparent à l'entrée de la nuit.

M. Laurens a dessiné plusieurs autres vues prises des remparts de Palma. « Tous les soirs, dit-il, à l'heure où le soleil colore vivement les objets, j'allais lentement par le rempart, m'arrêtant à chaque pas

pour contempler les heureux accidens qui résultaient de l'arrangement des lignes des montagnes ou de la mer avec les sommités des édifices de la ville. Ici, le talus intérieur du rempart était garni d'une effrayante haie d'aloès d'où sortaient par centaines ces hautes tiges dont l'inflorescence rappelle si bien un candélabre monumental. Au-delà, des groupes de palmiers s'élevaient dans les jardins au milieu des figuiers, des cactus, des orangers et des ricins arborescens; plus loin apparaissaient des belvédères et des terrasses ombragées de vignes; enfin, les aiguilles de la cathédrale, les clochers et les dômes des nombreuses églises se détachaient en silhouette sur le fond pur et lumineux du ciel. »

Une autre promenade dans laquelle les sympathies de M. Laurens ont rencontré les miennes, c'est celle des ruines du couvent de Saint-Dominique. Au bout d'un berceau de vigne soutenu par des piliers de marbre se trouvent quatre grands palmiers que l'élévation de ce jardin en terrasse fait paraître gigantesques, et qui font vraiment partie, à cette hauteur, des monumens de la ville avec lesquels leur cime se trouve de niveau. A travers leurs rameaux on aperçoit le sommet de la façade de Saint-Étienne, la tour massive de la célèbre horloge baléarique (1), et la tour de l'Ange du Palacio-Real.

(1) Cette horloge, que les deux principaux historiens de Majorque, Dameto et Mut, ont longuement décrite, fonctionnait encore il y a trente ans, et voici ce qu'en dit M. Grasset de Saint-Sauveur : « Cette machine, très ancienne, est appelée l'*horloge du soleil*. Elle marque les heures depuis le lever jusqu'au coucher de cet astre, suivant l'étendue plus ou moins grande de l'arc diurne et nocturne, de manière que le 10 juin elle frappe la première heure du jour à cinq heures et demie, et la quatorzième à sept et demie, la première de la nuit à huit et demie, la neuvième à quatre et demie de la matinée suivante. C'est l'inverse à commencer du 10 décembre. Pendant tout le cours de l'année, les heures sont exactement réglées, suivant les variations du lever et du coucher du soleil. Cette horloge n'est pas d'une grande utilité pour les gens du pays, qui se règlent d'après les horloges modernes; mais elle sert aux jardiniers pour déterminer les heures de l'arrosage. On ignore d'où et à quelle époque cette machine a été apportée à Palma; on ne suppose pas que ce soit d'Espagne, de France, d'Allemagne ou d'Italie, où les Romains avaient introduit l'usage de diviser le jour en douze heures, à commencer au lever du soleil. Cependant un ecclésiastique, recteur de l'université de Palma, assure, dans la troisième partie d'un ouvrage sur la religion séraphique, que des Juifs fugitifs, du temps de Vespasien, retirèrent cette fameuse horloge des ruines de Jérusalem et la transportèrent à Majorque, où ils s'étaient réfugiés. Voilà une origine merveilleuse, conséquente avec le penchant caractéristique de nos insulaires pour tout ce qui tient du prodige. L'historien Dameto et Mut, son continuateur, ne font remonter qu'à l'année 1385 l'antiquité de l'horloge baléarique. Elle fut achetée des pères dominicains et placée dans la tour où elle existe. » (*Voyage aux îles Baléares et Pithiases*, 1807.)

Ce couvent de l'inquisition, qui n'offre plus qu'un monceau de débris, où quelques arbrisseaux et quelques plantes aromatiques percent çà et là les décombres, n'est pas tombé sous la main du temps. Une main plus prompte et plus inexorable, celle des révolutions, a renversé et presque mis en poudre, il y a peu d'années, ce monument, que l'on dit avoir été un chef-d'œuvre, et dont les vestiges, les fragmens de riche mosaïque, quelques arcs légers encore debout et se dressant dans le vide comme des squelettes, attestent du moins la magnificence. C'est un grand sujet d'indignation pour l'aristocratie palmesane, et une source de regrets bien légitimes pour les artistes, que la destruction de ces sanctuaires de l'art catholique dans toute l'Espagne. Il y a dix ans, peut-être eussé-je été, moi aussi, plus frappé du vandalisme de cette destruction que de la page historique dont elle est la vignette. Mais quoiqu'on puisse avec raison, comme le fait M. Marliani dans son *Histoire politique de l'Espagne moderne*, déplorer le côté faible et violent à la fois des mesures que ce décret devait entraîner, j'avoue qu'au milieu de ces ruines je sentais une émotion qui n'était pas la tristesse que les ruines inspirent ordinairement. La foudre était tombée là, et la foudre est un instrument aveugle, une force brutale comme la colère de l'homme; mais la loi providentielle qui gouverne les élémens et préside à leurs apparens désordres sait bien que les principes d'une vie nouvelle sont cachés dans la cendre des débris. Il y eut dans l'atmosphère politique de l'Espagne, le jour où les couvens tombèrent, quelque chose d'analogue à ce besoin de renouvellement qu'éprouve la nature dans ses convulsions fécondes. Je ne crois pas ce qu'on m'a dit à Palma, que quelques mécontens avides de vengeances ou de dépouilles avaient consommé cet acte de violence à la face de la population consternée. Il faut beaucoup de mécontens pour réduire ainsi en poussière une énorme masse de bâtimens, et il faut qu'il y ait bien peu de sympathies dans une population, pour qu'elle voie ainsi accomplir un décret contre lequel elle protesterait dans son cœur. Je crois bien plutôt que la première pierre arrachée du sommet de ces dômes fit tomber de l'ame du peuple un sentiment de crainte et de respect qui n'y tenait pas plus que le clocher monacal sur sa base, et que chacun, sentant remuer ses entrailles par une impulsion mystérieuse et soudaine, s'élança sur le cadavre avec un mélange de courage et d'effroi, de fureur et de remords. Le monachisme protégeait bien des abus et caressait bien des égoïsmes; la dévotion est bien puissante en Espagne, et sans doute plus d'un

démolisseur se repentit et se confessa le lendemain au religieux qu'il venait de chasser de son asile. Mais il y a dans le cœur de l'homme le plus ignorant et le plus aveugle quelque chose qui le fait tressaillir d'enthousiasme quand le destin lui confère une mission souveraine. Le peuple espagnol avait bâti de ses deniers et de ses sueurs ces insolens palais du clergé régulier, à la porte desquels il venait recevoir depuis des siècles l'obole de la mendicité fainéante et le pain de l'esclavage intellectuel. Il avait participé à ses crimes, il avait trempé dans ses lâchetés. Il avait élevé les bûchers de l'inquisition. Il avait été complice et délateur dans les persécutions atroces dirigées contre des races entières qu'on voulait extirper de son sein. Et quand il eut consommé la ruine de ces Juifs qui l'avaient enrichi, quand il eut banni ces Maures auxquels il devait sa civilisation et sa grandeur, il eut pour châtiment céleste la misère et l'ignorance. Il eut la persévérance et la piété de ne pas s'en prendre à ce clergé, son ouvrage, son corrupteur et son fléau. Il souffrit long-temps, courbé sous ce joug façonné de ses propres mains. Et puis, un jour, des voix étranges, audacieuses, firent entendre à ses oreilles et à sa conscience des paroles d'affranchissement et de délivrance. Il comprit l'erreur de ses ancêtres, rougit de son abaissement, s'indigna de sa misère, et malgré l'idolâtrie qu'il conservait encore pour les images et les reliques, il brisa ces simulacres, et crut plus énergiquement à son droit qu'à son culte. Quelle est donc cette puissance secrète qui transporta tout d'un coup le dévot prosterné, au point de tourner son fanatisme d'un jour contre les objets de l'adoration de toute sa vie? Ce n'est, à coup sûr, ni le mécontentement des hommes, ni l'ennui des choses. C'est le mécontentement de soi-même, c'est l'ennui de sa propre timidité. Et le peuple espagnol fut plus grand qu'on ne pense ce jour-là. Il accomplit un fait décisif, et s'ôta à lui-même les moyens de revenir sur sa détermination, comme un enfant qui veut devenir homme, et qui brise ses jouets, afin de ne plus céder à la tentation de les reprendre.

Quant à don Juan Mendizabal (son nom vaut bien la peine d'être prononcé à propos de tels évènemens), si ce que j'ai appris de son existence politique m'a été fidèlement rapporté, ce serait plutôt un homme de principes qu'un homme de faits, et, selon moi, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui. De ce que cet homme d'état aurait trop présumé de la situation intellectuelle de l'Espagne en de certains jours, et trop douté en de certains autres, de ce qu'il aurait pris parfois des mesures intempestives ou incom-

plètes, et semé son idée sur des champs stériles où la semence devait être étouffée ou dévorée, c'est peut-être une raison suffisante pour qu'on lui dénie l'habileté d'exécution et la persistance de caractère nécessaires au succès immédiat de ses entreprises; mais ce n'en est pas une pour que l'histoire, prise d'un point de vue plus philosophique qu'on ne le fait ordinairement, ne le signale un jour comme un des esprits les plus généreux et les plus ardemment progressifs de l'Espagne (1). Ces réflexions me vinrent souvent parmi les ruines des couvens de Majorque, lorsque j'entendais maudire son nom, et qu'il n'était peut-être pas sans inconvénient pour nous de le prononcer avec éloge et sympathie. Je me disais alors qu'en dehors des questions politiques du moment, pour lesquelles il m'est bien permis de n'avoir ni goût ni intelligence, il y avait un jugement synthétique que je pouvais porter sur les hommes et même sur les faits, sans crainte de m'abuser. Il n'est pas si nécessaire qu'on le croit et qu'on le dit de connaître directement une nation, d'en avoir étudié à fond les mœurs et la vie matérielle, pour se faire une idée droite, et concevoir un sentiment vrai de son histoire, de son avenir, de sa vie morale en un mot. Il me semble qu'il y a dans l'histoire générale de la vie humaine

(1) Cette pensée droite, ce sentiment élevé de l'histoire a inspiré M. Marliani lorsqu'il a tracé l'éloge de M. Mendizabal en tête de la critique de son ministère : « ... Ce qu'on ne pourra jamais lui refuser, ce sont des qualités d'autant plus admirables, qu'elles se sont rarement trouvées dans les hommes qui l'ont précédé au pouvoir : c'est une foi vive dans l'avenir du pays, c'est un dévouement sans bornes à la cause de la liberté, c'est un sentiment passionné de nationalité, un élan sincère vers les idées progressives et même révolutionnaires pour opérer les réformes que réclame l'état de l'Espagne; c'est une grande tolérance, une grande générosité envers ses ennemis; c'est enfin un désintéressement personnel qui lui a fait, en tout temps et en toute occasion, sacrifier ses intérêts à ceux de sa patrie, et qu'il a porté assez loin pour être sorti de ses différens ministères sans un ruban à sa boutonnière...... Il est le premier ministre qui ait pris au sérieux la régénération de son pays. Son passage aux affaires a marqué un progrès réel. Le ministre parlait cette fois le langage du patriote. Il n'eut pas la force d'abolir la censure, mais il eut la générosité de délivrer la presse de toute entrave en faveur de ses ennemis contre lui-même. Il soumit ses actes administratifs au libre examen de l'opinion publique; et quand une opposition violente s'éleva contre lui du sein des cortès, soulevée par ses anciens amis, il eut assez de grandeur d'ame pour respecter la liberté du député dans le fonctionnaire public. Il déclara à la tribune qu'il se couperait la main plutôt que de signer la destitution d'un député qui avait été comblé de ses bienfaits, et qui était devenu son plus ardent ennemi politique. Noble exemple donné par M. Mendizabal avec d'autant plus de mérite qu'il n'avait en ce genre aucun modèle à suivre! Depuis, il ne s'est pas trouvé de disciples de cette vertueuse tolérance. » (*Histoire politique de l'Espagne moderne*, par M. Marliani.)

une grande ligne à suivre qui est la même pour tous les peuples et à laquelle se rattachent tous les fils de leur histoire particulière. Cette ligne, c'est le sentiment et l'action perpétuelle de l'idéal, ou, si l'on veut, de la perfectibilité, que les hommes ont porté en eux-mêmes, soit à l'état d'instinct aveugle, soit à l'état de théorie lumineuse. Les hommes vraiment éminens l'ont tous ressenti et pratiqué plus ou moins à leur manière, et les plus hardis, ceux qui en ont eu la plus lucide révélation, et qui ont frappé les plus grands coups dans le présent pour hâter le développement de l'avenir, sont ceux que les contemporains ont presque toujours le plus mal jugés. On les a flétris et condamnés sans les connaître, et ce n'est qu'en recueillant le fruit de leur travail qu'on les a replacés sur le piédestal d'où quelques déceptions passagères, quelques revers incompris les avaient fait descendre. Combien de noms fameux dans notre révolution ont été tardivement et timidement réhabilités! et combien leur mission et leur œuvre sont encore mal comprises et mal développées! En Espagne, M. Mendizabal a été un des ministres les plus sévèrement jugés, parce qu'il a été le plus courageux, le seul courageux peut-être; et l'acte qui marque sa courte puissance d'un souvenir ineffaçable, la destruction radicale des couvens, lui a été si durement reproché, que j'éprouve le besoin de protester ici en faveur de cette audacieuse résolution et de l'enivrement avec lequel le peuple espagnol l'adopta et la mit en pratique. Du moins c'est le sentiment dont mon ame fut remplie soudainement à la vue de ces ruines que le temps n'a pas encore noircies, et qui, elles aussi, semblent protester contre le passé et proclamer le réveil de la vérité chez le peuple. Je ne crois pas avoir perdu le goût et le respect des arts, je ne sens pas en moi des instincts de vengeance et de barbarie, enfin je ne suis pas de ceux qui disent que le culte du beau est inutile, et qu'il faut dégrader les monumens pour en faire des usines; mais un couvent de l'inquisition rasé par le bras populaire est une page de l'histoire tout aussi grande, tout aussi instructive, tout aussi émouvante qu'un aqueduc romain ou un amphithéâtre. Une administration gouvernementale qui ordonnerait de sang-froid la destruction d'un temple, pour quelque raison d'utilité mesquine ou d'économie ridicule, ferait un acte grossier et coupable; mais un chef politique qui, dans un jour décisif et périlleux, sacrifie l'art et la science à des biens plus précieux, la raison, la justice, la liberté religieuse, et un peuple qui, malgré ses instincts pieux, son amour pour la pompe catholique et son respect pour ses moines, trouve assez de cœur et de bras

pour exécuter ce décret en un clin d'œil, font comme l'équipage battu de la tempête, qui se sauve en jetant ses richesses à la mer. Pleure donc qui voudra sur les ruines! Presque tous ces monumens dont nous déplorons la chute sont des cachots où a langui durant des siècles, soit l'ame, soit le corps de l'humanité. Et viennent donc des poètes qui, au lieu de déplorer la fuite des jours de l'enfance du monde, célèbrent dans leurs vers, sur ces débris de hochets dorés et de férules ensanglantées, l'âge viril qui a su s'en affranchir. Il a été cité, dans cette *Revue,* de bien beaux vers de Chamisso sur le château de ses ancêtres rasé par la révolution française. Cette pièce se termine par une pensée très noble et très neuve en poésie, comme en politique :

« Béni sois-tu, vieux manoir, sur qui passe maintenant le soc de la charrue, et béni soit celui qui fait passer la charrue sur toi ! »

Après avoir évoqué le souvenir de cette belle poésie, oserai-je transcrire quelques faibles pages que m'inspira le couvent des dominicains? Pourquoi non? puisque aussi bien le lecteur doit s'armer d'indulgence, là où il s'agit pour lui de juger une pensée que l'auteur lui soumet en immolant son amour-propre et ses anciennes tendances. Puisse ce fragment, quel qu'il soit, jeter un peu de variété sur la sèche nomenclature d'édifices que je viens de faire!

LE COUVENT DE L'INQUISITION.

Parmi les décombres d'un couvent ruiné, deux hommes se rencontrèrent à la clarté sereine de la lune. L'un semblait à la fleur de l'âge, l'autre courbé sous le poids des années, et pourtant celui-là était le plus jeune des deux.

Tous deux tressaillirent en se trouvant face à face, car la nuit était avancée, la rue déserte, et l'heure sonnait lugubre et lente au clocher de la cathédrale.

Celui qui paraissait vieux prit le premier la parole : Qui que tu sois, dit-il, homme, ne crains rien de moi; je suis faible et brisé: n'attends rien de moi non plus, car je suis pauvre et nu sur la terre.

— Ami, répondit le jeune homme, je ne suis hostile qu'à ceux qui m'attaquent, et, comme toi, je suis trop pauvre pour craindre les voleurs.

— Frère, reprit l'homme aux traits flétris, pourquoi donc as-tu tressailli tout à l'heure à mon approche?

— Parce que je suis un peu superstitieux, comme tous les artistes, et que je t'ai pris pour le spectre d'un de ces moines qui ne sont plus, et dont nous foulons les tombes brisées. Et toi, l'ami, pourquoi as-tu également frémi à mon approche?

— Parce que je suis très superstitieux, comme tous les moines, et que je t'ai pris pour le spectre d'un de ces moines qui m'ont renfermé vivant dans les tombes que tu foules.

— Que dis-tu? Es-tu donc un de ces hommes que j'ai avidement et vainement cherché sur le sol de l'Espagne?

— Tu ne nous trouveras plus nulle part à la clarté du soleil; mais, dans les ombres de la nuit, tu pourras nous rencontrer encore. Maintenant, ton attente est remplie; que veux-tu faire d'un moine?

— Le regarder, l'interroger, mon père; graver ses traits dans ma mémoire afin de les retracer par la peinture; recueillir ses paroles afin de les redire à mes compatriotes; le connaître enfin, pour me pénétrer de ce qu'il y a de mystérieux, de poétique et de grand, dans la personne du moine et dans la vie du cloître.

— D'où te vient, ô voyageur, l'étrange idée que tu te fais de ces choses? N'es-tu pas d'un pays où la domination des papes est abattue, les moines proscrits, les cloîtres supprimés?

— Il est encore, parmi nous, des ames religieuses envers le passé, et des imaginations ardentes frappées de la poésie du moyen-âge. Tout ce qui peut nous en apporter un faible parfum, nous le cherchons, nous le vénérons, nous l'adorons presque. Ah! ne crois pas, mon père, que nous soyons tous des profanateurs aveugles. Nous autres artistes, nous haïssons ce peuple brutal qui souille et brise tout ce qu'il touche. Bien loin de ratifier ses arrêts de meurtre et de destruction, nous nous efforçons dans nos tableaux, dans nos poésies, sur nos théâtres, dans toutes nos œuvres enfin, de rendre la vie aux vieilles traditions, et de ranimer l'esprit de mysticisme qui engendra l'art chrétien, cet enfant sublime!

— Que dis-tu là, mon fils? Est-il possible que les artistes de ton pays libre et florissant s'inspirent ailleurs que dans le présent? Ils ont tant de choses nouvelles à chanter, à peindre, à illustrer, et ils vivraient, comme tu le dis, courbés sur la terre où dorment leurs aïeux? Ils chercheraient dans la poussière des tombeaux une inspiration riante et féconde, lorsque Dieu, dans sa bonté, leur a fait une vie si douce et si belle?

— J'ignore, bon religieux, en quoi notre vie peut être telle que tu te la représentes. Nous autres artistes, nous ne nous occupons point des faits politiques, et les questions sociales nous intéressent encore moins. Nous chercherions en vain la poésie dans ce qui se passe autour de nous. Les arts languissent, l'inspiration est étouffée, le mauvais goût triomphe, la vie matérielle absorbe les hommes; et si nous n'avions pas le culte du passé et les monumens des siècles de foi pour nous retremper, nous perdrions entièrement le feu sacré que nous gardons à grand'peine.

— On m'avait dit pourtant que jamais le génie humain n'avait porté aussi loin que dans vos contrées la science du bonheur, les merveilles de l'industrie, les bienfaits de la liberté. On m'avait donc trompé?

— Si on t'a dit, mon père, qu'en aucun temps on n'avait puisé dans les richesses matérielles un si grand luxe, un tel bien-être, et, dans la ruine de l'ancienne société, une si effrayante diversité de goûts, d'opinions et de croyances, on t'a dit la vérité. Mais si on ne t'a pas dit que toutes ces choses, au lieu de nous rendre heureux, nous ont avilis et dégradés, on ne t'a pas dit toute la vérité.

— D'où peut donc venir un résultat si étrange? Toutes les sources du bonheur se sont empoisonnées sur vos lèvres, et ce qui fait l'homme grand, juste et bon, le bien-être et la liberté, vous a fait petits et misérables? Explique-moi ce prodige!

— Mon père, est-ce à moi de te rappeler que l'homme ne vit pas seulement de pain? Si nous avons perdu la foi, tout ce que nous avons acquis d'ailleurs n'a pu profiter à nos ames.

— Explique-moi encore, mon fils, comment vous avez perdu la foi, alors que, les persécutions religieuses cessant chez vous, vous avez pu élargir vos ames, et lever vos yeux vers la lumière divine? C'était le moment de croire, puisque c'était le moment de savoir. Et à ce moment-là, vous avez douté? Quel nuage a donc passé sur vos têtes?

— Le nuage de la faiblesse et de la misère humaines. L'examen n'est-il pas incompatible avec la foi, mon père?

— C'est comme si tu demandais, ô jeune homme, si la foi est compatible avec la vérité. Tu ne crois donc à rien, mon fils? ou bien, tu crois au mensonge?

— Hélas! moi, je ne crois qu'à l'art. Mais n'est-ce pas assez pour donner à l'ame une force, une confiance et des joies sublimes?

— Je l'ignorais, mon fils, et je ne le comprends pas. Il y a donc

encore chez vous quelques hommes heureux? Et toi-même, tu t'es donc préservé de l'abattement et de la douleur?

— Non, mon père, les artistes sont les plus malheureux, les plus indignés, les plus tourmentés des hommes, car ils voient chaque jour tomber plus bas l'objet de leur culte, et leurs efforts sont impuissans pour le relever.

— D'où vient que des hommes aussi pénétrés laissent périr les arts au lieu de les faire revivre?

— C'est qu'ils n'ont plus de foi, et que sans la foi il n'y a plus d'art possible.

— Ne viens-tu pas de me dire que l'art était pour toi une religion? Tu te contredis, mon fils, ou bien je ne sais pas te comprendre.

— Et comment ne serions-nous pas en contradiction avec nous-mêmes, ô mon père! nous autres à qui Dieu a confié une mission que le monde nous dénie, nous à qui le présent ferme les portes de la gloire, de l'inspiration, de la vie, nous qui sommes forcés de vivre dans le passé, et d'interroger les morts sur les secrets de l'éternelle beauté dont les hommes d'aujourd'hui ont perdu le culte et renversé les autels? Devant les œuvres des grands maîtres, et lorsque l'espérance de les égaler nous sourit, nous sommes remplis de force et d'enthousiasme; mais lorsqu'il faut réaliser nos rêves ambitieux, et qu'un monde incrédule et borné souffle sur nous le froid du dédain et de la raillerie, nous ne pouvons rien produire qui soit conforme à notre idéal, et la pensée meurt dans notre sein avant que d'éclore à la lumière.

Le jeune artiste parlait avec amertume, la lune éclairait son visage triste et fier, et le moine immobile le contemplait avec une surprise naïve et bienveillante.

— Asseyons-nous ici, dit ce dernier après un moment de silence, en s'arrêtant près de la balustrade massive d'une terrasse qui dominait la ville, la campagne et la mer. C'était à l'angle de ce jardin des dominicains, naguère riche de fleurs, de fontaines et de marbres précieux, aujourd'hui jonché de décombres et envahi par toutes les longues herbes qui poussent avec tant de vigueur et de rapidité sur les ruines. Le voyageur, dans son agitation, en froissa une dans sa main, et la jeta loin de lui avec un cri de douleur. Le moine sourit : Cette piqûre est vive, dit-il, mais elle n'est point dangereuse. Mon fils, cette ronce que tu touches sans ménagement et qui te blesse, c'est l'emblème deces hommes grossiers dont tu te plaignais

tout à l'heure. Ils envahissent les palais et les couvens. Ils montent sur les autels, et s'installent sur les débris des antiques splendeurs de ce monde. Vois avec quelle sève et quelle puissance ces herbes folles ont rempli les parterres où nous cultivions avec soin des plantes délicates et précieuses dont pas une n'a résisté à l'abandon! De même les hommes simples et à demi sauvages qu'on jetait dehors comme des herbes inutiles, ont repris leurs droits, et ont étouffé cette plante vénéneuse qui croissait dans l'ombre et qu'on appelait l'inquisition.

— Ne pouvaient-ils donc l'étouffer sans détruire avec elle les sanctuaires de l'art chrétien et les œuvres du génie?

— Il fallait arracher la plante maudite, car elle était vivace et rampante. Il a fallu détruire jusque dans leurs fondemens ces cloîtres où sa racine était cachée.

— Eh bien! mon père, ces herbes épineuses qui croissent à la place, en quoi sont-elles belles et à quoi sont-elles bonnes?

Le moine rêva un instant, et répondit : — Comme vous me dites que vous êtes peintre, sans doute vous ferez un dessin d'après ces ruines?

— Certainement. Où voulez-vous en venir?

— Éviterez-vous de dessiner ces grandes ronces qui retombent en festons sur les décombres, et qui se balancent au vent, ou bien en ferez-vous un accessoire heureux de votre composition, comme je l'ai vu dans un tableau de Salvator Rosa?

— Elles sont les inséparables compagnes des ruines, et aucun peintre ne manque d'en tirer parti.

—Elles ont donc leur beauté, leur signification, et par conséquent leur utilité.

— Votre parabole n'en est pas plus juste, mon père; asseyez des mendians et des bohémiens sur ces ruines, elles n'en seront que plus sinistres et plus désolées. L'aspect du tableau y gagnera; mais l'humanité, qu'y gagne-t-elle ?

— Un beau tableau peut-être, et à coup sûr une grande leçon. Mais vous autres artistes, qui donnez cette leçon-là, vous ne comprenez pas ce que vous faites, et vous ne voyez ici que des pierres qui tombent et de l'herbe qui pousse.

— Vous êtes sévère : vous qui parlez ainsi, on pourrait vous répondre que vous ne voyez dans cette grande catastrophe que votre prison détruite et votre liberté recouvrée, car je soupçonne, mon père, que le couvent n'était pas de votre goût.

— Et vous, mon fils, auriez-vous poussé l'amour de l'art et de la poésie jusqu'à vivre ici sans regret ?

— Je m'imagine que c'eût été pour moi la plus belle vie du monde. Oh ! que ce couvent devait être vaste et d'un noble style ! Que ces vestiges annoncent de splendeur et d'élégance ! Qu'il devait être doux de venir ici, le soir, respirer une douce brise, et rêver au bruit de la mer, lorsque ces légères galeries étaient pavées de riches mosaïques, que des eaux cristallines murmuraient dans des bassins de marbre, et qu'une lampe d'argent s'allumait comme une pâle étoile au fond du sanctuaire ! De quelle paix profonde, de quel majestueux silence vous deviez jouir, lorsque le respect et la confiance des hommes vous entouraient d'une invincible enceinte, et qu'on se signait en baissant la voix chaque fois qu'on passait devant vos mystérieux portiques ! Eh ! qui ne voudrait pouvoir abjurer tous les soucis, toutes les fatigues et toutes les ambitions de la vie sociale, pour venir s'enterrer ici, dans le calme et l'oubli du monde entier, à la condition d'y rester artiste et d'y pouvoir consacrer dix ans, vingt ans peut-être, à un seul tableau qu'on polirait lentement comme un diamant précieux, et qu'on verrait placer sur un autel, non pour y être jugé et critiqué par le premier ignorant venu, mais salué et invoqué comme une digne représentation de la Divinité même !

— Étranger, dit le moine d'un ton sévère, tes paroles sont pleines d'orgueil, et tes rêves ne sont que vanité. Dans cet art dont tu parles avec tant d'emphase et que tu fais si grand, tu ne vois que toi-même, et l'isolement que tu souhaiterais ne serait à tes yeux qu'un moyen de te grandir et de te déifier. Je comprends maintenant comment tu peux croire à cet art égoïste sans croire à aucune religion ni à aucune société. Mais peut-être n'as-tu pas mûri ces choses dans ton esprit avant de les dire ; peut-être ignores-tu ce qui se passait dans ces antres de corruption et de terreur. Viens avec moi, et peut-être ce que je vais t'en apprendre changera tes sentimens et tes pensées.

A travers des montagnes de décombres et des précipices incertains et croulans, le moine conduisit, non sans danger, le jeune voyageur au centre du monastère détruit, et là, à la place où avaient été les prisons, il le fit descendre avec précaution le long des parois d'un massif d'architecture épais de quinze pieds, que la bêche et la pioche avaient fendu dans toute sa profondeur. Au sein de cette affreuse croûte de pierre et de ciment s'ouvraient comme des gueules béantes du sein de la terre, des loges sans air et sans jour, séparées les unes des autres par des massifs aussi épais que ceux qui pesaient sur

leurs voûtes lugubres.—Jeune homme, dit le moine, ces fosses que tu vois, ce ne sont pas des puits, ce ne sont pas même des tombes; ce sont les cachots de l'inquisition. C'est là que, durant plusieurs siècles, ont péri lentement tous les hommes, qui, soit coupables, soit innocens devant Dieu, soit dégradés par le vice, soit égarés par la fureur, soit inspirés par le génie et la vertu, ont osé avoir une pensée différente de celle de l'inquisition. Ces pères dominicains étaient des savans, des lettrés, des artistes même. Ils avaient de vastes bibliothèques où les subtilités de la théologie, reliées dans l'or et la moire, étalaient sur des rayons d'ébène leurs marges reluisantes de perles et de rubis, et cependant l'homme, ce livre vivant, où, de sa propre main, Dieu a écrit sa pensée, ils le descendaient vivant et le tenaient caché dans les entrailles de la terre. Ils avaient des vases d'argent ciselés, des calices étincelans de pierreries, des tableaux magnifiques et des madones d'or et d'ivoire, et cependant l'homme, ce vase d'élection, ce calice rempli de la grace céleste, cette vivante image de Dieu, ils le livraient vivant au froid de la mort et aux vers du sépulcre. Tel d'entre eux cultivait des roses et des jonquilles avec autant de soin et d'amour qu'on en met à élever un enfant, qui voyait sans pitié son semblable, son frère, blanchir et pourrir dans l'humidité de la tombe. Voilà ce que c'est que le moine, mon fils, voilà ce que c'est que le cloître. Férocité brutale d'un côté, de l'autre lâche terreur; intelligence égoïste, ou dévotion sans entrailles, voilà ce que c'est que l'inquisition. Et de ce qu'en ouvrant ces caves infectes à la lumière des cieux, la main des libérateurs a rencontré quelques colonnes et quelques dorures qu'elle a ébranlées ou ternies, faut-il replacer la dalle du sépulcre sur les victimes expirantes, et verser des larmes sur le sort de leurs bourreaux, parce qu'ils vont manquer d'or et d'esclaves?

L'artiste était descendu dans une des caves pour en examiner curieusement les parois. Un instant, il essaya de se représenter la lutte que la volonté humaine, ensevelie vivante, pouvait soutenir contre l'horrible désespoir d'une telle captivité. Mais à peine ce tableau se fut-il peint à son imagination vive et impressionnable, qu'elle en fut remplie d'angoisse et de terreur. Il crut sentir ces voûtes glacées peser sur son ame, ses membres frémirent, l'air manqua à sa poitrine, il se sentit défaillir en voulant s'élancer hors de cet abîme, et il s'écria, en étendant les bras vers le moine qui était resté à l'entrée : « Aidez-moi, mon père, au nom du ciel, aidez-moi à sortir d'ici!

— Eh bien! mon fils, dit le moine en lui tendant la main, ce que

tu éprouves en regardant maintenant les étoiles briller sur ta tête, imagine comment je l'éprouvai lorsque je revis le soleil, après dix ans d'un pareil supplice!

— Vous, malheureux moine! s'écria le voyageur en se hâtant de marcher vers le jardin, vous avez pu supporter dix ans de cette mort anticipée sans perdre la raison ou la vie? Il me semble que, si j'étais resté là un instant de plus, je serais devenu idiot ou furieux. Non, je ne croyais pas que la vue d'un cachot pût produire d'aussi subites, d'aussi profondes terreurs, et je ne comprends pas que la pensée s'y habitue et s'y soumette. J'ai vu les instrumens de torture à Venise; j'ai vu aussi les cachots du palais ducal avec l'impasse ténébreux où l'on tombait frappé par une main invisible, et la dalle percée de trous par où le sang allait rejoindre les eaux du canal sans laisser de traces. Je n'ai eu là que l'idée d'une mort plus ou moins rapide. Mais dans ce cachot où je viens de descendre, c'est l'épouvantable idée de la vie qui se présente à l'esprit. O mon Dieu, être là et ne pouvoir mourir!

—Regarde-moi, mon fils, dit le moine en découvrant sa tête chauve et flétrie; je ne compte pas plus d'années que n'en révèlent ton visage mâle et ton front serein, et pourtant tu m'as pris sans doute pour un vieillard. Comment je méritai et comment je supportai ma lente agonie, il n'importe. Je ne demande pas ta pitié; je n'en ai plus besoin, heureux et jeune que je me sens aujourd'hui en regardant ces murs détruits et ces cachots vides. Je ne veux pas non plus t'inspirer l'horreur des moines; ils sont libres, je le suis aussi; Dieu est bon pour tous. Mais puisque tu es artiste, il te sera salutaire d'avoir connu une de ces émotions sans lesquelles l'artiste ne comprendrait pas son œuvre. Et si maintenant tu veux peindre ces ruines sur lesquelles tu venais tout à l'heure pleurer le passé, et parmi lesquelles je reviens chaque nuit me prosterner pour remercier Dieu du présent, ta main et ton génie seront animés peut-être d'une pensée plus haute que celle d'un lâche regret ou d'une stérile admiration. Bien des monumens qui sont pour les antiquaires des objets d'un prix infini, n'ont d'autre mérite que de rappeler les faits que l'humanité consacra par leur érection, et souvent ce furent des faits iniques ou puérils. Puisque tu as voyagé, tu as vu à Gênes un pont jeté sur un abîme, des quais gigantesques, une riche et pesante église coûteusement élevée dans un quartier désert par la vanité d'un patricien qui ne voulait point passer l'eau ni s'agenouiller dans un temple avec les dévots de sa paroisse. Tu as vu peut-être aussi

ces pyramides d'Égypte qui sont l'effrayant témoignage de l'esclavage des nations, ou ces dolmens sur lesquels le sang humain coulait par torrens pour satisfaire la soif inextinguible des divinités barbares. Mais vous autres artistes, vous ne considérez pour la plupart, dans les œuvres de l'homme, que la beauté ou la singularité de l'exécution, sans vous pénétrer de l'idée dont cette œuvre est la forme. Ainsi, votre intelligence adore souvent l'expression d'un sentiment que votre cœur repousserait, s'il en avait conscience. Voilà pourquoi vos propres œuvres manquent souvent de la vraie couleur de la vie, surtout lorsqu'au lieu d'exprimer celle qui circule dans les veines de l'humanité agissante, vous vous efforcez froidement d'interpréter celle des morts que vous ne voulez pas comprendre.

— Mon père, répondit le jeune homme, je comprends tes leçons et je ne les rejette pas absolument; mais crois-tu donc que l'art puisse s'inspirer d'une telle philosophie? Tu expliques, avec la raison de notre âge, ce qui fut conçu dans un poétique délire par l'ingénieuse superstition de nos pères. Si, au lieu des riantes divinités de la Grèce, nous mettions à nu les banales allégories cachées sous leurs formes voluptueuses; si, au lieu de la divine madone des Florentins, nous peignions, comme les Hollandais, une robuste servante d'estaminet; enfin, si nous faisions de Jésus, fils de Dieu, un philosophe naïf de l'école de Platon, au lieu de divinités, nous n'aurions plus que des hommes, de même qu'ici, au lieu d'un temple chrétien, nous n'avons plus sous les yeux qu'un monceau de pierres.

— Mon fils, reprit le moine; si les Florentins ont donné des traits divins à la Vierge, c'est parce qu'ils y croyaient encore; et si les Hollandais lui ont donné des traits vulgaires, c'est parce qu'ils n'y croyaient déjà plus. Et vous vous flattez aujourd'hui de peindre des sujets sacrés, vous qui ne croyez qu'à l'art, c'est-à-dire à vous-mêmes! vous ne réussirez jamais. N'essayez donc de retracer que ce qui est palpable et vivant pour vous. Si j'avais été peintre, moi, j'aurais fait un beau tableau consacré à retracer le jour de ma délivrance; j'aurais représenté des hommes hardis et robustes, le marteau dans une main et le flambeau dans l'autre, pénétrant dans ces limbes de l'inquisition que je viens de te montrer, et relevant de la dalle fétide des spectres à l'œil terne, au sourire effaré. On aurait vu, en guise d'auréole, au-dessus de toutes ces têtes, la lumière des cieux tombant sur elles par la fente des voûtes brisées, et c'eût été un sujet aussi beau, aussi approprié à mon temps que le jugement dernier de Michel-Ange le fut au sien; car ces hommes du peuple, qui te semblent si

grossiers et si méprisables dans l'œuvre de la destruction, m'apparurent plus beaux et plus nobles que tous les anges du ciel, de même que cette ruine, qui est pour toi un objet de tristesse et de consternation, est pour moi un monument plus religieux qu'il ne le fut jamais avant sa chute. Si j'étais chargé d'ériger un autel destiné à transmettre aux âges futurs un témoignage de la grandeur et de la puissance du nôtre, je n'en voudrais pas d'autre que cette montagne de débris, au faîte de laquelle j'écrirais ceci sur la pierre consacrée :

« Au temps de l'ignorance et de la cruauté, les hommes adorèrent sur cet autel le dieu des vengeances et des supplices. Au jour de la justice, et au nom de l'humanité, les hommes ont renversé ces autels sanguinaires, abominables au Dieu de miséricorde. »

Ce n'est pas à Palma, mais à Barcelone, dans les ruines de la maison de l'inquisition, que j'ai vu ces cachots creusés dans des massifs de quatorze pieds d'épaisseur. Il est fort possible qu'il n'y eût point de prisonniers dans ceux de Palma lorsque le peuple y pénétra. Il est bon de demander grace à la susceptibilité majorquine pour la *licence poétique* que j'ai prise dans le fragment qu'on vient de lire. Cependant je dois dire que, comme on n'invente rien qui n'ait un certain fonds de vérité, j'ai vu, à Majorque, un prêtre, aujourd'hui curé d'une paroisse de Palma, qui m'a dit avoir passé sept ans de sa vie, *el flor de su joventud*, dans les prisons de l'inquisition, et n'en être sorti que par la protection d'une dame qui lui portait un vif intérêt. C'était un homme dans la force de l'âge, avec des yeux fort vifs et des manières enjouées. Il ne paraissait pas regretter beaucoup le régime du saint-office. A propos de ce couvent des dominicains, je citerai un passage de Grasset de Saint-Sauveur, qu'on ne peut accuser de partialité, car il fait, au préalable, un pompeux éloge des inquisiteurs avec lesquels il a été en relation à Majorque :

« On voit cependant encore, dans le cloître de Saint-Dominique, des peintures qui rappellent la barbarie exercée autrefois sur les Juifs. Chacun des malheureux qui ont été brûlés est réprésenté dans un tableau au bas duquel sont écrits son nom, son âge, et l'époque où il fut victimé. On m'a assuré qu'il y a peu d'années les descendans de ces infortunés, formant aujourd'hui une classe particulière parmi les habitans de Palma, sous la ridicule dénomination de *chouettes*, avaient en vain offert des sommes assez fortes pour obtenir qu'on

effaçât ces monumens affligeans. Je me suis refusé à croire ce fait.... Je n'oublierai cependant jamais qu'un jour, me promenant dans le cloître des dominicains, je considérais avec douleur ces tristes peintures : un moine s'approcha de moi, et me fit remarquer parmi ces tableaux plusieurs marqués d'ossemens en croix. Ce sont, me dit-il, les portraits de ceux dont les cendres ont été exhumées et jetées au vent. Mon sang se glaça; je sortis brusquement, le cœur navré et l'esprit frappé de cette scène.

« Le hasard fit tomber entre mes mains une relation imprimée en 1755 de l'ordre de l'inquisition, contenant les noms, surnoms, qualités et délits des malheureux sentenciés à Majorque depuis l'année 1645 jusqu'en 1691. Je lus en frémissant cet écrit : j'y trouvai quatre Majorquins, dont une femme, brûlés vifs pour cause de judaïsme; trente-deux autres morts, pour le même délit, dans les cachots de l'inquisition, et dont les corps avaient été brûlés; trois dont les cendres ont été exhumées et jetées au vent; un Hollandais accusé de luthéranisme, un Majorquin de mahométisme, six Portugais dont une femme, et sept Majorquins prévenus de judaïsme, brûlés en effigie, ayant eu le bonheur de s'échapper. Je comptai deux cent seize autres victimes, Majorquins et étrangers, accusés de judaïsme, d'hérésie ou de mahométisme, sortis des prisons, après s'être rétractés publiquement et remis dans le sein de l'église. Cet affreux catalogue était clôturé par un arrêté de l'inquisition non moins horrible. »

M. Grasset donne ici le texte espagnol dont voici la traduction exacte:

« Tous les coupables mentionnés dans cette relation ont été publiquement condamnés par le saint-office, comme hérétiques formels; tous leurs biens confisqués et appliqués au fisc royal; déclarés inhabiles et incapables d'occuper ni d'obtenir ni dignité ni bénéfices, tant ecclésiastiques que séculiers, ni autres offices publics, ni honorifiques; ne pouvant porter sur leurs personnes, ni faire porter à celles qui en dépendent, ni or, ni argent, perles, pierres précieuses, corail, soie, camelot, ni drap fin; ni monter à cheval, ni porter des armes, ni exercer et user des autres choses qui, par droit commun, lois et pragmatiques de ce royaume, instructions et style du saint-office, sont prohibées à des individus ainsi dégradés; la même prohibition s'étendant, pour les femmes condamnées au feu, à leurs fils et filles, et pour les hommes, jusqu'à leurs petits-fils en ligne masculine; condamnant en même temps la mémoire de ceux exécutés en effigie, ordonnant que leurs ossemens (pouvant les distinguer de

ceux des fidèles chrétiens) soient exhumés, remis à la justice et au bras séculier, pour être brûlés et réduits en cendres; que l'on effacera ou râclera toutes inscriptions qui se trouveraient sur les sépultures, ou armes, soit apposées, soit peintes en quelque lieu que ce soit, de manière *qu'il ne reste d'eux, sur la face de la terre, que la mémoire de leur sentence et de son exécution.* »

Quand on lit de semblables documens, si voisins de notre époque, et quand on voit l'invincible haine qui, après douze ou quinze générations de juifs convertis au christianisme, poursuit encore aujourd'hui cette race infortunée à Majorque, on ne saurait croire que l'esprit de l'inquisition y fût éteint aussi parfaitement qu'on le dit à l'époque du décret de Mendizabal.

Je ne terminerai pas cet article, et je ne sortirai pas du couvent de l'inquisition, sans faire part à mes lecteurs d'une découverte assez curieuse, dont tout l'honneur revient à M. Tastu, et qui eût fait, il y a trente ans, la fortune de cet érudit, à moins qu'il ne l'eût, d'un cœur joyeux, portée au maître du monde, sans songer à en tirer parti pour lui-même, supposition qui est bien plus conforme que l'autre à son caractère d'artiste insouciant et désintéressé. Cette note est trop intéressante pour que j'essaie de la tronquer. La voici telle qu'elle a été remise entre mes mains, avec l'autorisation de la publier.

COUVENT DE SAINT-DOMINIQUE.

A PALMA, DE MALLORCA.

Un compagnon de saint Dominique, Michel de Fabra, fut le fondateur de l'ordre des frères prêcheurs à Mallorca. Il était originaire de la Vieille-Castille, et accompagnait Jacques Ier à la conquête de la grande Baléare, en 1229. Son instruction était grande et variée, sa dévotion remarquable; ce qui lui donnait auprès du *Conquistador*, de ses nobles compagnons, et des soldats même, une puissante autorité. Il haranguait les troupes, célébrait le service divin, donnait la communion aux assistans et combattait les infidèles, comme le faisaient à cette époque les ecclésiastiques. Les Arabes disaient que la sainte Vierge et le père Michel seuls les avaient conquis. Les soldats aragonais-catalans priaient, dit-on, après Dieu et la sainte Vierge, le père Michel Fabra.

L'illustre dominicain avait reçu l'habit de son ordre à Toulouse

des mains de son ami Dominique ; il fut envoyé par lui à Paris avec deux autres compagnons pour y remplir une mission importante. Ce fut lui qui établit à Palma le premier couvent des dominicains, au moyen d'une donation que lui fit le procureur du premier évêque de Mallorca, D. J. R. de Torrella; ceci se passait en l'an 1231.

Une mosquée et quelques toises de terrain qui en dépendaient servirent à la première fondation. Les frères prêcheurs agrandirent plus tard la communauté, au moyen d'un commerce lucratif de toute espèce de marchandises, et des donations assez fréquentes qui leur étaient faites par les fidèles. Cependant le premier fondateur, frère Michel de Fabra, était allé mourir à Valence, qu'il avait aidé à conquérir.

Jaime Fabra fut l'architecte du couvent des dominicains. On ne dit pas que celui-ci fût de la famille du père Michel, son homonyme; on sait seulement qu'il donna ses plans vers 1296, comme il traça plus tard ceux de la cathédrale de Barcelone (1317), et bien d'autres sur les terres des rois d'Aragon.

Le couvent et son église ont dû éprouver bien des changemens avec le temps, si l'on compare un instant, comme nous l'avons fait, les diverses parties des monumens ruinés par la mine. Ici reste à peine debout un riche portail, dont le style tient du XIVe siècle; mais plus loin, faisant partie du monument, ces arches brisées, ces lourdes clés de voûte gisantes sur les décombres, vous annoncent que des architectes autres que Jaime Fabra, mais bien inférieurs à lui, ont passé par là.

Sur ces vastes ruines où il n'est resté debout que quelques palmiers séculaires, conservés à notre instante prière, nous avons pu déplorer, comme nous l'avons fait sur celles des couvens de Sainte-Catherine et de Saint-François de Barcelone, que la froide politique eût seule présidé à ces démolitions faites sans discernement.

En effet, l'art et l'histoire n'ont rien perdu à voir tomber les couvens de Saint-Jérôme à Palma, ou le couvent de Saint-François qui bordait en la gênant la *muralla de Mar* à Barcelone; mais au nom de l'histoire, au nom de l'art, pourquoi ne pas conserver, comme monumens, les couvens de Sainte-Catherine de Barcelone et celui de Saint-Dominique de Palma, dont les nefs abritaient les tombes des gens de bien, *las sepulturas de personas debe*, comme le dit un petit cahier que nous avons eu entre les mains, et qui faisait partie des archives du couvent? On y lisait après les noms de N. Cotoner, grand-maître de Malte, ceux des Dameto, des Muntaner, des Villalonga,

des La Romana, des *Bonapart!* Ce livre, ainsi que tout ce qui était le couvent, appartient aujourd'hui à l'entrepreneur des démolitions.

Cet homme, vrai type mallorquin, dont le premier abord vous saisit, mais ensuite vous captive et vous rassure, voyant l'intérêt que nous prenions à ces ruines, à ces souvenirs historiques, et d'ailleurs, comme tout homme du peuple, partisan du grand Napoléon, s'empressa de nous indiquer la tombe armoriée des *Bonapart*, ses aïeux, car telle est la tradition mallorquine. Elle nous a paru assez curieuse pour faire quelques recherches à ce sujet; mais, occupé d'autres travaux, nous n'avons pu y donner le temps et l'attention nécessaires pour les compléter.

Nous avons cependant retrouvé les armoiries des *Bonapart*, qui sont :

Parti d'azur, chargé de six étoiles d'or, à six pointes, deux, deux et deux; et de gueule, au lion d'or léopardé; au chef d'or, chargé d'un aigle naissant de sable;

1° Dans un nobiliaire, ou livre de blason, qui fait partie des richesses renfermées dans la bibliothèque de M. le comte de Monténegro, nous avons pris un *fac simile* de ces armoiries;

2° A Barcelone, dans un autre nobiliaire espagnol, moins beau d'exécution, appartenant au savant archiviste de la couronne d'Aragon, et dans lequel on trouve, à la date du 15 juin 1549, les preuves de noblesse de la famille des Fortuñy, au nombre desquelles figure, parmi les quatre quartiers, celui de l'aïeule maternelle, qui était de la maison de *Bonapart*.

Dans le registre : *Indice : Pedro III*, tome II des archives de la couronne d'Aragon, se trouvent mentionnés deux actes à la date de 1276, relatifs à des membres de la famille *Bonpar*. Ce nom, d'origine provençale ou languedocienne, en subissant, comme tant d'autres de la même époque, l'altération mallorquine, serait devenu *Bonapart*.

En 1411, *Hugo Bonapart*, natif de Mallorca, passa dans l'île de Corse en qualité de *régent* ou gouverneur, pour le roi Martin d'Aragon, et c'est à lui qu'on ferait remonter l'origine des *Bonaparte*, ou, comme on a dit plus tard, *Buonaparte;* ainsi *Bonapart* est le nom roman, *Bonaparte* l'italien ancien, et *Buonaparte* l'italien moderne. On sait que les membres de la famille de Napoléon signaient indifféremment *Bonaparte* ou *Buonaparte*.

Qui sait l'importance que ces légers indices, découverts quelques années plus tôt, auraient pu acquérir, s'ils avaient servi à démontrer

à Napoléon, qui tenait tant à être Français, que sa famille était originaire de France? »

—

Pour n'avoir plus la même valeur politique aujourd'hui, la découverte de M. Tastu n'en est pas moins intéressante, et si j'avais quelque voix au chapitre des fonds destinés aux lettres par le gouvernement français, je procurerais à ce bibliographe les moyens de la compléter. Il importe assez peu aujourd'hui, j'en conviens, de s'assurer de l'origine française de Napoléon. Ce grand capitaine, qui, dans mes idées (j'en demande bien pardon à la mode), n'est pas un si grand prince, mais qui, de sa nature personnelle, était certes un grand homme, a bien su se faire adopter par la France, et la postérité ne lui demandera pas si ses ancêtres furent Florentins, Corses, Majorquins, ou Languedociens; mais l'histoire sera toujours intéressée à lever le voile qui couvre cette race prédestinée, où Napoléon n'est certes pas un accident fortuit, un fait isolé. Je suis sûr qu'en cherchant bien, on trouverait dans les générations antérieures de cette famille des hommes ou des femmes dignes d'une telle descendance; et ici les blasons, ces insignes dont la loi d'égalité a fait justice, mais dont l'historien doit toujours tenir compte, comme de monumens très significatifs, pourraient bien jeter quelque lumière sur la destinée guerrière ou ambitieuse des anciens Bonaparte. En effet, jamais écu fut-il plus fier et plus symbolique que celui de ces chevaliers majorquins? Ce lion dans l'attitude du combat, ce ciel parsemé d'étoiles d'où cherche à se dégager l'aigle prophétique, n'est-ce pas comme l'hiéroglyphe mystérieux d'une destinée peu commune? Napoléon, qui aimait la poésie des étoiles avec une sorte de superstition, et qui donnait l'aigle pour blason à la France, avait-il donc connaissance de son écu majorquin, et, n'ayant pu remonter jusqu'à la source présumée des Bonpar provençaux, gardait-il le silence sur ses aïeux espagnols? C'est le sort des grands hommes, après leur mort, de voir les nations se disputer leurs berceaux ou leurs tombes.

George Sand.

BONAPART.



(Tiré d'un armorial MS. contenant les blasons des principales familles de Mallorca, etc., etc Le MS. appartenait à D. Juan Dameto, cronista de Mallorca, mort en 1633, et se conserve dans la bibliothèque du comte de Montenegro. Le MS. est du XVIe siècle.)

Mallorca, 20 septembre 1837.

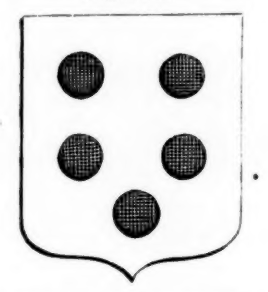
***

FORTUNY,

SON PARE, SOLAR DE MALLORCA.

FORTUNY,

Son père, ancienne maison noble de Mallorca.



Camp de plata, cinq torteus negres, en dos, dos, y un.

Champ d'argent, cinq tourteaux de sable, deux, deux et un.

COS,

SA MARE, SOLAR DE MALLORCA.

COS,

Sa mère, maison noble de Mallorca.



Camp vermell; un os de or, portant una flor de lliri sobre lo cap, del mateix.

Champ de gueule, ours d'or couronné d'une fleur de lis, de même.

BONAPART,

SA AVIA PATERNA, SOLAR DE MALLORCA.

BONAPART,

Son aïeule paternelle, ancienne maison noble de Mallorca.



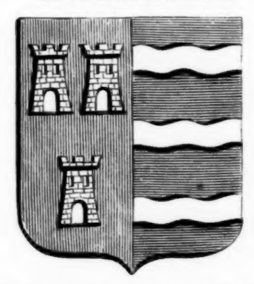
Ici manquait l'explication du blason: les différences proviennent de celui qui a peint ce nobiliaire: il n'a pas compté qu'il décalquait; d'ailleurs il a manqué d'exactitude.

GARI,

SA AVIA MATERNA, SOLAR DE MALLORCA.

GARI,

Son aïeule maternelle, ancienne maison noble de Mallorca.



Partit en pal, primer vermell, ab tres torres de plata, en dos, y una; segon blau, ab tres faxas ondeades, de plata.

Parti de gueule et d'azur, trois tours d'argent, deux, une, et trois fasces ondées, d'argent.

ESQUISSE

D'UNE PHILOSOPHIE

PAR M. F. LAMENNAIS.

C'est une périlleuse entreprise aujourd'hui plus que jamais, que de construire un système complet de philosophie. Dans une époque de grande civilisation, comme la nôtre, il y a tant d'idées en circulation, tant de questions à résoudre, qu'on ne peut guère se proposer de répondre à tout, et de tout renfermer dans un système. La curiosité de chaque siècle laisse à la postérité moins d'anciens problèmes résolus que de problèmes nouveaux à discuter. Il faut donc subir la loi de notre faiblesse; il faut choisir, ou de tracer un plan général et d'en asseoir fortement les bases, ou de s'isoler dans de patientes recherches sur un objet spécial, pour apporter ensuite cette obole à l'œuvre commune.

Au commencement d'une civilisation, quand la curiosité humaine n'est éveillée que d'hier, c'est l'âge d'or des systèmes. C'est ainsi que l'on voit, dans les premiers temps de la philosophie grecque, toute une famille de penseurs qui viennent, chacun à son tour, avec une confiance admirable, proposer sur la nature des choses une explication universelle, toujours différente il est vrai, mais toujours défini-

tive. Plus tard, et lorsque l'esprit grec se fut doublement éprouvé à l'école de Socrate et à celle de l'expérience et du temps, sa hardiesse ne parut pas affaiblie; et pour ne citer qu'un nom, Aristote put sans témérité, de cette même main qui élevait à la logique et à l'histoire naturelle des monumens immortels, écrire sa Rhétorique, sa Poétique, sa Morale, sa Physique générale, son Économique, pour terminer enfin dans la philosophie première le cercle entier de la science universelle. Il y a deux mille ans que se faisaient ces grandes choses; l'esprit humain, jeune encore, avec moins d'étendue et de sagesse, avait, à cause de cela même, plus d'audace, plus d'ardeur, une plus vigoureuse puissance d'initiative. Aristote recommencerait-il aujourd'hui, s'il avait derrière lui cette centaine de philosophies qui ont succédé à la sienne, et qui, moins heureuses pour la plupart, n'ont pas survécu à leurs auteurs?

Le moyen-âge fut aussi une époque de vastes conceptions systématiques. Ces sortes d'épopées se conçoivent également quand tout est nouveau, et que l'esprit humain a tout à faire par ses propres forces, et quand, soutenu par la foi dans une autorité, il se persuade que son effort doit tendre uniquement à coordonner ses croyances. Il suffit de rappeler la *Somme* de saint Thomas, prodigieuse encyclopédie, où toute la science, toute la foi, toute l'érudition de ce temps se développe et s'ordonne sous l'exacte discipline du syllogisme; lumineuse et imposante synthèse qui n'aspire à rien moins qu'à reproduire l'ordre absolu des choses, Dieu d'abord dans les profondeurs de l'unité, puis la Trinité, les personnes divines, la création, les lois générales du monde, l'homme enfin. C'est là précisément le plan de *l'Esquisse d'une philosophie*, et c'est, comme on voit, une très ancienne et très glorieuse origine.

Peut-être qu'en un temps qui n'est pas loin de nous, l'auteur de l'*Esquisse* n'avait pas de plus haute ambition que de rassembler, à l'exemple du *docteur angélique*, dans l'unité du dogme chrétien, tous les élémens scientifiques accumulés par le progrès des âges. Mais il ne s'agit plus aujourd'hui de refaire la *Somme* de saint Thomas : c'est une philosophie que M. Lamennais nous donne; il est entré sans retour dans cette famille de libres penseurs dont Descartes est le père, et qui doit être fière de le recueillir dans son sein, après une séparation qui n'a pas été sans orages.

Cette participation éclatante et fougueuse aux luttes religieuses et politiques n'aura donc été qu'un épisode dans la vie de M. Lamennais, et cette vie était vouée tout entière à l'établissement d'un sys-

tème philosophique. Il y a même là, avant toute appréciation de son livre, un sujet de défiance légitime : une telle entreprise dans une seule vie; l'homme, Dieu, la nature, toutes les sciences et tous les arts, embrassés à la fois dans une vue générale et ramenés à leurs principes! Est-il donné à un seul homme de nous dérouler ainsi les secrets de toutes choses? Bacon n'a-t-il pas épuisé son génie à tracer la méthode nouvelle? Descartes, qui n'était pas un esprit timide, demande déjà, à la fin de son *Discours de la Méthode,* plusieurs vies pour achever l'œuvre. Malebranche et presque tous les maîtres s'exercent dans des traités particuliers, avant de composer cette synthèse définitive que la mort interrompt presque toujours, guidés toutefois dans leurs travaux par un plan général et immense dont l'unité ne devait ressortir pour nous et peut-être pour eux-mêmes que quand l'édifice serait complet. Qui ne sait que Leibnitz, le plus actif génie et le plus fécond qui fut jamais, après soixante années de travaux et de veilles, n'a laissé que des fragmens?

Mais si l'entreprise de M. Lamennais a ses dangers, elle a ses avantages réels, qu'il ne faut pas méconnaître. Quelque résultat qu'elle amène, elle servira du moins à rappeler le caractère essentiel de la philosophie et le véritable objet de la science. A force de diviser, à force de spécialiser, le sentiment de l'ensemble, la vue générale finit quelquefois par disparaître; et dans ces temps où il n'y a plus, pour ainsi dire, d'école, où chaque disciple n'aspire qu'à renier son maître et à proclamer en toute hâte une indépendance souvent stérile, ne nous donne-t-on pas tous les jours une doctrine isolée, ou un fragment de doctrine, pour un système complet? Et ne voyons-nous pas prendre un point de la philosophie pour la philosophie entière? Une vue systématique, si audacieuse qu'elle soit, a donc son utilité et son importance propre; et quand le système ne contiendrait aucune partie qui fût neuve ou vraie, il est bon qu'il se produise des systèmes. M. Lamennais d'ailleurs, et cela doit nous rassurer, n'a pas la prétention d'innover, si ce n'est pour la construction de l'ensemble. Sa Trinité est la Trinité chrétienne, sauf l'incarnation et la foi; ses opinions sur la substance et la création sont conformes dans sa pensée, ou je me trompe fort, aux doctrines du concile de Latran; elles s'écartent fort peu des théories alexandrines; il explique la matière de la même façon et presque dans les mêmes termes que Plotin; la réalité des idées divines, l'uniformité et l'analogie des lois qui gouvernent le monde, la loi de l'affinité et de la cohésion dans le monde corporel considérée comme

une manifestation obscure de l'amour, c'est la pure doctrine platonicienne. Pour ce qui regarde l'homme et sa nature psychologique, sauf la liberté de la foi, qu'il emprunte au christianisme, et l'extase, qu'il place au-dessus même de la raison, comme tous les mystiques d'Alexandrie, il est de la grande école psychologique française. C'est à la louange de M. Lamennais, pour montrer que son entreprise était humainement possible, et que ses théories ont leurs racines dans l'histoire, que nous faisons ces rapprochemens. Une seule de ses doctrines n'a point de passé et ne date que de lui, c'est la doctrine de *la raison commune.* On peut lui trouver des analogues depuis Héraclite jusqu'à Oswald et Reid, mais pas d'antécédens véritables. Avant M. Lamennais, ceux même qui demandaient à la raison individuelle le sacrifice absolu de son indépendance reconnaissaient au moins un pouvoir dont ils ne craignaient que l'usage; mais ce n'est rien de prétendre que la raison humaine est trop sujette à faillir pour qu'on puisse s'en contenter: le scepticisme de M. Lamennais est plus radical, et ce n'est qu'après nous avoir ôté toute chance d'arriver par nous-mêmes à la certitude, qu'il nous propose sa théorie dogmatique de la raison universelle.

Cette grande et éternelle question de la certitude est sans contredit le premier de tous les problèmes philosophiques, c'est-à-dire le premier de tous les problèmes. Lorsque parut, il y a bien des années, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, tel fut sur le public français, aussi indifférent de sa nature à la philosophie qu'à la religion, l'effet de cette verve inépuisable et passionnée, qu'elle intéressa tout le monde à la question du *criterium* de la connaissance, et rendit en quelque sorte populaire une discussion de pure logique. Les critiques et les réfutations arrivèrent de toutes parts; elles trouvèrent M. Lamennais tout préparé à leur répondre, et aujourd'hui qu'après un long silence il revient à ses études philosophiques, le premier mot qu'il prononce est pour reprendre son ancien système. Il a entendu les objections, il les a pesées, il les a jugées, et il persiste; *tenacem propositi.* Dans sa marche rapide, il ne consacre à sa théorie logique qu'un petit nombre de pages; mais la raison individuelle y est proscrite avec ce même dédain d'autrefois et systématiquement soumise au joug de la raison générale.

Sans renouveler toute cette dispute, où chaque parti n'aurait eu qu'à répéter d'anciens argumens, on aurait pu donner quelques éclaircissemens sur deux ou trois points contestés. La théorie de M. Lamennais, faute de ces développemens nécessaires, pourra paraître

obscure à quelques esprits, et peut-être même contradictoire. Rien de plus simple que la partie critique et négative de cette théorie : elle n'a rien de bien nouveau, et l'intelligence humaine a été plus d'une fois battue en brèche par les mêmes raisons, et si j'ose le dire, par des raisons plus fortes encore; mais l'opinion dogmatique de M. Lamennais sur le principe de la certitude a suscité des objections qui conservent toute leur force, ou plutôt elles en acquièrent une nouvelle, grace à certains passages de l'*Esquisse*. Qu'on nous permette de le montrer en très peu de mots, et seulement pour ce nouvel ouvrage de M. Lamennais; car la question, en ce qui touche à la philosophie, nous paraît depuis long-temps résolue.

S'il est une fois bien constaté, disait-on, que la raison individuelle ne peut donner que des probabilités, et qu'elle doit toujours se défier d'elle-même, pourquoi se regardera-t-elle comme infaillible, quand elle affirme l'autorité de la raison commune? Le scepticisme qui attaque les facultés humaines, attaque la connaissance humaine dans sa seule et unique source; c'est un scepticisme radical et sans remède. Que M. Lamennais nous dise si un homme isolé du reste des hommes peut arriver par ses facultés propres à connaître la vérité : s'il répond que oui, il renonce à son système; s'il dit que non, il renonce à tout système et à toute connaissance; voilà ce que l'on disait. Que sera-ce, si aujourd'hui il répond à la fois oui et non? Or, le oui et le non se trouvent dans l'*Esquisse*, et, sauf explication, ils semblent également catégoriques. M. Lamennais dit à la page 12 : « Quelle que que soit la force avec laquelle une perception interne entraîne l'acquiescement d'un individu isolé, il ne doit pas regarder cet acquiescement, *même invincible*, comme le caractère définitif du vrai. » Il dit à la page 52 : « La raison ne relève que de ses propres lois, on peut l'atténuer, la détruire plus ou moins en soi; mais tandis qu'elle subsiste et au degré où elle subsiste, sa dépendance est purement fictive, car c'est elle encore qui détermine, en vertu d'un libre jugement, sa soumission apparente. » Ce n'est pas ici de la raison générale qu'il s'agit, mais d'une opération de logique évidemment individuelle. On ne pouvait pas mieux exprimer une vérité plus incontestable, et Descartes n'aurait pas dit autrement.

Mais enfin si l'on consent à soumettre à la raison commune sa raison individuelle, à croire, quand la raison commune le voudra, le contraire de ce que l'on voit, de ce que l'on touche, de ce que l'on sent, nous donnerez-vous au moins, en échange de notre liberté, la sécurité dans la foi? Après l'*Esquisse*, on se demande encore :

qu'est-ce que la raison commune? Si par là vous entendez ce que les rationalistes ont coutume d'appeler la raison pure, vous réduisez la certitude à quelques axiomes de métaphysique, et l'humanité ne gagnera rien à passer de Hume à vous; car il nous ôtait le principe, et vous supprimez l'usage. Mais ce n'est pas là votre pensée : la raison commune est quelque chose d'extérieur; vous allez même jusqu'à l'appeler *la tradition*. Pourquoi donc lui donner aussi, dans ce livre, le nom de *raison universelle?* C'est la raison générale qu'il fallait dire. Il n'y a d'universel dans la croyance des hommes que ces axiomes nécessaires de la raison pure, et nous les savons universels par cette unique raison que nous les savons nécessaires.

C'est donc ici une question de majorité et non pas d'universalité. Et alors, quelle sera la majorité? La logique veut que ce soit la majorité de l'espèce humaine; le passé compte, prenez-y garde, l'avenir aussi; et comme dans vos principes le monde et l'humanité ne doivent point finir, calculez votre majorité sur cette base! Mais Dieu seul a cette connaissance, inutile pour Dieu seul. Si vous fixez une limite, elle ne peut être qu'arbitraire. Ne s'agit-il que d'une majorité éventuelle, sans limite déterminée, par exemple, la majorité parmi les personnes consultées, quel qu'en soit le nombre? On n'oserait vous imputer un pareil système, et pourtant quand vous prenez un exemple pour montrer comment se doit appliquer votre théorie, vous dites : « Qu'on se place par la pensée au milieu d'*un nombre quelconque* d'autres hommes. » Il est très vrai que l'opinion des personnes présentes, quel qu'en soit le nombre, exerce sur la nôtre une grande influence, c'est un fait constaté en psychologie; mais cette influence n'est-elle pas pernicieuse? n'est-ce pas là l'origine et la cause psychologique du *servum pecus?*

Au moins, nous laisserez-vous tenir compte de l'intelligence et de la capacité de ceux qui forment l'opinion générale? Importe-t-il, oui ou non, que ces hommes en nombre quelconque soient compétens ou ne le soient pas? Ici encore, l'*Esquisse* nous laisse dans les ténèbres, et on ne sait trop comment se décider; car, d'un côté, si l'on tient compte de la compétence, qui en sera juge? Le véritable arbitre est celui qui nomme les arbitres. Galilée, devant le tribunal, aurait bien pu se déclarer seul compétent. Du temps de Galilée (c'était aussi le temps de Bacon et de Descartes), la raison générale était pour l'immobilité de la terre, et la raison de l'inquisition aussi, comme il n'y parut que trop.

Si, au contraire, on coupe court à cette difficulté en ne considérant

pas la compétence des juges, songez que ce n'est pas à une raison plus éclairée que vous sacrifiez ma raison ; vous sacrifiez la supériorité intellectuelle à la supériorité numérique. Cela est-il bien conforme *à la sagesse des nations*, dont vous devez particulièrement tenir compte, et qui proclame que les gens d'esprit sont partout en minorité? Vous-même, vous pensez avec raison que le peuple est dans une perpétuelle enfance : « Le peuple, sous bien des rapports, dites-vous, le peuple au moins tel qu'on l'a fait, ne sort guère de l'enfance, et c'est une des raisons pourquoi la police humaine, en tout ce qui tend à le maintenir dans l'ordre, agit sur lui par la sensation. » Si vous constituez le peuple juge souverain de la vérité (le peuple forme la majorité sans contredit), qui l'éclairera désormais, qui le guérira de ses préjugés? Ces préjugés, apparemment, ne sont pas ce qui constitue la raison commune, ce à quoi nous devons nous soumettre en dépit d'une *répugnance invincible?* Il est vrai qu'il s'agit, dans le passage cité, du peuple *tel qu'on l'a fait;* mais si la minorité intelligente façonne ainsi la majorité, que deviennent donc et cette majorité, et la vérité qu'elle garde comme en dépôt et qui dépend de ses appréciations? Dût M. Lamennais ne pas nous le pardonner, en matière de métaphysique, son opinion prévaudra toujours à nos yeux sur celle de mille ignorans.

Loin de diminuer les difficultés, cette nouvelle exposition de la théorie de M. Lamennais les a donc compliquées. La raison individuelle sacrifiée d'abord sans restriction à la raison commune, et l'indépendance radicale de cette même raison individuelle défendue ensuite avec une fierté digne de Descartes ; la raison commune présentée d'abord sous le nom d'universelle et réduite à n'être plus que la raison générale ; l'autorité de la majorité proclamée sans qeu l'on puisse savoir s'il s'agit de la majorité de l'espèce humaine, ou d'un nombre d'hommes déterminé, ou d'un nombre quelconque, ou des personnes seules dont nous sommes entourés, ou de celles que leurs études spéciales et la force de leur esprit élèvent au-dessus des autres, n'y a-t-il pas dans tout cela quelque contradiction ou au moins quelque obscurité? Il est bien loin de notre pensée de chercher dans M. Lamennais des contradictions. Cet esprit exact et lumineux embrasse sans doute aisément toutes les parties du système qu'il a enfanté ; mais pour le lecteur moins accoutumé à cette théorie, une plus grande précision dans les termes et une exposition plus complète auraient pu prévenir bien des embarras et peut-être bien des erreurs.

Malgré tout notre désir de ne pas renouveler une discussion très grave il est vrai, mais que l'auteur n'a voulu qu'effleurer, il nous est impossible de ne pas exprimer l'embarras dont on est saisi quand on lit, dès la septième page du premier volume : « Placez-vous *mentalement* au milieu d'un nombre quelconque d'autres hommes, et faites-leur d'abord cette question : croyez-vous que j'existe et que vous existiez? » Ne semble-t-il pas que M. Lamennais abandonne tout à coup son système? Placez-vous *mentalement;* ces hommes que je vais consulter n'existent donc pas; c'est moi que je consulterai sous leur nom, et le moyen que ces hommes me répondent autre chose que les opinions que je leur prêterai? Comment? si je feins que ces hommes me répondent des choses absurdes, absurdes à mes propres yeux, je vais désormais croire cette absurdité sur la foi de cette majorité de mon invention? J'entends bien que je dois leur faire dire ce qu'il me semble que des hommes véritables diraient en leur place, mais des hommes de bon sens à coup sûr, et non des fous et des idiots; et si je juge qu'ils sont de bon sens, c'est donc que je leur attribue des pensées qui me semblent raisonnables, c'est moi qui suis le seul juge, et votre tribunal n'est qu'un théâtre de marionnettes où ma raison seule a la parole. « Croyez-vous que j'existe? » Que ce soit par la pensée ou autrement, qui fera jamais une telle question? Je ne croirai que j'existe, dites-vous, que quand j'aurai trouvé pour cette opinion une majorité respectable? Je croirai donc à ceux que je consulte avant de croire à moi-même? Je croirai à leur voix que j'entends, je croirai que j'entends, et cela sans l'autorité de personne, lorsque je ne veux pas croire sans garans à ma propre existence et à l'existence de ceux qui me parlent? Et si ces hommes à qui je demande : croyez-vous que j'existe et que vous existez? me répondaient qu'ils n'en savent rien, aurais-je le droit de m'en étonner, moi qui, consulté par eux, leur ferais à n'en pas douter la même réponse? M. Lamennais va jusqu'à supposer une négation formelle. « S'ils disent que non, ajoute-t-il, *évidemment* ils mentent, puisqu'ils répondent. » Il y a donc une *évidence* contre le témoignage unanime, une évidence supérieure à lui? Vous ne connaissez leur réponse que par vos sens; vous n'en concluez qu'ils existent que par votre raison; leur témoignage que vous invoquiez est contre vous. Que pourrait-on dire de plus pour vous réfuter?

M. Lamennais semble n'avoir pas assez remarqué que faire de la philosophie, discuter les bases de la connaissance humaine, c'est s'attribuer par cela même le droit de prendre un parti dans la dis-

cussion; qu'on ne peut abdiquer ce droit qu'au profit du scepticisme; qu'y renoncer pour reconnaître une autorité étrangère, c'est faire un paralogisme évident, puisqu'en prononçant sa propre faillibilité, la raison infirme jusqu'au jugement par lequel elle se soumet. La raison de chacun reste donc juge en dernier ressort; et quelque détour que l'on prenne, elle est la source première de toute certitude et de toute philosophie.

M. Lamennais méprise beaucoup les psychologues; et telle est à cet égard la force de ses convictions, qu'il oublie, quand il parle de la psychologie et de ceux qui la cultivent, cette réserve et cette gravité qui donne partout ailleurs un si beau caractère au style de l'*Esquisse*, et qui sied si bien à un esprit sage et élevé. S'il avait un peu moins dédaigné cette science, que d'autres grands esprits ont mieux appréciée, depuis Socrate, Platon et Aristote, jusqu'à Descartes, Locke et Kant (je ne veux pas citer de contemporains), M. Lamennais aurait mieux connu peut-être les conditions de la connaissance humaine; il n'aurait pas tenté l'impossible, et au lieu d'effleurer la psychologie pour étayer son scepticisme, il l'aurait étudiée pour l'approfondir.

Lorsqu'il sort de la théorie de la méthode, pour en commencer l'application, M. Lamennais relègue l'étude de l'homme après celle de Dieu, et s'applaudit d'éviter ainsi l'erreur des psychologues qui étudient la conséquence avant de connaître le principe. Dieu est le principe de l'homme, qui en doute? mais les facultés de l'homme sont pour nous le principe de toute connaissance, de la connaissance de Dieu comme de celle de tout le reste. M. Lamennais croit qu'il faut étudier Dieu d'abord pour connaître ensuite ses œuvres, comme si Dieu était plus à notre portée que le monde et que nous-mêmes. La connaissance du monde sans celle de Dieu est incomplète et stérile, voilà la vérité; mais si on ne veut réaliser la fable d'Ésope, des enfans qui bâtissent en l'air un palais, il faut se résigner à l'humble condition de notre nature, et fonder la science entière sur l'observation lente et circonspecte des faits. « Me voici sur le haut de la montagne, dit un illustre défenseur de la méthode psychologique, à qui on nous permettra d'emprunter une vive et heureuse image; mais je viens du fond d'une vallée obscure, et je puis encore apercevoir et montrer aux autres le sentier qui m'a conduit jusqu'où je suis parvenu, pour les aider et les encourager à s'y élever comme moi, au lieu de leur laisser croire et de me persuader à moi-même que je suis tombé là du haut des cieux. »

M. Lamennais se trompe singulièrement sur la psychologie : « C'est une sorte de dissection du moi, dit-il, une science aussi peu solide dans ses bases que stérile dans ses résultats; triste effort de l'esprit pour se saisir lui-même en se séparant de tout ce qui le fait ce qu'il est. » La psychologie en effet analyse l'homme, le décompose, le dissèque, si l'on veut; c'est une nécessité que M. Lamennais reconnaît lui-même un peu plus loin, et qu'il subit; mais tout le monde entend dans le même sens que lui cette prétendue dissection, et il ne rencontrera point de contradicteurs lorsqu'il dit : « Quoique, pour étudier l'homme, on soit contraint de le décomposer, on doit néanmoins se souvenir toujours que sa nature, dont on recherche les lois, se compose, comme celle de Dieu même, de propriétés essentielles, rigoureusement inséparables; et que des phénomènes qu'il présente, il n'en est pas un seul de concevable, pas un seul de possible, si les trois énergies qu'implique l'idée générale de l'être ne concourent à sa production. » Il n'est pas plus exact de dire, que la méthode psychologique suppose l'homme isolé de tout ce qui n'est pas lui, complètement séparé de tous les autres êtres; car c'est précisément pendant que nos facultés s'exercent, pendant qu'elles s'appliquent au monde extérieur pour le connaître ou agir sur lui, c'est alors que la psychologie les étudie. Isoler hypothétiquement l'homme de Dieu et de l'univers pour l'observer en soi, dans sa nature intime, c'est, dites-vous, l'absurdité la plus énorme qui jamais ait pu monter dans aucun esprit. Mais en vérité, est-ce donc isoler l'homme de Dieu et de l'univers que de rechercher par quel moyen l'homme arrive à connaître Dieu et l'univers? La psychologie est si éloignée de faire des hypothèses, qu'elle se met en présence des faits et les interroge sincèrement, sans autre parti pris que celui d'arriver à la vérité par la voie qui lui semble la plus sûre, quoique la plus lente. C'est bien plutôt vous qui faites des hypothèses, vous qui supposez la légitimité d'une idée que notre intelligence nous fournit, avant d'avoir reconnu la nature de notre intelligence et de nos idées; vous qui nous décrivez la nature de Dieu, ses propriétés, ses lois, ses actions, et qui déclarez en même temps que l'étude attentive et modeste de la nature de l'homme est un rêve absurde, une tentative impossible et stérile. Enfin, quand vous accusez la psychologie du parti pris de trouver dans les phénomènes la raison de toutes choses, il est clair que vous la calomniez, à votre insu sans doute; car, loin de chercher la raison de tout dans les phénomènes, elle constate au contraire que les phénomènes ne suffisent à rien expliquer, ni à s'expliquer eux-mêmes; elle constate,

comme vous, la présence d'une lumière intérieure, qui illumine nos ames, tout en restant distincte et souveraine; comme vous, elle prend pour guide cette lumière, et s'élève par son moyen, et grace aux idées qu'elle lui fournit, jusqu'à la raison des phénomènes, à la cause éternelle, nécessaire, absolue de toutes les existences. La différence est qu'elle opère ce passage les yeux ouverts, et vous les yeux fermés volontairement. Que si vous déclarez ce passage impossible, cela ne regarde en rien la psychologie; c'est alors l'affaire de toute raison humaine, et la condamnation de toute science du monde extérieur. La psychologie n'est donc pas réduite « à une sorte de panthéisme humain qui oblige à concevoir dans un même sujet les contradictoires. » Parlez-en général, car c'est au genre humain que vous faites le procès, et non pas aux seuls psychologues.

On lit dans la préface de l'*Esquisse :* « Pour ce qui est des derniers, des psychologues, comme ils se nomment, on ne saurait rien imaginer de plus insensé que leur doctrine. » Mais puisqu'il s'agit des philosophes qui concentrent systématiquement la science dans l'étude des facultés intellectuelles de l'homme, ce nom n'est pas celui que les philosophes dont on parle se donnaient : ils s'appelaient *les idéologues*.

M. Lamennais ayant ajourné la psychologie, il faut bien, après avoir indiqué les motifs de notre dissentiment, le suivre dans la voie qu'il a préférée, et considérer d'abord avec lui la nature et les attributs de Dieu.

Rien de plus simple et de plus beau, dans un certain sens, que le système du monde ainsi que l'a conçu M. Lamennais. L'esprit humain, voulant remonter du même coup à la source de l'être et à la source de toute connaissance, découvre dans les profondeurs de la pensée une conception nécessaire, puisque toute autre conception l'implique, et nécessairement vraie, s'il existe quelque vérité en nous ou hors de nous, puisqu'il n'est pas d'affirmation où celle-là ne soit contenue. C'est l'idée de l'être, de l'être infini, nécessaire et éternel, de Dieu par conséquent, dont nous avons l'idée par cela seul que nous avons quelque idée, auquel nous croyons tous et d'une foi inébranlable, par cela seul que nous croyons à quelque chose. Cause première de tout, Dieu n'a point eu de cause, et existe par sa propre puissance; et comme tout découle de lui en vertu d'un acte libre de son intelligence souveraine, toute substance a sa racine dans la substance de Dieu, toute essence dans son essence. Sa pensée conçoit éternellement tous les possibles, et les réalise éter-

nellement hors de lui, par la seule efficace de sa volonté. Le monde, nécessairement divers, parce qu'il n'est pas égal à Dieu, c'est-à-dire parce qu'il n'est pas infini, parce qu'il est fini ou limité, et que la diversité et la multiplicité sont la condition, le caractère, l'essence même du fini, le monde est un par l'unité du type de chaque espèce, par la simplicité, l'analogie ou plutôt l'unité de ses lois, et cette unité lui vient de l'unité de la pensée et de la volonté divine. Dieu est puissance, intelligence, amour; et le monde image de Dieu, réalisation extérieure de la pensée interne de Dieu, est aussi puissance, intelligence et amour. Le monde, à mesure qu'il s'éloigne de Dieu. et qu'il se rapproche de la matière, devient une manifestation moins claire des trois attributs essentiels de l'être; mais ce n'en sont pas moins ces trois attributs sous une autre forme, les mêmes quant à leur essence positive, différens seulement par la prépondérance en eux de la négation et de la limite. Dieu n'a pas fait une seule espèce, différente en degrés, mais des espèces diverses, soumises à une même loi, et imitées d'un même modèle. Dans sa vie qui ne doit point finir, le monde se développe en s'améliorant, parce qu'il reproduit, dans un ordre d'ascension continuelle, toute la série des possibles que Dieu conçoit. Uni par sa substance à la substance même du Verbe divin, l'homme voit en Dieu les idées éternelles, universelles, nécessaires, sans lesquelles l'initiative de son intelligence n'existerait pas. Il se conduit dans ce monde par cette lumière, et se ramène par elle à son principe et à sa fin, qui est Dieu. Proscription de la philosophie dualiste, unité parfaite de Dieu, unité incomplète, mais nécessairement incomplète du monde, uniformité des lois qui président à la génération et à la détermination de tous les degrés de l'être; en Dieu, dans le monde, partout de la puissance, de l'intelligence et de l'amour; n'est-ce pas là, dans ses traits généraux, une doctrine capable de séduire l'esprit et de satisfaire le cœur, une philosophie conforme aux principes de la grande famille platonicienne, l'amour, l'esprit, l'unité? Mais la philosophie n'est pas comme la poésie, qui suffit à tout quand elle est noble et brillante; quelque vœu que l'on fasse pour une hypothèse philosophique, il faut la discuter, la détruire même, si sa base est fragile, et la reléguer parmi les fictions et les espérances. L'uniformité des lois du monde est un grand et fécond principe, reconnu depuis Platon par toute philosophie d'un ordre élevé; mais la nature de ces lois uniformes, cette triplicité constante dans chaque unité spécifique, que M. Lamennais prétend déduire de la Trinité des personnes dans l'unité de la substance divine, cette Trinité divine qu'il considère comme le principe

et le modèle de toute forme et de toute essence, c'est là un dogme emprunté au christianisme sans doute, mais nouveau par les applications, nouveau surtout par la démonstration qu'on en donne, et qui transforme un mystère en vérité philosophique. M. Lamennais explique le monde par la Trinité, et discuter la Trinité, c'est discuter sa philosophie tout entière.

Que Dieu soit une puissance, puisque tout et lui-même existe par lui; qu'il soit une intelligence, puisqu'il est la première, et, en un certain sens très véritable, la seule puissance; qu'il s'aime d'un amour sans bornes, puisqu'il se connaît et qu'il est la perfection même, ce sont là des doctrines que nous nous empresserons d'admettre, et qui n'avaient rien de nouveau, même en philosophie, lorsque Campanella écrivait en tête de la *Foi Naturelle:*

Io credo in Dio, possanza, senno, amore.

Que la puissance, l'intelligence et l'amour soient en Dieu des propriétés plus accomplies, chacune selon son espèce, que les mêmes propriétés dans l'homme; que son amour soit parfait comme amour, et son intelligence comme intelligence, et sa puissance comme puissance, qui pourrait le nier ou le contester sans folie, puisque lui-même est parfait comme Dieu puissant, intelligent et aimant? Mais que cette plus grande perfection entraîne une distinction plus réelle, et qu'il résulte, de ce que l'amour de Dieu est plus parfait, plus complet, plus réel que le nôtre, que cet amour ne soit pas seulement une propriété de Dieu, un de ses attributs inséparables et éternels, mais une hypostase distincte, ou, comme dit M. Lamennais, une personne, c'est ce qui ne peut être admis sans démonstration plus satisfaisante. S'il est nécessaire que Dieu soit puissance, intelligence, amour, la puissance, l'intelligence et l'amour que Dieu est, ne peuvent être unis entre eux et à sa substance par un lien plus intime, plus fort, plus indissoluble que par ce lien nécessaire. La plénitude de ces propriétés rend chacune d'elles infiniment supérieure aux propriétés analogues en nous, et Dieu, qui les possède, infiniment supérieur à nous; elle ne rend pas plus complète la distinction des idées entre elles, distinction qui est déjà en nous aussi complète que possible. Vouloir que la séparation des attributs augmente avec leur plénitude, c'est diminuer d'autant l'unité de la substance. Je puis concevoir les attributs comme trois êtres séparés; je puis les concevoir comme les trois caractères indissolublement unis d'un seul être; chercher un

intermédiaire entre ces deux conceptions, c'est sortir des faits, de la psychologie; c'est tenter l'impossible, c'est construire une conception qui ne peut être conçue, comme dans la méthode on a affirmé une source de certitude, quoique aucun esprit individuel ne puisse rien affirmer avec certitude. C'est, de plus, faire ce qui est inutile, et même ce qui est contraire au but que l'on poursuit; car plus les attributs de Dieu seront indissolublement unis, plus chacun d'eux sera éloigné d'avoir une vie, une existence propre, distincte de celle des deux autres, et plus l'idée que nous nous faisons de Dieu approchera de la perfection.

Lorsque Dieu pense à lui et parle de lui, il dit moi, sans contredit; et ce moi, c'est moi, puissance infinie, intelligence infinie, amour infini. La puissance de Dieu n'a pas une conscience distincte de Dieu, et distincte de la conscience de l'intelligence. Si vous dites que ce sont trois consciences distinctes, trois *moi* distincts, d'abord c'est une hypothèse; ensuite, cette hypothèse est une erreur. S'il y a trois moi en Dieu, il y a trois dieux, au moins pour la raison, et trois dieux imparfaits : un dieu-amour, qui n'est pas intelligence, un dieu-intelligence, qui n'est pas amour, un dieu-puissance, qui n'est ni intelligence ni amour. Pendant que vous épuisez ainsi un esprit très pénétrant à faire une vérité philosophique de ce qui est et doit rester un mystère, vous ressemblez aux mystiques qui racontent l'ineffable, et cherchent à imposer à la raison humaine des idées dont elle ne comprend ni la vérité ni la possibilité.

Vous reconnaissez vous-même l'infirmité de notre esprit et de notre langage, et c'est en gémissant sur votre impuissance que vous substituez ce mot de *personne* à celui d'attribut. Mais attribut au moins se conçoit, tandis qu'aucun esprit ne comprendra jamais trois personnes dans un seul être. Vous rejetez avec raison le mot d'hypostase, employé par les méléciens et par les philosophes de l'école d'Alexandrie; mais si l'église d'Occident a préféré le mot de personne, vous le savez, ce n'est pas tant pour dire quelque chose que pour ne pas se taire. Quand on admet la révélation, on est forcé d'admettre le dogme de la trinité comme mystère; qu'il y ait des mystères dans une religion, quoi de plus simple et de plus nécessaire? Mais des mystères en philosophie, cela peut-il se supposer, ou même se concevoir? Et trois personnes, qui ne font qu'un seul être, qu'est-ce autre chose qu'un mystère?

La substance, dites-vous, se manifeste tantôt en Dieu, comme

infinie, tantôt dans le monde, comme finie. Sont-ce là deux substances? n'en est-ce qu'une seule? C'est une seule et même substance, comme vous en faites la démonstration. Le monde et Dieu ne diffèrent donc que par leurs essences; ils sont donc consubstantiels. Or, qu'y a-t-il de commun que la consubstantialité entre vos trois personnes divines? C'est, dites-vous, qu'il y a pour les personnes divines communion de la substance infinie. Mais, finie ou infinie, elle n'en est pas moins la même sous une modalité différente, et, la substance demeurant radicalement une, la consubstantialité universelle subsiste. Vous vous ôtez ainsi la division numérique par substances, et la division, la séparation d'êtres la plus complète qui vous reste, est précisément celle que nous exprimons par le mot de personne; c'est comme personne et uniquement comme personne que je me distingue de ce qui n'est pas moi. Cette distinction est-elle claire et complète? ai-je l'idée d'une distinction plus profonde? d'une séparation plus entière? Non, de toute évidence. Vos trois personnes sont donc aussi séparées qu'on puisse l'être, avec l'unité de la substance; elles sont trois dieux ou elles ne sont rien.

Et pourquoi vous en tenir à une trinité? « Il y a, dites-vous, dans l'intelligence divine ou dans le verbe divin, premièrement une pensée unique, qui est lui-même; secondement, des idées distinctes représentatives de tous les êtres particuliers; troisièmement, quelque chose qui détermine la distinction actuelle de ces idées particulières. » C'est une trinité nouvelle dans une des personnes de la trinité; vous aviez là les élémens d'une trinité de trinités, presque tous les termes d'une *ennéade;* et cette entreprise même n'aurait pas été plus nouvelle, puisque Théodore d'Asiné, l'*admirable* Théodore, comme l'appelle Proclus, l'a tentée autrefois, suivi en cela par bien des imitateurs. Mais vous êtes loin de l'école d'Alexandrie, et je n'hésite pas à le dire, quoique ce soit une grande école, vous êtes bien au-dessus d'elle. Les théories alexandrines, ces trois hypostases dont chacune en contient trois autres, ne seraient plus possibles au XIX[e] siècle; et pourtant que de grands esprits elles ont abusés dans des siècles éclairés, et malgré l'érudition philosophique la plus grande qui fut jamais!

On aurait révolté l'école d'Alexandrie tout entière en plaçant, comme le fait M. Lamennais, la puissance avant l'intelligence et l'amour. Cependant M. Lamennais démontre par des raisons sans réplique cet ordre d'antériorité logique entre ces trois attributs, ou, comme il les appelle, ces trois personnes coéternelles. Pourquoi,

dans son désir d'importer dans la philosophie le mystère chrétien tout entier, veut-il consacrer les mots de génération et de procession, comme celui de personnes? La puissance *engendre* l'intelligence; mais l'amour *procède* des deux autres personnes, et il serait faux de dire qu'elles l'engendrent. Engendrer, qu'est-ce donc? Après tout, ce ne peut être qu'une métaphore; et si tout cela a un autre sens qu'un sens mystique, la génération du fils par le père est impossible, à moins d'un troisième terme. Saint Anselme, qui, avant M. Lamennais, avait tenté d'expliquer les mystères de la trinité (c'est un précédent glorieux), saint Anselme a traité ce point dans le *Monologium*. Il y explique pourquoi il y a le père et le fils, et non pas la mère et la fille, c. XLII. Mais si ce n'étaient de si excellens esprits, saint Anselme, M. Lamennais, on se demanderait ce que devient au milieu de tout cela la philosophie. Certes, toutes ces contradictions dans le dogme philosophique de la Trinité ne font rien au dogme religieux. Que les mystères restent des mystères, et que l'esprit humain consente à n'admettre en philosophie que ce qu'il peut comprendre et prouver. Nous savons que Dieu est, et qu'il est le souverain bien. N'est-ce pas assez pour l'adorer? Quand nous voulons fixer le nombre de ses propriétés, en caractériser la distinction et les rapports, ne sortons-nous pas visiblement des conditions de la science? Le langage devient impuissant, dites-vous? Et cela ne doit-il pas vous avertir de l'impuissance de l'esprit humain?

S'il importe au système de M. Lamennais que les divers attributs de Dieu soient des personnes, il ne lui importe pas moins que ces personnes soient au nombre de trois, ni plus ni moins; car ce ternaire va tout à l'heure s'étendre à la nature universelle, et comme l'unité de Dieu, selon ses expressions, s'épanouit sous la forme ternaire, toute unité dans le monde enfermera une trinité, et la création reproduira sans fin cette loi suprême de l'être. Pourquoi donc y a-t-il en Dieu trois personnes, et n'y en a-t-il que trois? C'est ce qui ne nous paraît pas démontré; car il résulte de la raison qu'on apporte que nous ne pouvons pas affirmer légitimement l'existence d'autres personnes divines, mais il n'en résulte en aucune façon que nous puissions affirmer légitimement qu'outre ces trois personnes il n'en existe aucune autre. L'idée de l'Être infini, nous dit-on, implique nécessairement la puissance, l'intelligence et l'amour. On l'accorde. Il en résulte que l'Être infini possède nécessairement les trois attributs de puissance, d'intelligence et d'amour. On en convient encore; il est tout cela, et il est tout cela nécessairement. N'est-il

rien de plus? voilà la question. Nous ne pouvons affirmer que ce que nous pouvons déduire par une conclusion nécessaire; mais au-delà de ce que nous pouvons affirmer, au-delà de ce que nous pouvons connaître, qui nous garantit qu'il n'y a rien? Que nous puissions connaître avec certitude qu'il se rencontre en Dieu certains attributs dont le nom et la nature nous sont connus, n'est-ce pas assez? La science humaine peut-elle aller jusqu'à répondre qu'il n'y a en Dieu aucune puissance, aucune vertu que nous ne puissions découvrir en lui, et dont l'idée même nous manque? Lorsqu'on discutait dans les écoles la question de l'immatérialité de l'ame par des raisonnemens directs, sans remonter aux principes, l'argumentation de Locke, qui n'était pas matérialiste, mais qui n'était pas spiritualiste non plus, consistait à soutenir qu'à la vérité nous ne savons pas que la matière pense, mais que nous ne savons pas davantage qu'elle soit incapable de penser, ou qu'il soit impossible à Dieu de la rendre intelligente. Cet argument, fort indifférent du reste maintenant que la question est jugée de plus haut, n'était peut-être pas alors sans réplique; mais n'acquiert-il pas aussitôt tous les caractères de l'évidence, si de l'esprit que nous sommes et de la matière au sein de laquelle nous vivons, si de ce monde fini qui nous est analogue, nous le transportons à la nature de l'infini? Vous portez le défi à toute intelligence humaine de concevoir en Dieu quelque attribut qui ne se puisse ramener à l'une de ces trois personnes; portez donc à Dieu le défi de n'avoir pas en soi un attribut qui ne puisse être compris par une intelligence humaine!

Il est vrai que ce nombre trois fait une assez belle figure dans l'histoire de la philosophie; mais au fond ce n'est qu'une gloire usurpée et dont il serait bon de faire justice. Que le nombre trois ait été le nombre divin dans quelques théogonies antérieures au christianisme, c'est un honneur qu'il partage avec le nombre deux d'abord, et surtout avec le nombre quatre, cette fameuse *tetractys* par laquelle juraient les pythagoriciens. Quant au nombre sept, au nombre neuf, et au nombre dix, leur éloge remplit, hélas! plus de cent gros volumes, et M. Lamennais, dans une note fort judicieuse, apprécie à sa juste valeur tout ce bagage numérique dont les anciens philosophes s'étaient malheureusement embarrassés. A la différence des pythagoriciens, des alexandrins et de tant d'autres, ceux qui reprennent aujourd'hui le dogme de la Trinité comptent trois attributs en Dieu, parce qu'ils en découvrent trois, et non pas pour qu'il y en ait trois.

On peut s'étonner qu'opposés d'ailleurs de principes et de méthodes, ils diffèrent sur la qualité des personnes divines, et s'accordent sur le nombre. Mais d'abord il se peut faire qu'il y ait en Dieu trois attributs principaux, accessibles à notre intelligence; puis il y a la secrète influence du dogme chrétien; il y a la raison psychologique du triple aspect de l'ame humaine, qui peut conduire, à leur insu, les ennemis les plus déclarés de la psychologie, car on sait que, si Dieu a fait l'homme à son image, l'homme à son tour le lui a bien rendu. Il y a enfin cette éternelle opposition du fini et de l'infini, avec leur rapport conçu comme un troisième terme nécessaire. Véritablement, on a quelque peine à concevoir ce troisième terme comme une entité distincte; le rapport de deux êtres, ou, d'après le système de M. Lamennais, l'amour qui les unit, semble moins un troisième être que la disposition particulière de chaque terme intelligent vis-à-vis de l'autre, de sorte qu'il n'y aurait pas trois personnes, mais deux personnes seulement, et que la Trinité aurait usurpé injustement le caractère sacré qui appartient à la seule dyade.

Mais il est temps de suivre M. Lamennais dans l'application de son système trinitaire. Voici d'abord comment il l'exprime : « L'existence actuelle de tous les êtres implique l'union, actuelle aussi, de trois énergies diverses qui se supposent mutuellement; et rien n'est ni ne peut être que par la triplicité dans l'unité. » Sur ce principe, on ne voit plus dans le monde que des « unités s'épanouissant sous la forme ternaire. » Quelquefois ces trinités se rencontrent en effet dans la nature des choses, et alors, pendant que l'auteur croit tirer une conclusion de son système, c'est peut-être, à son insu, cette prétendue conclusion qui fortifie dans son esprit la croyance à son hypothèse. Quelquefois cette trinité est purement fictive, ou fondée sur une équivoque; mais l'auteur, emporté par ses vues systématiques, prend une probabilité pour une certitude, une analogie pour une identité; c'est au moins ce qui doit sembler à ceux qui regardent la donnée première comme une hypothèse. Toute conjecture sur ces grands problèmes paraîtra toujours bizarre à quiconque ne l'adoptera pas explicitement, et ne convaincra jamais personne aussi fermement que son auteur.

« Les êtres que le monde renferme peuvent se diviser en trois classes, dit M. Lamennais, car ils sont libres, organiques ou inorganiques. » Ce n'est pas là, comme on voit, la division ordinaire des trois règnes, où l'on fait des végétaux une classe à part; mais M. Lamennais

aime mieux se fonder sur la liberté, qui est assurément un bon caractère spécifique. Il faut dans chacune de ces trois espèces (ou de ces quatre espèces, si l'on revient à la distinction des végétaux), considérer trois énergies constitutives, sans le concours desquelles aucun être ne peut exister : la puissance, l'intelligence et l'amour. Ces trois énergies constitutives se retrouvent à des degrés différens dans tous les ordres de la création; elles changent seulement de nom, suivant les conditions dans lesquelles elles nous apparaissent. Considérées comme élémens constitutifs de tout être limité, elles sont la substance, la figure et la cohésion. Qu'est-ce, en effet, que la substance, sinon une force qui se développe? ou la figure, sinon la forme déterminée sous laquelle l'intelligence conçoit le développement d'une force? Et la cohésion n'est-elle pas identique à l'amour, puisqu'elle fait que les diverses molécules qui composent le tout d'une figure se joignent et s'unissent l'une à l'autre, au lieu de rester éparses et isolées? « Considérées comme causes générales, manifestées à nos sens, » la force, l'intelligence et l'amour subissent une autre transformation apparente, car « elles doivent alors être conçues sous la notion de fluides essentiellement distincts, le calorique identique à l'amour, la lumière identique à l'intelligence; et comme il ne peut plus y avoir qu'un fluide primitif élémentaire correspondant à la force, il faudrait conclure que les fluides magnétique, électrique et galvanique ne sont radicalement qu'un même fluide envisagé dans ses effets divers. » Cette dernière conjecture paraît avoir des partisans parmi les physiciens, qui doivent y être arrivés par une route un peu différente; M. Lamennais est plus heureux en ceci que les pythagoriciens, qui, ayant d'abord préconisé la *décade* et le système décadaire, et ne découvrant que neuf planètes, en affirmèrent résolument une dixième, en dépit du témoignage des astronomes de leur temps.

Si des élémens constitutifs des êtres M. Lamennais passe à des considérations d'un autre ordre, il faut, dit-il, embrasser trois choses dans l'étude des êtres intelligens, leur mode d'existence, leur mode d'action et leur fin. Il y a aussi trois qualités distinctives de l'homme, la force libre, la parole et la sociabilité. Jusqu'ici on avait accordé à l'homme cinq sens, à l'exception de Maupertuis, qui n'en voulait confesser qu'un seul; M. Lamennais en reconnaît trois; l'ouïe et la vue, que le vulgaire distingue, ne sont en réalité qu'un sens unique relatif à la forme, c'est-à-dire à l'intelligence; l'odorat et le goût, un

sens unique relatif à l'amour; le tact est relatif à la force. Les systèmes organiques destinés à la conservation de l'individu sont également au nombre de trois: le système nerveux, relatif à la force; l'appareil de la nutrition, relatif à la forme, parce que notre forme s'altérerait visiblement, selon la raison qu'en donne l'auteur, si nous n'avions soin d'alimenter notre corps; et l'appareil de la respiration, relatif à l'amour, ou à la vie, ou à la chaleur, ce qui est tout un, et ne vaut pas la peine d'être distingué. Autre trinité pour la génération, si on la considère dans les espèces les plus élevées; or c'est la même nature, moins développée, dans les autres espèces: d'abord la mère qui apporte le germe (la mère apporte-t-elle le germe?); le germe, c'est la forme. Le germe serait stérile, s'il n'était fécondé par le mâle. Le mâle apporte la force. Il paraît en effet, d'après les expériences de M. Lallemand, que la production du système nerveux (relatif à la force) dépend de l'action du mâle, et cela peut servir à confirmer l'hypothèse de M. Lamennais. Enfin, pour accomplir l'acte de la génération, l'amour mutuel, le concours du principe de vie est physiologiquement nécessaire. M. Lamennais profite ainsi, avec une érudition très variée, et une grande subtilité d'esprit, des découvertes et même des conjectures de la science. Haüy a reconnu que les formes élémentaires des cristaux se peuvent réduire à trois; éclatante confirmation de la trinité. M. Lamennais réduit également à trois tous les sons primitifs, sans nous dire à qui appartient cette découverte. Il triomphe sur les couleurs : « Les sept couleurs du prisme se réduisent à trois, le jaune, le rouge et le bleu : unies, elles donnent le blanc.... Les trois couleurs primitives correspondent donc aux trois principes générateurs des êtres; et comme ces trois principes sont ramenés à l'unité dans la substance, les trois couleurs qui les manifestent sont ramenées à l'unité dans le blanc. » Où M. Lamennais ne cherche-t-il pas des analogies? En voici une qui ne semblera pas digne des autres : « Les idées qu'expriment respectivement les mots *je*, *vous*, *il*, inhérentes à l'idée qu'exprime le mot *être*, en sont tellement inséparables, qu'à l'instant même où l'on essaie de les en séparer effectivement, l'idée d'être s'évanouit dans une nuit éternelle. De plus, les relations qui subsistent entre les personnes nécessaires du verbe, sont identiquement les mêmes que celles qui existent entre les personnes de l'Etre infini. *Vous* implique *je* comme son principe, sans quoi, qui jamais eût pu dire *vous?* *Vous* et *je* disent également *il*. Cette troisième personne a une rela-

tion semblable avec les deux premières et les suppose, car on ne saurait dire *il* qu'en parlant à un autre : elle *procède* de tous deux. » M. Lamennais dit à plusieurs reprises de grandes subtilités, et bien inutiles, sur le langage. Que ne laisse-t-il cela aux partisans des *Abraxas* et des talismans? Les mots ne sont rien que les signes arbitraires de nos idées; et le fameux *Sésame, ouvre-toi*, est désormais un conte, et ne peut plus passer pour une histoire.

Il serait curieux de rapprocher de ce système les autres théories trinitaires de notre époque; l'Allemagne en fournit un grand nombre. Le principe de la philosophie d'Oken est celui-ci : l'essence de toutes choses consiste dans la trinité qui est unité, et dans l'unité qui est trinité. Ces principes réussissent mieux en Allemagne qu'en France, où nous voulons toujours que l'on prouve. Il y a des doctrines qui s'affirment et ne se prouvent pas. Il est remarquable que les trinitaires s'accordent à admettre des trinités, mais que les termes de ces trinités diffèrent pour chacun d'eux. C'est même, à ce qu'il semble, une loi générale; car elle s'appliquait parfaitement, il y a dix-huit siècles, aux néoplatoniciens. Plutarque de Chéronée faisait deux hypostases distinctes de la prescience de Dieu et de son intelligence; cette distinction n'a pas été reprise après lui; il est vrai qu'il se fondait sur une raison toute verbale, qui n'est plus même intelligible depuis que les philosophes n'écrivent plus en grec. Numénius distinguait trois hypostases ou personnes divines, le père du monde, l'auteur du monde, et le monde. Ce système, qui nous est imparfaitement connu, semble avoir les plus grands rapports avec celui de M. Lamennais; car si l'on en croit Amélius, le père n'est autre chose que la puissance première d'où découle toute substance; l'auteur, ou le créateur, donne à cette substance des formes déterminées; et quant au monde enfin, considéré dans ce qu'il a de réel, ce n'est autre chose que les idées mêmes de Dieu ramenées à l'unité dans l'intelligence divine. Les alexandrins s'accordent à peu près à concevoir les hypostases divines dans cet ordre : l'unité, l'intelligence et l'ame. Mais de ces trois hypostases, quelle est celle qui produit le monde? Chacun d'eux a son opinion sur ce point. Plotin, il faut en convenir, hésite entre l'esprit et l'ame; Porphyre établit au contraire, par raisons démonstratives, que l'ame seule a le pouvoir de créer; Jamblique inclinerait plutôt à admettre le concours de toutes les personnes célestes. On disputait aussi pour savoir si c'est l'ame ou l'intelligence qui conçoit les idées éternelles, modèle intelligible du monde. Plusieurs en ont fait une hypostase distincte, et alors, pour ne pas sortir du ternaire, ils ont

fait, comme Théodore, un plus grand effort d'imagination, et ont proclamé une trinité de trinités, une ennéade. Le nombre trois est apparemment tout aussi sacré à la seconde puissance qu'à la première. On ne sait trop dans tout cela qui a raison ou qui a tort; leurs raisons se valent à peu près, et elles sont assez ingénieuses. Quoiqu'il coûte un peu de le dire, à cause de la bizarrerie des conséquences, chacun peut se convaincre, en lisant Plotin, Porphyre ou Proclus, que les raisons de M. Lamennais sont de la même famille que les leurs, et qu'il n'y a que le degré de subtilité qui diffère. Il y a moins de ressemblance entre les trinités que l'on veut aussi trouver dans le monde physique. M. Lamennais distingue le feu de la lumière; Oken fait du feu une trinité, composée de la pesanteur, de la lumière et de la chaleur; Hermann Fichte, au contraire, oppose la lumière à la pesanteur dans la nature, comme la liberté est opposée à la nécessité dans la conscience. Qu'en pense M. Arago?

Quand on expose ainsi une doctrine dans toute sa nudité, en la dépouillant du style dont l'auteur l'a revêtue, on commet souvent une injustice, mais une injustice nécessaire. Réduire un système à sa plus simple expression, pour le juger en lui-même, abstraction faite d'ornemens étrangers ou de parties accessoires qui l'embellissent sans changer sa nature, cela n'est que juste et indispensable, qui ne le voit? Mais l'auteur, en même temps, croit avoir le droit de se plaindre; car ce squelette qu'on lui présente, ce n'est pas là ce qui l'avait séduit et entraîné. Il a conçu sa doctrine sous le même aspect brillant qu'il a su lui donner dans son livre. Tous ces riches ornemens, qui nous cachent la vérité, la lui ont cachée à lui-même; et dans ce qui reste pour le jugement, quand on a banni l'imagination, il ne se reconnaît plus.

Le système de M. Lamennais ne repose pas seulement sur le dogme de la trinité, mais sur celui de la création. La trinité est le principe, et l'acte de la création l'intermédiaire. Ce n'est pas que M. Lamennais se flatte d'exprimer en langage humain cet acte évidemment inintelligible à l'homme que nous nous efforçons d'indiquer par le mot *créer*. Sa philosophie, sous ce rapport, est pleine d'une sage réserve à laquelle on ne peut qu'applaudir. Mais si l'acte simple nous échappe dans son essence même, si le comment de la création nous est à jamais inconnu, nous pouvons, selon lui, en connaître le mode, les conditions et les résultats immédiats et nécessaires. M. Lamennais est condamné, pour ainsi dire, à être très dogmatique sur ce point, puisqu'il doit conclure de ce qu'il y a en Dieu unité et triplicité,

qu'il y a aussi et nécessairement unité et triplicité en toutes choses. Pour qu'il y ait partout unité et triplicité, il faut d'abord qu'il en soit de même en Dieu, et ensuite que Dieu, lorsqu'il crée, ne puisse créer qu'à sa propre image; que tous les êtres qu'il produit participent à tous ses attributs essentiels. C'est sur cette affirmation, relative à un acte simple dont M. Lamennais déclare que nous ne pouvons rien connaître, c'est sur cette affirmation qu'il se fonde pour soutenir que dans le dernier atome de la matière il y a, sous une certaine forme et à un certain degré, de la puissance, de l'intelligence et de l'amour. La conséquence est assez importante, elle s'éloigne assez des idées reçues, de l'opinion générale et des apparences sensibles, pour que l'on se montre difficile sur la démonstration des prémisses. Nous avons vu que la trinité demandait de nouvelles preuves plus convaincantes; la théorie de la création demanderait aussi à être prouvée, et pourtant elle nous est donnée comme une chose si simple, si naturelle, si évidente, qu'on croirait nous faire injure en la démontrant. Ainsi, il y aura partout de la puissance, de l'intelligence et de l'amour, si ces trois attributs sont en Dieu, et si Dieu est le créateur de toutes choses. Nous connaissions un axiome qui dit : Nul ne donne ce qu'il n'a pas; faudra-t-il qu'on y ajoute cet autre principe : Nul ne donne pas tout ce qu'il a? Pour parler le langage consacré, toute qualité formelle dans l'effet suppose la même qualité, ou formelle, ou éminente, dans la cause; faudra-t-il aussi que toute qualité éminente dans la cause se retrouve au moins en tant que formelle dans l'effet? A toutes ces questions, le simple bon sens répond : non; si vous dites oui, il faut au moins fournir une preuve.

Cette doctrine de la création est, du reste, un des points qui embarrassent le plus M. Lamennais, et on le conçoit sans peine. Tant qu'il ne s'agit que de juger et de rejeter loin de lui diverses doctrines erronées sur la création, il déploie une netteté, une précision de style, une pénétration, une fermeté de jugement qui n'ont pas lieu de nous surprendre. C'est ainsi qu'il écarte les théories dualistes et manichéennes, qui admettent la co-existence de deux principes éternels, dont l'un est le principe du bien, et l'autre celui du mal; les doctrines essentiellement païennes qui, sans animer la matière, lui donnent une existence propre, nécessaire, éternelle, réduisent le créateur à la condition d'un artiste qui façonne une substance étrangère, et l'obligent à de pénibles efforts pour triompher de la résistance inerte que cette matière lui oppose; le système de l'émanation, qui fait sortir le monde de Dieu par une sorte de superféta-

tion naturelle et fatale de la nature divine, et celui qui, tout en conservant la création, altère ou plutôt détruit la nature de Dieu, parce qu'il substitue à l'acte libre d'une intelligence une sorte d'action nécessaire et aveugle, qui n'est qu'un *hasard subjectif*, c'est-à-dire un pur néant. Mais, quand il s'agit de produire lui-même une doctrine, son embarras se trahit par la multitude des métaphores qu'il emploie. L'abus des métaphores a ici un inconvénient particulier; car, depuis le temps que l'esprit humain s'épuise en vains efforts pour expliquer la création, tant de métaphores ont été employées, qu'il est difficile d'en trouver une qui ne caractérise une école et un système. M. Lamennais, qui s'empresse tant de rejeter l'émanation, emploie souvent le mot d'*écoulement:* « toute force est un écoulement du père, » ou le mot de *participation*. Celui de *génération*, qu'il emploie aussi, ne semble pas plus heureux : « Nous comprenons, dit-il, que la substance infinie peut se communiquer sans éprouver aucun changement; car l'homme aussi, dans l'acte de la génération, communique sa propre substance, sans que celle-ci soit altérée, diminuée, changée. » Il n'est pas nécessaire d'entendre à fond la métaphysique pour comprendre que le mot substance est pris ici dans deux acceptions différentes, c'est d'ailleurs expliquer un mystère par un autre, et M. Lamennais sans doute ne tient pas à cette comparaison. Participation, écoulement, génération, tout cela ne diffère guère de l'émanation; on ne comprend pas pourquoi M. Lamennais les préfère, ni comment l'émanation implique à ses yeux le panthéisme, tandis que l'écoulement ne l'implique pas. Il est vrai que M. Lamennais ajoute que cet écoulement a lieu par un acte libre de la volonté divine, et que Dieu, par cet acte, réalise hors de lui ses propres idées. Mais ceux qui ont employé le mot d'émanation ont-ils donc enseigné que le monde émane de Dieu, tout formé, ainsi que nous le voyons? Dans l'école d'Alexandrie, ou du moins chez un grand nombre de philosophes de cette école, l'émanation n'est autre chose qu'une émanation de substance; et Dieu donne une forme à cette substance, parce qu'il le veut, et parce qu'il le juge raisonnable. C'est pour cela qu'on distingue le père du monde et l'auteur du monde, et qu'on appelle Dieu un artiste et un architecte. C'est donc le propre système de l'*Esquisse*. M. Lamennais se rapproche d'autant plus des alexandrins que les écoulemens de son Dieu, comme les émanations du leur, ressemblent au principe dont ils sortent, et ne font qu'en reproduire l'image de plus en plus affaiblie. La conséquence extrême de cette théorie, conséquence proclamée par M. Lamennais, qu'il y

a de la pensée jusque dans les êtres inorganiques, est aussi reconnue par Plotin; et il y a de plus cet autre rapport que, pour les alexandrins comme pour M. Lamennais, la matière n'est rien par elle-même; elle est la négation de l'être, la limite, inintelligible en soi, et qui pourtant sert à la connaissance. Quand M. Lamennais emploie ces mêmes expressions, il sait bien qu'elles ne lui appartiennent pas, car il est aussi érudit qu'habile, et le rapprochement que nous indiquons ici entre sa doctrine et celle des alexandrins est sans nul doute le résultat d'une filiation avouée et reconnue.

Ce que M. Lamennais ajoute, que Dieu, dans la création, réalise ses idées hors de lui, présente encore quelques difficultés. Si l'acte de la création consiste à réaliser les idées, les idées avant la création n'avaient donc en Dieu que cette réalité que l'on appelle en métaphysique réalité subjective? elles n'étaient que de simples possibles? leur image extérieure, produit et résultat de la création, a plus de réalité qu'elles? Cela est évidemment contraire aux principes de M. Lamennais, qui, sur ce point comme sur tant d'autres, se range à l'avis de Platon, et considère les idées divines comme les archétypes de tout ce que le monde renferme, comme des existences réelles, plus réelles que leurs images, qui occupent nos sens. La création est donc si loin de réaliser les idées de Dieu, qu'elle fait précisément une opération toute contraire. D'ailleurs, comment les idées de Dieu seraient-elles réalisées hors de lui, s'il est vrai, comme M. Lamennais le démontre ailleurs, que Dieu est *le lieu universel*, que rien n'est ni ne peut être hors de lui, que nous sommes en lui, que nous vivons, que nous nous mouvons en lui; que c'est une conclusion nécessaire de l'omniprésence, et qu'enfin c'est dire une absurdité manifeste, que de placer quelque chose hors de Dieu?

Cela ne prouve pas (à Dieu ne plaise!) que M. Lamennais soit panthéiste, même à son insu, ni qu'il ait résolu moins philosophiquement que ses devanciers le problème insoluble de la création. Que l'on appelle la création une imitation comme Pythagore, ou une participation comme Platon, ou une émanation, un écoulement, une irradiation comme l'école d'Alexandrie, ou une fulguration comme Leibnitz; ou une chute, comme Schelling, ou un développement comme Hegel, ou bien que l'on emprunte aux Indiens cette analogie de l'araignée et de la toile, ce sont là, comme l'a dit Aristote, des métaphores poétiques, une pure affaire de style; et il ne faut pas croire que, pour avoir changé un mot, on a modifié un système. Il suffit qu'on admette, comme M. Lamennais, qu'il n'y a qu'un seul

principe, que le monde en est distinct et qu'il est produit par un acte libre. Tout ce qu'on pourra ajouter sur la nécessité où est le créateur de faire participer la créature à tous ses attributs essentiels, sur la valeur plus ou moins grande d'une métaphore et d'une analogie, sur le monde en Dieu ou hors de Dieu, (à moins que hors de Dieu ne signifie distinct de Dieu, et alors ce n'est là que poser la difficulté et non la résoudre); toutes ces tentatives n'aboutiront qu'à des hypothèses, et ne pourront servir qu'à encourager ceux qui, pour trancher le différend, nient la distinction radicale de l'effet et de son principe.

Triste sort de la science métaphysique! Sous chacun de ses pas s'ouvre un abîme. Si le monde est nécessairement produit par la substance divine, Dieu n'est pas libre; il est donc imparfait, et la notion même de Dieu périt. Si, au contraire, cette production (quelque nom qu'on lui donne) a pour cause un acte libre de la volonté du créateur, aussitôt les difficultés s'amoncellent et nous menacent de toutes parts; car de cette liberté de Dieu, unie à sa toute-puissance et à sa bonté infinie, il semble que l'on doive conclure sans hésiter que ce monde est aussi parfait qu'il pouvait l'être. Et pourtant, si le monde est nécessairement parfait à cause de la bonté de Dieu, Dieu est donc nécessairement déterminé au plus parfait; c'est partir de la liberté de Dieu pour arriver à la négation même de cette liberté. Il y a donc contradiction à admettre l'optimisme, et il semble qu'il y ait aussi contradiction à ne pas l'admettre. Qui ne voit d'ailleurs la longue série des objections qu'appelle l'optimisme? Ce monde si parfait n'a qu'une perfection bornée; sur quel fondement contester à Dieu, ou la faculté de concevoir quelque chose de plus rapproché de lui, ou la puissance de le réaliser? M. Lamennais, qui expose cette difficulté, croit avoir trouvé le moyen de la résoudre, mais sa solution ne paraît pas plus heureuse que celle de Leibnitz, qu'il rejette. « La création, dit-il, est la manifestation progressive de tout ce qui est en Dieu, et dans le même ordre qu'il existe en Dieu; et il est évident, dès-lors, que, tout ce qui peut être devant être, il n'y a pas même lieu à imaginer un choix. Dieu est libre en créant... » On demande à M. Lamennais ce que c'est que la liberté, là où il n'y a pas même lieu à imaginer un choix. La liberté sous cette condition n'est-elle pas plutôt la possibilité de la liberté, que l'exercice de la liberté même? Mais à supposer qu'il y ait exercice de la liberté là où il n'y a pas de choix, M. Lamennais n'est pas parvenu à son but, et Dieu aura toujours un choix à faire; car dans les autres hypothèses il choisissait entre créer ce monde, ou un autre, et dans celle de M. Lamennais,

il choisit entre créer ou ne pas créer. Soutenez-vous que ce choix même n'existe pas, et que la création est nécessaire à Dieu, comme Dieu est nécessaire à la création? Mais alors où donc se cachent la liberté et l'action de Dieu? Il n'est pas question d'ailleurs d'admettre en Dieu de la liberté pour une action et de la nécessité pour une autre. Toutes ses actions sont libres, s'il est parfait. Dieu ne peut pas être seulement parfait par quelque endroit; un défaut en lui, une seule action nécessaire, et il n'est plus la perfection par essence; il n'est que le moins imparfait de tous les êtres : or, il y a l'infini entre ces deux termes. Admettez-vous la liberté de créer ou de ne pas créer? Vous l'admettez; car, si le monde a commencé, comme vous le dites, Dieu ne l'a pas créé nécessairement. Mais avec la liberté revient la possibilité de choisir, condition de la liberté même, et de plus, la création, selon vous, est une déchéance. Quel est donc cet acte libre d'une intelligence parfaite qui a le moindre être pour but et pour résultat? N'est-ce pas comme si Leibnitz renonçait à son optimisme? S'il est malaisé de rendre compte de la perfection plus ou moins grande du monde créé, le simple fait d'une création, dès que la création est une déchéance, n'est-il pas encore plus inconciliable avec la perfection infinie de Dieu? C'est un abîme si difficile à combler, que l'école d'Alexandrie aimait mieux avouer que c'est une imperfection en Dieu d'avoir créé le monde. Et puis, si le monde a commencé, il y a donc eu un moment où Dieu a voulu qu'il commençât? Est-ce impuissance de le créer auparavant? est-ce caprice? Il est absurde, dites-vous, d'agiter de telles questions, parce qu'entre ce qui est éternel et ce qui ne l'est pas, il n'y a aucun terme commun. Mais que devient alors le pauvre esprit humain avec ses notions nécessaires sur la cause? car, enfin, faut-il croire que la cause a toujours produit et que l'effet n'a pas toujours existé?

Reste la redoutable question du mal, source féconde de sophismes et d'erreurs, qui a produit le manichéisme et suscité dans tous les temps à la vraie philosophie ses adversaires les plus dangereux. On connaît l'argumentation d'Épicure : « Ou Dieu veut détruire le mal et ne le peut, et alors il est impuissant; ou il le peut et ne le veut pas, et il est méchant; ou il ne le veut ni ne le peut, et il est méchant et impuissant tout à la fois; ou bien il le veut et il le peut; mais alors comment y a-t-il du mal? » M. Lamennais répond résolument : Il n'y en a pas; et, ce qui est mieux, il le prouve. Il n'y a pas de mal, puisque Dieu ne saurait être le principe du mal, et qu'on ne peut supposer l'existence du mal comme principe nécessaire opposé à

Dieu et coéternel à lui, sans admettre l'existence simultanée de choses qui s'excluent, et sans renverser la philosophie tout entière, la science humaine, toute connaissance et toute pensée. Il n'y a pas de mal, parce que, le bien étant identique à l'être et le moindre bien étant un moindre être, l'absence radicale du bien est l'absence même de l'être; et le mal absolu est égal à zéro. Le mal absolu n'existe donc pas dans la nature des choses.

Quant au mal relatif, qui n'est que l'absence d'une perfection, demander pourquoi il existe dans le monde, c'est demander pourquoi le monde est fini, et pourquoi Dieu, en créant, ne s'est pas reproduit lui-même. Le mal n'est que la limite, le plus grand mal n'est que la plus grande limite. Cette solution est aussi celle de Leibnitz, et c'est la solution véritable : elle s'étend à tout, au mal métaphysique; au mal physique, la douleur; au mal moral, le péché. Il y a plus, le péché est la condition nécessaire de la liberté; Dieu nous a rendus capables du mal pour que nous puissions faire le bien par choix. Il vaut mieux être placés plus haut dans l'échelle des êtres, avec le pouvoir de descendre par une dégradation volontaire, que si Dieu nous avait relégués aux derniers rangs en nous privant de la liberté. Cette doctrine nous rappelle que, dans *la République* et dans le *Gorgias*, Platon voit un bien dans la douleur même, quand elle est offerte par l'homme et acceptée par la Divinité en expiation des fautes commises. La seule objection qui demeure se tire du degré de l'imperfection; car enfin, s'il fallait nécessairement qu'il y eût du mal, tant de mal était-il nécessaire? C'est à cela que Leibnitz répond que ce monde est le meilleur des mondes possibles, sauvant ainsi la bonté de Dieu, dit M. Lamennais, aux dépens de sa liberté. M. Lamennais aime mieux dire que le monde va toujours en s'améliorant, et que, s'il ne peut, à cause de sa nature même, arriver à la perfection, il s'en rapproche sans cesse par un progrès continu qui ne s'arrêtera jamais. Nous avons vu que ce système n'est pas plus favorable que celui de Leibnitz à la liberté de Dieu; mais il échappe du moins au roman de *Candide* et à d'autres objections non moins fortes. *Candide* est d'autant plus redoutable pour les optimistes qu'il les attaque sur les faits particuliers, et qu'ils ne peuvent guère se défendre que par des raisons générales; car, pour eux, descendre dans les détails, c'est presque toujours compromettre leur théorie, et fournir des élémens à la science de Pangloss. Un des plus illustres optimistes de notre temps, que son savant traducteur, M. Joly, n'hésite pas à appeler le Cuvier de l'Angleterre, le révérend William

Buckland, a poussé si loin le zèle de l'optimisme, qu'il regarde les carnassiers comme les bienfaiteurs des herbivores dont ils se nourrissent, et qu'il ne voit pas pour ceux-ci de plus grand bonheur que celui d'être mangés en temps opportun. « Les espèces carnivores, dit-il, sont extrêmement bienfaisantes, même pour les animaux herbivores soumis à leur domination. Outre le bienfait si désirable d'une prompte mort aux approches de la vieillesse ou de la débilité, les carnivores rendent un autre service aux animaux dont ils font leur proie : par eux, les espèces sont maintenues dans une juste proportion numérique les unes par rapport aux autres; les êtres faibles, mutilés, âgés ou surnuméraires, sont dévoués à une mort soudaine, et chaque individu souffrant, délivré promptement de ses douleurs, fait servir son corps affaibli à l'entretien de *son bienfaiteur carnivore*. »

M. Lamennais, tout en discutant ces hautes questions, rencontre les hypothèses que l'on a inventées pour expliquer le mal. Il ne s'arrête pas au manichéisme, dont sa philosophie tout entière est une réfutation victorieuse; mais il combat avec force le principe de la chute de l'homme, qui implique la négation de la loi du progrès, dit-il, et qui renverse de fond en comble toutes nos idées sur le mal moral et la justice de Dieu. Cette argumentation est solide. Le dogme du péché originel, admis dans l'église chrétienne sur l'autorité des saintes écritures, est encore un de ces mystères qui surpassent la raison humaine, et dont elle ne peut connaître l'existence que par la révélation. On a cherché dans tous les temps à rendre compte des mystères, comme si une telle entreprise n'était pas contradictoire, et le dogme de la transmission héréditaire d'une faute est un de ceux qui ont le plus exercé l'imagination des hommes. Malebranche pensait qu'en souillant son ame par le péché, la première femme avait contracté dans son corps une certaine disposition de la matière cérébrale, et une habitude des esprits animaux, qu'elle dut transmettre à ses enfans, et ceux-ci à leur postérité, de sorte que nous naissons pécheurs, et que nous ne pouvons être sauvés que par la grace. D'autres ont supposé que de l'ame d'Adam étaient sorties par émanation toutes les autres ames, et qu'Adam n'avait pu pécher sans entraîner dans sa chute toutes les ames qui devaient sortir de lui. Ou bien encore, on admet que, dès le premier jour de la création, le monde contenait en germe tous ses développemens successifs; que tous les hommes étaient déjà réellement dans leur premier père, à l'état d'animalcules invisibles.... Il ne faut pas trop mépriser une hypothèse à laquelle se rattache le nom de Leibnitz. La théorie

des musulmans a cet avantage sur toutes les autres, de récréer l'imagination; ils soutiennent que celui qui nous fera revivre un jour pour le jugement nous a donné par anticipation quelques instans de vie à l'origine des siècles, et que tous les hommes futurs, réunis dans une vallée, sous la forme de fourmis intelligentes, ont promis solennellement adoration et obéissance au Dieu qui venait de les créer. M. Lamennais n'a pas même voulu se rappeler toutes ces hypothèses, ni la métempsychose si chère aux disciples anciens et modernes de Pythagore, ni cette vie antérieure et bienheureuse, imaginée par Platon, reçue avec empressement par les poètes, et qui a servi de base à l'hérésie des *carpocratiens*. Qu'est-ce en effet que toutes ces théories qui veulent expliquer la transmission de la faute par une prétendue identité métaphysique, tandis qu'il ne peut y avoir d'imputation morale sans l'identité *personnelle*, qui implique la conscience et la mémoire? Ces vaines fictions ne servent qu'à montrer que le commentaire humain d'une croyance religieuse est le plus souvent une tentative insensée, où viennent échouer les intelligences les plus hautes.

A la suite de cette discussion sur le péché originel, M. Lamennais prend soin d'insinuer que cette théorie catholique n'est pas une tradition universelle; qu'il n'y a d'universelle que la croyance à la chute de l'homme, et que cette croyance peut être interprétée dans un sens favorable à ses opinions. L'insistance qu'il met à faire cette remarque n'a rien qui doive nous étonner, puisqu'en effet il semble résulter de ses principes que, si la tradition du péché originel était universelle, il se verrait forcé d'admettre lui-même ce dogme « sombre, lugubre et désespérant. » On a bien plutôt lieu d'être surpris de ne pas rencontrer plus souvent, dans cet ouvrage, des appels à la tradition, à la raison commune. D'un bout à l'autre de l'*Esquisse*, M. Lamennais parle en son propre nom, expose ses théories comme si l'autorité de sa parole suffisait pour les faire admettre, ou les démontre au moyen de l'expérience et de la raison individuelle. Il semble qu'il oublie entièrement son propre criterium de la certitude, exposé en tête de l'ouvrage. On dirait qu'en renouvelant cette déclaration de l'impuissance radicale de notre raison, au moment même où il allait user si largement de son droit d'initiative, il n'a voulu que protester de sa fidélité à ses principes.

Une seule fois, dans ces trois volumes, l'auteur paraît prêt à subir le joug qu'il prétend s'être imposé. C'est à propos de la tradition sur les anges : il n'en est pas, dit-il, de plus ancienne ni de plus géné-

rale. Nous allons croire sur ce fondement qu'il n'y a pas à ses yeux de vérité plus incontestable; mais quoi? cela n'est pas, ajoute-t-il, du ressort de la pure raison, et ne peut être admis que comme vraisemblable. Cependant la Trinité, qui est la base ontologique de tout le système, n'a pas pour elle assurément des traditions aussi anciennes et aussi nombreuses; loin de là, elle a contre elle l'opinion générale et l'opinion même des catholiques, car ils regardent la Trinité comme un mystère, et déclarent assez haut qu'elle n'est pas « du ressort de la pure raison. »

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que, si le plan de l'*Esquisse* avait été conçu dans un point de vue catholique, presque toutes les difficultés auraient disparu. La tradition catholique eût été acceptée par l'auteur comme tradition universelle; la Trinité, par conséquent, eût été un fait et non une hypothèse, un mystère et non un philosophème; il y aurait eu harmonie parfaite entre la base logique et la base ontologique de la doctrine; tout se serait trouvé d'accord, et la philosophie de M. Lamennais aurait perdu ce nom et se serait appelée une hérésie.

Depuis la notion nécessaire de l'être jusqu'à la nature du mal, M. Lamennais nous a fait parcourir tous les problèmes de la philosophie. Après la métaphysique pure, il envisage encore comme appartenant à la science les lois générales qui président au développement de l'activité humaine. Le vrai, le beau et l'utile, la science, l'art et l'industrie, tout exercice de la puissance humaine est circonscrit dans ces limites. M. Lamennais ne consacre que quelques pages aux lois générales de l'industrie, et ce qui nous frappe surtout, c'est d'y voir le langage considéré comme un des fruits de l'industrie humaine. M. Lamennais se sépare en cela de l'école catholique, comme il se sépare de l'église catholique dans ses doctrines sur la Trinité, sur la création, sur le péché originel. La question de l'art, et cela devait être, est traitée plus longuement; M. Lamennais a déployé dans cette partie de son ouvrage tous les trésors de son imagination et de son style. On est bien loin de s'en plaindre; on regrette bien plutôt qu'il se soit imposé une règle si sévère en traitant de la métaphysique pure où son extrême concision nuit souvent à la clarté. M. Lamennais, dans ce que sa théorie du beau a de fondamental, est tout-à-fait platonicien. Le beau n'est à ses yeux que la forme du vrai, et Dieu seul est la beauté éternelle, absolue, parfaite. L'homme, pour exprimer hors de lui le sentiment du beau, est réduit à des images qui livrent sa pensée tout imparfaite et mutilée; la gloire des

beaux-arts est de partir de si haut et de faire oublier l'image à force de la rapprocher du modèle. L'image, la matière, ce qui ne parle qu'aux yeux ou à l'oreille, ce n'est rien. Tournés vers un unique but, appuyés sur les mêmes principes et gouvernés par les mêmes lois, les arts n'ont aussi qu'une histoire qui leur est commune. Ils vivent par l'idée, par la foi. Y a-t-il de l'enthousiasme sans la foi? Y a-t-il de l'art sans enthousiasme? Quand les croyances s'en vont, les arts périssent avec elles. A peine en reste-t-il quelque forme vaine, jeux puérils qui amusent l'esprit et ne l'éclairent pas, qui nous amollissent le cœur au lieu de l'enflammer pour tout ce qui est grand, noble et saint. L'artiste, oubliant Dieu, ne sait plus que reproduire et adorer ses propres passions, et il ravale à cette idolâtrie de soi-même l'art et la poésie, ces divines ailes que Dieu nous avait données pour remonter jusqu'à lui.

Pour qui se rappelle l'*Essai sur l'indifférence*, il est aisé de prévoir la conclusion de cette poétique. Ce siècle impie, qui renie toutes les religions et les méprise au point de ne plus même les attaquer, privé de toute croyance, est aussi, il le faut bien, sans art et sans poésie. C'est un de ces momens solennels, pleins d'angoisses et de terreurs, où les ressources de l'esprit humain semblent épuisées; mais l'humanité, qui marche sans cesse au progrès, est alors sourdement travaillée par l'enfantement de l'avenir. Faudra-t-il subir cet arrêt, et condamner à ce néant ces poètes, ces artistes, que nous tous, hélas! nous avons appris à révérer, et à qui, dans notre confiance, nous aurions prédit tant de gloire? Est-il vrai que le nom de Châteaubriand survivra seul à ce désastre, et que sa poésie, suivant les paroles de M. Lamennais, « prêtresse d'une religion qu'on ne saurait nommer, s'avance à travers les ruines, portant en ses mains les symboles voilés d'un Dieu inconnu. » Peut-être n'est-ce pas ainsi que l'auteur du *Génie du Christianisme* aimerait à être loué; mais à coup sûr il ne partage pas ce mépris pour le siècle qui l'a compris, qui l'a admiré. Il connaît plus d'un nom de poète, d'écrivain, de philosophe digne d'être cité à côté du sien, et il en est un surtout que M. Lamennais a seul le droit d'oublier.

On voit que nos objections (car nous n'avons voulu dans tout ce qui précède que proposer des objections à un maître) portent sans restrictions sur toutes les parties du système de M. Lamennais. Ce système pèche par la base, puisque le criterium de certitude qu'il propose est contradictoire et impossible; il pèche par sa méthode, puisqu'il part de la connaissance de Dieu pour en déduire la nature

de l'homme et celle de l'univers, tandis que nous ne parvenons à connaître ou plutôt à soupçonner quelque chose de la nature de Dieu qu'en nous aidant d'études antérieures sur le monde et sur nous-mêmes. Enfin, l'idée qu'on nous donne de Dieu dans ce système, cette Trinité à l'image de laquelle on construit toute réalité, n'est qu'un mystère religieux qui ne peut être ni compris ni démontré par la raison humaine. Un Dieu qui est un seul Dieu, et qui pourtant est trois personnes distinctes, un créateur qui, du moment qu'il crée, ne peut que reproduire sans fin sa propre image; toute réalité impliquant, comme la réalité divine, type et source de toutes les autres, de la puissance, de l'intelligence et de l'amour; de l'intelligence dans un grain de sable, de l'amour dans le dernier atome de la matière! la liberté de Dieu fondée précisément sur ce qui semble fait pour la détruire, puisque Dieu réalise tout ce qu'il pense, et dans l'ordre où il le pense, et qu'il n'y a pas même lieu à imaginer un choix; le monde distingué des idées divines par cela seul que les idées divines sont en Dieu, et que le monde, fait à leur image, est hors de lui, tandis qu'on déclare ailleurs que rien n'est ni ne peut être hors de Dieu, qu'il est le lieu universel, que tout ce qui est est en lui; c'est un système repoussé d'abord par la raison commune, si l'on entend par là les opinions généralement reçues, et ensuite par la raison individuelle, qui n'admet que des démonstrations et non des hypothèses, des vérités philosophiques et non des mystères. Que resterait-il à ce compte du livre de M. Lamennais? L'effort d'un grand esprit pour réunir en un système complet et régulier des doctrines dont aucun prestige de style ne saurait déguiser la radicale insuffisance. Voilà ce qui resterait pour la philosophie, et pour la renommée littéraire de M. Lamennais, un glorieux titre de plus.

JULES SIMON.

SOUVENIR.

J'espérais bien pleurer, mais je croyais souffrir,
En osant te revoir, place à jamais sacrée,
O la plus chère tombe et la plus ignorée
Où dorme un souvenir!

Que redoutiez-vous donc de cette solitude,
Et pourquoi, mes amis, me preniez-vous la main,
Alors qu'une si douce et si vieille habitude
Me montrait ce chemin?

Les voilà, ces coteaux, ces bruyères fleuries,
Et ces pas argentins sur le sable muet,
Ces sentiers amoureux remplis de causeries,
Où son bras m'enlaçait.

Les voilà, ces sapins à la sombre verdure,
Cette gorge profonde aux nonchalans détours,
Ces sauvages amis dont l'antique murmure
A bercé mes beaux jours.

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas!
Lieux charmans, beau désert qu'aimait tant ma maîtresse,
Ne m'attendiez-vous pas?

Ah! laissez-les couler, elles me sont bien chères,
Ces larmes que soulève un cœur encor blessé!
Ne les essuyez pas, laissez sur mes paupières
Ce voile du passé!

Je ne viens point jeter un regret inutile
Dans l'écho de ces bois témoins de mon bonheur.
Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille,
Et fier aussi mon cœur.

Que celui-là se livre à des plaintes amères,
Qui s'agenouille et prie au tombeau d'un ami.
Tout respire en ces lieux; les fleurs des cimetières
Ne poussent point ici.

Voyez! la lune monte à travers ces ombrages.
Ton regard tremble encor, belle reine des nuits;
Mais du sombre horizon déjà tu te dégages,
Et tu t'épanouis.

Ainsi de cette terre, humide encor de pluie,
Sortent, sous tes rayons, tous les parfums du jour;
Aussi calme, aussi pur, de mon ame attendrie
Sort mon ancien amour.

Que sont-ils devenus, les chagrins de ma vie?
Tout ce qui m'a fait vieux est bien loin maintenant,
Et rien qu'en regardant cette vallée amie,
Je redeviens enfant.

O puissance du temps! ô légères années!
Vous emportez nos pleurs, nos cris et nos regrets;
Mais la pitié vous prend, et sur nos fleurs fanées
Vous ne marchez jamais.

Tout mon cœur te bénit, bonté consolatrice!
Je n'aurais jamais cru que l'on pût tant souffrir
D'une telle blessure, et que sa cicatrice
Fût si douce à sentir.

Loin de moi les vains mots, les frivoles pensées,
Des vulgaires douleurs linceul accoutumé,
Que viennent étaler sur leurs amours passées
Ceux qui n'ont point aimé!

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur?

En est-il donc moins vrai que la lumière existe,
Et faut-il l'oublier, du moment qu'il fait nuit?
Est-ce bien toi, grande ame immortellement triste,
Est-ce toi qui l'as dit?

Non, par ce pur flambeau dont la splendeur m'éclaire,
Ce blasphème vanté ne vient pas de ton cœur.
Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur.

Eh quoi! l'infortuné qui trouve une étincelle
Dans la cendre brûlante où dorment ses ennuis,
Qui saisit cette flamme, et qui fixe sur elle
Ses regards éblouis;

Dans ce passé perdu quand son ame se noie,
Sur ce miroir brisé lorsqu'il rêve en pleurant,
Tu lui dis qu'il se trompe, et que sa faible joie
N'est qu'un affreux tourment!

Et c'est à ta Françoise, à ton ange de gloire,
Que tu pouvais donner ces mots à prononcer,
Elle qui s'interrompt, pour conter son histoire,
D'un éternel baiser!

Qu'est-ce donc, juste Dieu, que la pensée humaine,
Et qui pourra jamais aimer la vérité,
S'il n'est joie ou douleur si juste et si certaine,
Dont quelqu'un n'ait douté?

Comment vivez-vous donc, étranges créatures!
Vous riez, vous chantez, vous marchez à grands pas;
Le ciel et sa beauté, le monde et ses souillures
Ne vous dérangent pas.

Mais lorsque, par hasard, le destin vous ramène
Vers quelque monument d'un amour oublié,
Ce caillou vous arrête, et cela vous fait peine
Qu'il vous heurte le pié.

Et vous criez alors que la vie est un songe,
Vous vous tordez les bras comme en vous réveillant,
Et vous trouvez fâcheux qu'un si joyeux mensonge
Ne dure qu'un instant.

Malheureux! cet instant où votre ame engourdie
A secoué les fers qu'elle traîne ici-bas,
Ce fugitif instant fut toute votre vie;
Ne le regrettez pas!

Regrettez la torpeur qui vous cloue à la terre,
Vos agitations dans la fange et le sang,
Vos nuits sans espérance et vos jours sans lumière,
C'est là qu'est le néant!

Mais que nous revient-il de vos froides doctrines?
Que demandent au ciel ces regrets inconstans
Que vous allez semant sur vos propres ruines
A chaque pas du Temps?

Oui, sans doute, tout meurt; ce monde est un grand rêve,
Et le peu de bonheur qui nous vient en chemin,
Nous n'avons pas plus tôt ce roseau dans la main
Que le vent nous l'enlève.

Oui, les premiers baisers, oui, les premiers sermens
Que deux êtres mortels échangèrent sur terre,
Ce fut au pied d'un arbre effeuillé par les vents
Sur un roc en poussière.

Ils prirent à témoin de leur joie éphémère
Un ciel toujours voilé qui change à tout moment,
Et des astres sans nom que leur propre lumière
Dévore incessamment.

Tout mourait autour d'eux, l'oiseau dans le feuillage,
La fleur entre leurs mains, l'insecte sous leurs piés,
La source desséchée où vacillait l'image
De leurs traits oubliés;

Et sur tous ces débris joignant leurs mains d'argile,
Étourdis des éclairs d'un instant de plaisir,
Ils croyaient échapper à cet Être immobile
Qui regarde mourir!

— Insensés! dit le sage — Heureux! dit le poète.
Et quels tristes amours as-tu donc dans le cœur,
Si le bruit du torrent te trouble et t'inquiète,
Si le vent te fait peur?

J'ai vu sous le soleil tomber bien d'autres choses
Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,
Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses
Et le chant des oiseaux.

Mes yeux ont contemplé des objets plus funèbres
Que Juliette morte au fond de son tombeau,
Plus amers que le toast à l'ange des ténèbres
Porté par Roméo.

J'ai vu ma seule amie, à jamais la plus chère,
Devenue elle-même un sépulcre blanchi,
Une tombe vivante, où flottait la poussiere
De notre mort chéri,

De notre pauvre amour, que dans la nuit profonde
Nous avions sur nos cœurs si doucement bercé!
C'était plus qu'une vie, hélas! c'était un monde
Qui s'était effacé!

Oui, jeune et belle encor, plus belle, osait-on dire,
Je l'ai vue, et ses yeux brillaient comme autrefois.
Ses lèvres s'entr'ouvraient, et c'était un sourire,
Et c'était une voix;

Mais non plus cette voix, non plus ce doux langage,
Ces regards adorés dans les miens confondus;
Mon cœur encor plein d'elle errait sur son visage,
Et ne la trouvait plus.

Et pourtant j'aurais pu marcher alors vers elle,
Entourer de mes bras ce sein vide et glacé,
Et j'aurais pu crier : Qu'as-tu fait, infidèle,
Qu'as-tu fait du passé?

Mais non; il me semblait qu'une femme inconnue
Avait pris par hasard cette voix et ces yeux;
Et je laissai passer cette froide statue,
En regardant les cieux.

Eh bien! ce fut sans doute une horrible misère
Que ce riant adieu d'un être inanimé.
Eh bien! qu'importe encor? O nature! ô ma mère!
En ai-je moins aimé?

La foudre maintenant peut tomber sur ma tête,
Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché.
Comme le matelot brisé par la tempête,
Je m'y tiens attaché.

Je ne veux rien savoir, ni si les champs fleurissent,
Ni ce qu'il adviendra du simulacre humain,
Ni si ces vastes cieux éclaireront demain
Ce qu'ils ensevelissent.

Je me dis seulement : à cette heure, en ce lieu,
Un jour, je fus aimé, j'aimais, elle était belle.
J'enfouis ce trésor dans mon ame immortelle,
Et je l'emporte à Dieu!

ALFRED DE MUSSET.

REVUE

LITTÉRAIRE.

Les doléances sur l'épuisement des auteurs et sur la satiété du public sont passées en habitude. Il ne faut pas dissimuler le mal; il ne faut pas non plus l'exagérer. La presse, dont la fonction est d'alimenter l'esprit public, répond à un besoin trop naturel, trop irrésistible, pour que la société puisse jamais s'y soustraire. Mais le goût des lecteurs change souvent, et chaque révolution littéraire fait des victimes. Lorsque la vogue a pris possession d'un des coins du vaste domaine des arts, la troupe servile des imitateurs s'y porte en foule : la spéculation s'y évertue jusqu'à ce qu'elle ait atteint le ridicule. Alors le public, long-temps ébloui, se laisse aller au désenchantement, et en traverse rapidement toutes les phases, depuis la fatigue jusqu'à la répulsion. A un engouement puéril succède une sévérité souvent excessive. Un cri de révolte est poussé, et aussitôt la vogue se transporte ailleurs, entraînant à sa suite la multitude indolente. Ceux qui sont froissés dans ce mouvement, auteurs ou libraires, se plaignent avec amertume et prédisent une ruine générale; il n'y a pourtant pas autre chose qu'une crise de transformation. L'ardeur intellectuelle et commerciale, éteinte sur un point, va se ranimer d'un autre côté; le centre d'activité s'est déplacé sans que le principe vital se soit affaibli de façon à causer des inquiétudes sérieuses.

La littérature romanesque, ou, pour mieux dire, la spéculation sur les romans, subit présentement une de ces crises; elle est beaucoup moins favorisée que par le passé. Il y a cinq à six ans, on fabriquait en ce genre plus d'un volume par jour; pendant l'année qui vient de finir, il a fallu un peu

plus de deux jours pour l'enfantement d'un in-octavo. Le nombre des volumes publiés ne s'élève pas au-delà de cent soixante-quinze. Il est vrai que ce chiffre indique seulement la production de la librairie; pour plus d'exactitude, il faudrait encore évaluer les innombrables romans émiettés en feuilletons. Est-il nécessaire de dire que les neuf dixièmes de ces compositions s'adressent à cette clientelle affamée des cabinets de lecture, qui absorbe sans déguster tout ce qui est papier imprimé? Peu nous importe que la pâture accommodée pour les esprits grossiers soit plus ou moins abondante. Nous remarquerons seulement, et avec un regret sincère, que le roman destiné aux lecteurs qui conservent le respect d'eux-mêmes a été plus rare que jamais. Y a-t-il fatigue chez les hommes d'imagination, ou dédain capricieux, satiété momentanée de la part des gens du monde? Il nous en coûte moins de nous en tenir à la seconde explication.

Nous ne croyons pas nous faire illusion en disant que la réussite la plus franche a été pour une œuvre que la *Revue des Deux Mondes* se félicite d'avoir obtenue de la plume trop discrète de M. Mérimée. Après *Colomba*, l'année dernière n'a pas eu, à notre connaissance, un succès éclatant à enregistrer. Elle a vécu sur une dizaine d'ouvrages, recommandables à des titres divers, et assez honnêtement accueillis. Nous serions entraînés trop loin si nous cédions au désir de les rappeler, en signalant les nuances variées de leurs mérites, et d'ailleurs nous craindrions que les oublis involontaires ne nous fussent reprochés comme des exclusions injustes. Il y a pourtant un grand fait à noter. M. de Balzac est détrôné; il n'a plus le droit de s'intituler le plus fécond de nos romanciers. Son bagage de l'année dernière est des plus minces : six volumes seulement, en y comprenant même ce qu'il a repris dans l'inépuisable succession de M. de Saint-Aubin! C'est une véritable abdication. Et pendant ce temps se dressait un rival, qui, en douze mois, lançait au moins vingt-deux volumes! Vous plaignez le téméraire qui ose risquer ainsi un volume par quinzaine, et vous tremblez de savoir son nom. Rassurez-vous. C'est un homme si merveilleusement organisé pour le drame, qu'il répand l'intérêt sur ses plus rapides ébauches : il est en frais de coloris pour rajeunir éternellement les *Impressions* effacées, et sa causerie est si entraînante, qu'on l'écoute encore lorsqu'il ne s'écoute plus lui-même. Pardonnez-lui donc les vingt-deux volumes de 1840. Il avait fait une gageure sans doute, et cette gageure, il l'a vertement gagnée. Mais il a un trop bon sentiment littéraire pour risquer à un pareil jeu une réputation des plus légitimes, et ce qui le prouve, c'est qu'il s'est ménagé le temps d'écrire une vive et attachante comédie, pendant de *Mademoiselle de Belle-Isle,* et qui, à ce titre, ne peut manquer d'être bien reçue par ce public d'élite qu'on ne trouve plus qu'au Théâtre-Français.

On entend dire assez souvent : Les poètes s'en vont en même temps que les rois! C'est là encore un lieu commun dans lequel il y a du vrai, mais qu'il ne faudrait pourtant pas prendre à la lettre. On ferait une très respectable cohorte en rassemblant tous les poètes qui ont bravé, en 1840, le pro-

saïsme de notre public. Nous avons eu des *Fleurs des Champs,* des *Fleurs des Savanes,* des *Fleurs de l'Ame,* des *Premières Fleurs,* des *Fleurs du Matin,* des *Fleurs du Soir,* des *Bluets,* des *Églantines,* etc. A voir la physionomie sombre et rechignée de notre époque, se douterait-on qu'elle possède tant d'imaginations fleuries? Il est fort rare que des syllabes comptées, soudées par des rimes et disposées d'une certaine façon, daignent s'appeler, comme anciennement, odes, sonnets, strophes, ou simplement poésies. Cela s'appelle aujourd'hui *Grains de sable* ou *Gouttes de rosée;* le nom n'y fait rien, pourvu qu'on soit prévenu. La carrière poétique est devenue un terrain neutre, où tous les âges et tous les rangs se rencontrent; la versification du collége se marie à la voix tremblottante de la vieillesse : à côté des auteurs qui font sonner leurs titres de comtes ou de marquis, vous en voyez d'autres qui affichent leur qualification de menuisiers ou de tisserands. Hélas! combien de veilles stériles, d'ambitions déçues, de sacrifices sans récompense dans ce travail poétique d'une seule année! Ne dirait-on pas que quelques poètes ont eu la franchise d'en convenir en intitulant leurs recueils : *Heures d'insomnie, Nuits rêveuses, Inania,* etc.? Il est pénible de penser qu'il y a sans doute dans ce pêle-mêle du talent enfoui, de l'ardeur étouffée; il y a peut-être quelque germe précieux auquel il ne manque, pour éclore et fleurir, que le rayon d'un regard sympathique, que le souffle échauffant d'une parole bienveillante. C'est là un malheur, mais qu'y faire? Qui voudrait se condamner à lire, dans une seule année, cinquante volumes de poésie, car 1840 n'en a pas produit moins, sans compter les innombrables pièces détachées? Et d'ailleurs, ces volumes, où sont-ils? Qui les a vus? Qui soupçonnerait leur existence, s'ils n'étaient pas officiellement inscrits dans le *Journal de la Librairie?* La critique, même la plus dévouée, ne peut pas aller au-devant de tous ceux qui entrent dans la lice : elle réserve naturellement son attention pour les lutteurs déjà applaudis ou pour ceux qui se présentent sous les plus favorables auspices. *Les Rayons et les Ombres,* le *Retour de l'Empereur,* ont fait grand bruit, comme tout ce que donne M. Victor Hugo. On a remarqué *Provence,* par M. Adolphe Dumas, *Béatrice,* poème par M. Saint-Rémi Taillandier, et sans doute on ne tardera pas à s'occuper du poème mystique que M. Alexandre Soumet vient de publier sous le titre de la *Divine Épopée.*

La peinture du monde, la traduction des sentimens humains, exigent un mérite achevé. Le poète incomplet, le romancier médiocre, n'est dans la société qu'une excroissance incommode. Au contraire, avec une dose raisonnable d'intelligence, avec une honnête instruction et une certaine aptitude au travail, on peut, sinon briller, au moins se rendre utile et faire assez bonne figure dans une spécialité scientifique. Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs que dans cette observation la cause du remarquable déplacement qui s'opère dans la littérature au profit des études positives, de la philosophie, de la science administrative, de l'érudition historique. En ces genres divers, il y a eu, en 1840, quelques-uns de ces ouvrages qui font date; par exemple, en philosophie, trois expositions dogmatiques qui, de quelque point de vue qu'on

les examine, annoncent chez leurs auteurs une grande force de pensée : le traité de M. Buchez, qui se déclare sincèrement catholique, celui de M. de Lamennais, qui croit l'être encore, et, à un rang inférieur, celui de M. Pierre Leroux, qui se pose en révélateur. La philosophie orthodoxe, ou, pour lui conserver son nom scholastique, la théologie, paraît enfin devoir rentrer dans les voies larges et lumineuses qu'elle avait trop long-temps négligées. Il y a peu d'années encore, le zèle mal entendu des ames pieuses inondait les villes et surtout les campagnes de ces petits livres qui ne servent qu'à développer un bigotisme étroit et tracassier, ou un mysticisme ridicule quand il n'est pas dangereux. Aujourd'hui, les publications des librairies religieuses semblent annoncer la reprise des grands travaux qui ont honoré le clergé français pendant la fin du dix-septième siècle et la première moitié du siècle suivant. La rareté des écrits originaux en ce genre s'explique par la réserve commandée à un corps qui ne doit pas manier étourdiment l'arme de la publicité. En fait d'écrits intelligens, émanés du clergé, nous ne saurions donc citer que les *Institutions liturgiques* de dom Guéranger, qui a entrepris de relever à Solesme une congrégation de bénédictins; la *Vie de saint Dominique,* hommage rendu par l'abbé Lacordaire au patron de l'ordre qu'il prétend restaurer; enfin, l'ouvrage de l'abbé Maret, qui a essayé de combattre les tendances philosophiques de l'époque dans un *Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*. L'œuvre à laquelle se complaisent présentement les défenseurs du catholicisme est la restauration des grands monumens du passé, derrière lesquels ils se retranchent solidement, dans la prévision d'une lutte prochaine. Ainsi, l'année 1840 a conduit jusqu'au 130e volume la *Collection choisie des Pères de l'Église* (1). Malgré cette collection générale, d'autres éditeurs n'ont pas reculé devant la réimpression séparée des œuvres complètes de saint Augustin, de saint Bernard, de la *Somme théologique* de saint Thomas, etc. Nous signalerons encore l'achèvement de la collection des œuvres de saint Jean Chrysostôme, en grec et en latin, travail immense dans lequel M. Fix s'est montré savant helléniste et critique habile, en rectifiant et en complétant l'ancien texte des bénédictins. Le grand commentaire sur la Bible du jésuite Corneille de Lapierre, qui, dans l'ancienne édition, formait une douzaine de volumes in-folio, a été également remis sous presse. On a conduit à terme, et avec grand succès, dit-on, un Cours d'érudition biblique et un Cours complet de théologie (2), qui reproduisent et coordonnent les traités les plus estimés sur les divers points de la science sacrée; collections parallèles dont l'ensemble ne fournit pas moins de cinquante volumes, de très grand format, à deux colonnes et en caractères compacts. Ces entreprises, qui paraissent colossales quand on les compare aux minces publications dont on fait tant de bruit dans la librairie exclusivement littéraire, s'achèvent sans échos dans la presse pério-

(1) Éditeur, Parent-Desbarres, rue de Bussi, 12.

(2) *Theologiæ Cursus completus*, 25 vol. — *Scripturæ sacræ Cursus completus*, 25 vol. très grand in-8°.

dique, sans aucune des combinaisons du charlatanisme, et par le seul concours de cette population catholique, qui est la base ébranlée, mais non détruite, de la société française.

La politique abstraite enfante peu de livres : la polémique assourdissante des journaux est trop nuisible à la discussion calme et réfléchie. L'année dernière, M. Alexis de Tocqueville s'est maintenu au premier rang en complétant ses belles études sur les institutions démocratiques. L'économie publique, les branches diverses de la science administrative, sont étudiées avec intelligence et donnent lieu à des livres utiles. La *Revue* en a signalé plusieurs à leur apparition; elle consacrera bientôt une étude analytique à deux publications récentes : la continuation du grand ouvrage que M. Macarel poursuit sous le titre de *la Fortune publique en France*, et le *Système financier de la France*, par M. le marquis d'Audiffret.

C'est dans la carrière illimitée de l'histoire que se rencontrent aujourd'hui les intelligences actives. Nous n'exagérons pas en avançant que la moitié des écrits datés de l'année dernière pourraient se rapporter à quelqu'une des subdivisions de la science historique : il y a même, dans ce concert subit du public et des auteurs, quelque chose qui ressemble à de la vogue, et qui fait craindre pour la continuité du mouvement. Qu'on ne nous demande pas quels sont les tableaux de maître d'une composition assez savante, d'un assez riche coloris pour exercer une séduction sur la foule. L'Académie française a répondu pour nous en décernant une éclatante récompense à M. Augustin Thierry pour ses *Récits des temps Mérovingiens*. Quant aux compilations de documens, aux analyses de pièces, aux expositions de systèmes, aux recherches inédites, il y a eu surabondance, et les ouvrages estimables ont été si nombreux, qu'il faut renoncer à mentionner tous ceux qui mériteraient un souvenir. M. de Golbéry a couronné son intelligente traduction de l'*Histoire Romaine* de Niebuhr par un septième volume qui analyse et résume les derniers travaux de l'école allemande sur ce sujet inépuisable. De son côté, l'érudition française a maintenu son rang en ajoutant deux volumes aux mémoires de l'Académie des Inscriptions. Deux collections monumentales, les *Ordonnances des rois de France* et le recueil des *Historiens de France*, commencé par le bénédictin dom Boucquet, ont atteint chacune le vingtième volume. Il était digne de MM. Firmin Didot de relever la librairie française aux yeux de l'Europe savante en donnant une réimpression du *Glossaire* de Ducange (1) (*Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*), dans laquelle le nouvel éditeur, M. Henschel, a intercalé les supplémens de Carpentier, avec ses propres additions et rectifications; c'est là une entreprise glorieuse qui peut devenir une spéculation très lucrative tant elle arrive à propos. La nouvelle *Collection des documens relatifs à l'histoire de France*, dont l'impression est à la charge de l'état, a été augmentée, nous n'oserions pas dire enrichie,

(1) L'ancienne édition formait 10 vol. in-folio, dont le prix était devenu excessif. La réimpression est de format in-4, et offerte à un prix très modéré.

de plusieurs volumes. Les collecteurs qui nous paraissent avoir été le mieux inspirés dans le choix de leur labeur, sont M. le comte Beugnot et M. Bellaguet. Le premier a entrepris la publication des *Olim du parlement de Paris*, c'est-à-dire des registres des arrêts rendus par la cour du roi sous les règnes de saint Louis, de Philippe-le-Hardi, de Philippe-le-Bel, de Louis-le-Hutin et de Philippe-le-Long. On n'avait de la piquante chronique de Charles VI, écrite en latin par un contemporain, moine à Saint-Denis, qu'une paraphrase fautive donnée par Lelaboureur; on en devra à M. Bellaguet un texte complet et une traduction exacte. Malgré l'intérêt de quelques-unes des parties de cette *Collection de documens inédits*, nous nous réservons d'examiner dans un article spécial si l'entreprise, fort dispendieuse dans son ensemble et trop souvent exécutée de manière à effaroucher les plus intrépides lecteurs, présente une utilité proportionnée aux sacrifices qu'elle impose aux contribuables.

Nous regardons comme très heureux pour notre pays tout ce qui tend à développer l'ardeur intellectuelle à distance du foyer central; et sans nous prononcer sur le mérite des œuvres que produit la province, il y a dans l'émulation générale qu'on y remarque un bon exemple auquel on ne saurait trop applaudir. Presque toutes nos grandes villes ont des sociétés savantes et littéraires qui publient périodiquement leurs actes académiques. Parmi les recueils de ce genre, qui malheureusement ne nous sont connus que par les indications du Journal de la librairie, nous remarquons, pour l'année 1840, les Mémoires des académies de Lyon, Toulouse, Avignon, Dijon, Metz, Lille, Douai, des antiquaires de l'Ouest, etc. Les ouvrages qui depuis quelques années se sont adressés au patriotisme local, sont vraiment innombrables. Dans chaque pays, il se trouve aujourd'hui des esprits curieux, des ames tendres et rêveuses qui se laissent prendre à la poésie du passé. Les archives publiques, les mémoires privés, les œuvres d'art, les curiosités naturelles, les traditions, les usages, sont interrogés avec un zèle pieux, et avant peu il n'y aura pas en France une province, une ville, une ruine antique, un château ou une abbaye du moyen-âge, qui n'ait trouvé son historien. L'année dernière a été très féconde en travaux de ce genre. Plaçons au premier rang la grande *Histoire du Languedoc*, par dom de Vic et dom Vaissette, annotée et continuée jusqu'à nos jours par M. Du Mége (1). Cet ouvrage, l'un des plus respectables monumens de la patience bénédictine, présente moins les annales d'une seule province que les élémens d'une histoire complète de la Gaule méridionale, et il reçoit un nouveau prix du travail de M. Du Mége, qui a recueilli et employé, non pas sans un contrôle sévère, les acquisitions récentes de la science archéologique. Nous citerons encore la volumineuse *Histoire du Comté de Nantes* (2), laissée en manuscrit par l'abbé Travers, et

(1) L'ancienne édition avait 5 vol. in-folio. La nouvelle formera 10 vol. grand in-8° à deux colonnes. Les trois premiers, imprimés à Toulouse, sont en vente à Paris, chez Treuttel et Wurtz, rue de Lille.

(2) Elle formera 3 vol. in-4°. Les deux premiers sont publiés.

qui trouve de nos jours l'éditeur qui lui a manqué jadis. Dans une *Histoire du Parlement de Normandie,* qui ne fournira pas moins de six volumes, M. A. Floquet a su tirer une narration lucide et animée de l'effrayant amas de registres et de dossiers dont se composent les archives de l'ancien Échiquier de Rouen. Il est à croire que les auteurs et éditeurs des livres destinés à l'illustration de nos départemens sont encouragés par le succès, puisque leur nombre augmente sans cesse. N'est-ce pas un phénomène littéraire vraiment digne d'attention que cet éveil des provinces, tandis qu'une sorte d'engourdissement se manifeste à Paris?

Pour parler convenablement des livres consacrés à l'histoire étrangère, il faudrait faire une station dans chaque pays, car il est peu de contrées européennes qui n'aient donné lieu à de remarquables publications. Une section vraiment riche par le nombre et par l'importance des ouvrages est celle qui est consacrée à l'histoire de la littérature et des arts. Rappelons en courant le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, dont les tableaux littéraires ont un charme particulier, parce qu'il sait faire aimer tous les personnages qu'il fait revivre; une piquante *Vie d'Horace*, par M. Walckenaër; le livre de M. Ampère, sur les origines de la littérature française, beau travail doublement couronné par les suffrages de l'Institut et par ceux des lecteurs éclairés. Les grands livres à figures, dont l'exécution exige le concours de plusieurs artistes, ne peuvent être produits que par des hommes assez bien placés dans la société pour faire le sacrifice de leur temps et d'une partie de leur fortune. Il se trouve encore des esprits sains et généreux qui préfèrent aux jouissances égoïstes des riches la passion des arts, passion ruineuse comme beaucoup d'autres, mais qui du moins n'est pas sans noblesse. Remercions M. Du Sommerard, dont le bel ouvrage sur les *Arts au moyen-âge* est une révélation d'autant plus précieuse pour nous qu'elle fait remonter au premier rang beaucoup d'artistes français oubliés depuis long-temps. M. le comte de Bastard poursuit de son côté un ouvrage qui présentera une histoire de l'art par les manuscrits. C'est une reproduction exacte et splendide des pages les plus célèbres des manuscrits anciens, avec leur luxe de coloris, leur dorure étincelante, avec toutes les coquetteries particulières à chaque époque. Chaque feuille de cet ouvrage fait tableau : le livre entier sera une riche galerie. Pour donner une idée de sa magnificence, il suffit de dire qu'il aura au moins douze livraisons d'un très petit nombre de feuilles, et que chaque livraison a dû être portée à un prix qui excède celui des ouvrages les plus volumineux et les plus splendides publiés jusqu'à ce jour.

Le plus grand, le plus utile travail bibliographique que la France ait produit après la *Bibliothèque historique* de Lelong et Fontette, la *France littéraire* de M. Quérard, va enfin être complété après dix ans de persévérance. Une pareille entreprise ne pouvait être conduite à bonne fin que par un accord de qualités assez rares dans les régions littéraires; chez l'auteur, ce zèle imperturbable qui touche au fanatisme, chez l'éditeur, le désir d'attacher son nom à une œuvre vraiment utile; chez l'un et chez l'autre, un désintéresse-

ment qui n'est plus de notre temps. M. Quérard n'a pas attendu que son immense répertoire bibliographique fût terminé pour en prodnire le complément indispensable. La *France littéraire* s'arrête aux dernières années de la restauration. Une continuation qui paraît sous le titre de la *Littérature française contemporaine* est une classification par noms d'auteurs de tous les écrits publiés depuis 1827 jusqu'aux derniers jours (1). Il n'y a plus à en douter, M. Quérard a pour la bibliographie, tout ingrate qu'elle est, un fonds de passion inépuisable. Après le laborieux enfantement de dix énormes volumes, il trouve pour un nouvel ouvrage une patience plus ingénieuse, des soins plus caressans encore que par le passé. Peut-être même que, dans son désir de ne rien omettre, il a mentionné des écrits par trop insignifians : en multipliant les notices et les jugemens, il a oublié, selon nous, que sa tâche est, non pas de faire une histoire littéraire, mais d'en préparer simplement les matériaux. Au reste, le reproche d'être trop complet est un de ceux que les bibliographes acceptent facilement, et il ne nuira pas au succès de la *Littérature contemporaine,* qui deviendra le manuel de la librairie, de même que la *France littéraire* est devenue le guide des hommes studieux.

Ne l'oublions pas, l'arbre du savoir dont nous contemplons orgueilleusement les ramifications, tient pourtant à la terre par des racines humblement cachées : la spéculation commerciale, dès qu'elle est en souffrance, cesse de fournir la sève qui doit nourrir la cîme et conduire à parfaite maturité les fruits de l'intelligence. Les progrès, la dignité de notre littérature, et en même temps l'influence de l'esprit français tiennent par tant d'attaches aux opérations matérielles de la librairie, que nous ne nous lasserons pas de réclamer les mesures favorables aux diverses industries qui vivent par la presse. Un projet de loi sur la propriété littéraire, adopté depuis deux ans par la chambre des pairs, est soumis présentement à la chambre des députés. Aux termes de ce projet, le droit exclusif de publier leurs ouvrages serait garanti aux auteurs, écrivains, musiciens ou dessinateurs pendant leur vie, et à leurs héritiers ou représentans pendant trente années, à partir du jour de leur décès. La majorité des gens de lettres et des libraires trouvent, assure-t-on, la proposition du gouvernement peu libérale. Les uns demandent que le terme de la jouissance posthume soit étendu à cinquante ans, d'autres, que le droit des auteurs soit illimité et perpétuellement transmissible. Les écrivains et les libraires oublient qu'ils ne sont pas seuls en cause, et qu'il faut aussi prendre en considération les intérêts de l'imprimerie, de la papeterie et des industries accessoires, qui gagnent à la concurrence dont les livres sont l'objet dès qu'ils tombent dans le domaine public. Il nous semble, au surplus, qu'à une époque où on voit tant d'auteurs survivre à leurs œuvres, les cinq premiers titres du projet n'ont pas toute l'importance qu'on leur attribue : au lieu de bâtir

(1) Elle doit former 3 ou 4 gros volumes in-8° Chez Daguin frères, quai Malaquais, 7.

des châteaux dans l'avenir, il serait bien plus sage d'étayer au plus vite l'industrie qui menace ruine.

L'extirpation de la contrefaçon intérieure et étrangère, voilà le but qu'il faut se hâter d'atteindre, voilà le grand service à rendre à la librairie française. La reproduction frauduleuse des livres est plus active, plus audacieuse que jamais. « Personne n'ignore, disent les libraires de Paris dans un mémoire qu'ils ont récemment publié, que la contrefaçon inonde de ses produits nos villes du nord; elle a établi à Kehl un dépôt destiné à l'approvisionnement des départemens du Rhin. Alger possède un autre dépôt, publiquement toléré, qui propage les éditions contrefaites dans le midi de la France. Les contrefaçons arrivent librement de Bruxelles à Paris, sous bande et par la poste (1). » Or, le projet de loi soumis aux députés ne présente aucune disposition de nature à protéger les intérêts compromis. Dans la rédaction primitive, amendée par la chambre des pairs, la reconnaissance du droit international de propriété littéraire avait pour base la réciprocité absolue entre les parties contractantes; c'était réduire un large principe aux proportions mesquines d'une convention de commerce; l'impossibilité d'établir cette réciprocité rigoureuse entre des peuples dont les lois et les usages sont différens porta malheur à la proposition, qui fut rejetée comme impraticable. Ce résultat était à craindre : aussi disions-nous alors (2) qu'il appartenait à la nation française de donner l'exemple, en proclamant d'une manière absolue l'inviolabilité de la propriété littéraire et en s'engageant à reconnaître sans restriction les droits acquis par les auteurs étrangers dans leur propre pays; que le principe une fois établi, il resterait à en tirer successivement les conséquences par des transactions diplomatiques. Cette opinion se trouve aujourd'hui corroborée par la demande formelle de la librairie. Déjà même le gouvernement est entré dans cette voie, qui seule conduira au but, pourvu qu'on y marche avec fermeté et persévérance. Dans le traité de commerce conclu entre la France et les Pays-Bas, à la date du 25 juillet 1840, M. Thiers a introduit un article ainsi conçu : « La propriété littéraire sera réciproquement garantie. Une convention spéciale déterminera ultérieurement les conditions d'application et d'exécution de ce principe dans chacun des deux royaumes. » Quand ce traité aura reçu, à Amsterdam et à Paris, la sanction des pouvoirs législatifs, la Hollande sera un premier marché fermé aux contrefacteurs; les libraires français blessés dans leurs droits pourront y invoquer contre les délinquans la protection des autorités locales. Si les renseignemens parvenus à la com-

(1) Qu'il nous soit permis d'exposer nos propres griefs, et de dire que la *Revue des deux Mondes* est présentement sous le coup de *cinq* contrefaçons, grossières, partielles ou falsifiées, il est vrai, mais qui se font à l'aide de deux maisons française et étrangère établies à Paris.

(2) Voyez, dans la livraison du 1er février 1839, un article où la question est développée, surtout en ce qui concerne les moyens d'exécution et les conséquences des traités à faire de puissance à puissance.

mission des libraires sont exacts, presque tous les pays de l'Europe laisseraient voir des dispositions également conciliantes. Ainsi, chaque fois qu'on aura glissé dans un traité une stipulation analogue, la librairie française regagnera un nouveau champ d'exploitation, de sorte qu'à la fin la contrefaçon, honnie, chassée de toutes parts, languira dans son repaire, où elle sera traquée, et ne tardera pas à y périr faute d'air et de mouvement.

En attendant ces heureux résultats, que la critique, pouvoir dépourvu d'initiative, continue son humble tâche, qui est de refléter son époque, de signaler les livres saillans à leur apparition, de mettre en lumière les faits nouvellement énoncés, la somme d'utilité qu'ils présentent, et d'indiquer, autant que possible, la place assignée à chaque ouvrage dans l'ordre scientifique auquel il se rapporte.

Économie politique des Romains, par M. Dureau de La Malle (1) — L'économie politique, science toute moderne, n'est pas autre chose qu'une analyse des phénomènes sociaux, qu'une méthode à l'aide de laquelle on parvient à décomposer les forces qui entrent en jeu dans une communauté politique. Elle classe les divers genres de malaise qui affectent les nations, et fournit, sinon le secret de la guérison, au moins la chance de prévenir le trouble, en décrivant les symptômes par lesquels il s'annonce. D'après cet exposé, l'histoire économique d'un ancien peuple devrait être avant tout une application du procédé analytique moderne aux résultats constatés par les historiens, de telle sorte que le principe et le fait s'éclairassent l'un par l'autre. Le livre que M. Dureau de La Malle a décoré du titre sonore d'*Économie politique des Romains*, ne répond pas strictement à ce programme. On y trouve de fort curieuses recherches sur les poids et mesures des anciens, sur le prix vénal des denrées et des services, sur la force numérique des populations italiennes, sur les procédés agricoles et sur divers points de l'administration romaine; mais on s'attend, sur la foi du titre, à un ensemble de solutions en harmonie avec le plan ordinaire des traités d'économie politique, et on est déçu. Il faut feuilleter la table des matières, et courir sans ordre au travers du livre, pour y recueillir des enseignemens sur la manière dont s'opéraient dans le monde romain la production des richesses, le mouvement des capitaux, l'organisation du travail, que le cours des siècles a souvent modifiée, les phénomènes de la circulation intérieure, les fluctuations du numéraire et les tâtonnemens dans la voie du crédit. L'auteur ne s'est pas aveuglé sur la légitimité de cette critique, et il croit se justifier en disant dans son avant-propos : « Si j'avais eu la prétention de traiter ce sujet à fond, ce livre n'aurait probablement jamais vu le jour. » Nous savons qu'un érudit ne peut jamais être complet dans toute la rigueur du mot, et que toujours quelques documens échapperont à ses recherches, quelles que soient son ardeur et sa clairvoyance;

(1) Deux vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 12.

mais rien ne l'excuse de n'avoir pas dessiné un cadre qui admît plus facilement les faits connus, et reflétât une lumière égale sur l'ensemble du sujet.

Si on oublie les promesses du titre pour ne chercher qu'une série de mémoires sur certaines habitudes économiques et administratives des Romains, on placera sans peine le traité de M. Dureau de Lamalle à la suite de celui que M. Bœckh a intitulé : *Économie politique des Athéniens*, ouvrage dont le plan est également irrégulier et insuffisant, mais qui n'en a pas moins assuré à son auteur une place des plus honorables dans le monde érudit.

Des dissertations fort étendues sur la relation des poids, mesures et monnaies avec le système métrique en vigueur aujourd'hui, étaient les prolégomènes nécessaires d'une histoire économique. M. Dureau de La Malle defend contre l'opinion imposante de M. Letronne l'ancienne évaluation de la livre romaine, fixée par Lanauze et Barthelemy aux deux tiers de notre ancienne livre française. Des recherches sur le prix des objets de consommation et les salaires conduisent à des résultats inattendus. On n'apprend pas sans étonnement que, pour l'époque comprise entre Claude et Titus, le prix du pain était à peu près à Rome ce qu'il est aujourd'hui à Paris et à Londres; que le prix de la journée du travailleur libre, depuis la guerre du Péloponèse jusqu'aux premiers siècles de l'empire, n'était en moyenne que d'un tiers au-dessous du salaire actuel de nos journaliers, et que, si on calcule l'intérêt du fonds d'acquisition et les frais d'entretien courant, l'esclave était plus dispendieux pour l'entrepreneur que le travailleur libre de notre époque. Il n'est pas moins piquant de savoir que l'armée française dont le personnel est parfaitement pourvu, et dont le matériel est des plus riches, coûte pourtant moins cher à nos contribuables qu'il n'eût coûté en Grèce et en Asie, depuis le siècle de Périclès jusqu'à celui d'Alexandre, et dans l'empire romain, depuis César jusqu'à Justinien.

Le second livre a pour but d'établir le chiffre de la population romaine à diverses époques, et le rapport numérique de la classe libre à la classe servile. Cette série de mémoires dont l'Institut a, en quelque sorte, sanctionné les résultats en les consignant dans son recueil, détruit des erreurs accréditées depuis des siècles. Presque tous les savans qui ont écrit sur l'esclavage antique, et on en pourrait citer une vingtaine, ont avancé que le nombre des esclaves dans les régions gréco-romaines était beaucoup plus élevé que celui des hommes libres. Déjà un écrivain qui a le don trop rare de vulgariser les découvertes de l'érudition, M. Letronne, a prouvé, dans un mémoire dont l'autorité est parfaitement établie, que les assertions du sophiste Athénée, relativement au nombre des esclaves dans l'Attique, étaient évidemment erronées. M. Dureau de La Malle a voulu faire pour Rome ce que son savant confrère avait accompli pour Athènes; mais il nous semble qu'il s'est jeté dans une exagération opposée en concluant ainsi : « L'Italie romaine eut, *à toutes les époques de son histoire*, une population libre plus forte, et moins d'esclaves qu'on ne l'a cru généralement; et, loin de dépasser le nombre des individus libres, le chiffre des esclaves ne l'atteignit même pas, et resta constam-

ment inférieur. » C'est en examinant son procédé, dont l'emploi exigeait d'ailleurs la patience la plus ingénieuse, que nous espérons démontrer à M. Dureau de La Malle qu'il en a forcé les résultats.

Aux termes d'un recensement officiel, fait l'an de Rome 529 (un peu avant la seconde guerre punique), l'Italie romaine, comprise alors entre le détroit de Sicile et la ligne tirée au nord des bouches du Rubicon au port de Luna, comptait sept cent cinquante mille citoyens en état de porter les armes. Le nombre des adultes mâles étant connu, il devient facile de savoir celui des femmes, des enfans, des adolescens et des vieillards. Il suffit de consulter les tables dressées par les savans modernes pour indiquer le rapport des âges; car il paraît démontré que, dans tout état de société, les populations se développent d'après des lois invariables. M. Dureau de La Malle a établi ainsi la relation :

Hommes libres de dix-sept à soixante ans.	750,000
Femmes libres du même âge.	750,000
Hommes et femmes libres de la naissance à dix-sept ans, et de soixante ans jusqu'à la mort.	1,165,805
Affranchis.	50,000
Total de la *population libre* (225 ans avant notre ère).	2,715,805

L'auteur s'est ensuite engagé dans les recherches les plus épineuses pour établir la production de l'Italie romaine en céréales, et la consommation présumée de chaque individu. En appréciant les circonstances accessoires avec une sagacité remarquable, il a trouvé que le territoire romain devait fournir annuellement 5,080,543,542 livres de blé poids de marc. Des textes que nous discuterons bientôt l'ont conduit à penser que la consommation individuelle devait être en moyenne de 1020 livres par année, c'est-à-dire un peu moins de 3 livres par jour. Or, la consommation de la classe libre étant prélevée, il restait en excédant assez de blé pour nourrir encore 2,262,677 individus. Ce dernier chiffre, suivant l'auteur, représente exactement le nombre des *métèques* ou étrangers, et des esclaves de tout âge et de tout sexe. D'après ce calcul, le total de la population romaine à cette époque eût présenté un peu moins de cinq millions d'ames (4,978,482), et la classe libre eût été à la classe servile dans la proportion de 27 à 22, c'est-à-dire qu'on aurait compté 22 esclaves ou métèques pour 27 hommes libres (1).

Le procédé de M. Dureau de La Malle est, nous le répétons, fort ingénieux; mais il nous semble qu'il a été faussé par l'application, et que les résultats n'ont pas l'exactitude désirable. N'est-ce pas une grande exagération que d'attribuer à tous les individus indistinctement une consommation de trois livres de pain par jour? L'auteur a oublié que les vieillards, qui mangent

(1) Déjà précédemment l'auteur a essayé de démontrer, d'après Denys d'Halicarnasse, que, l'an de Rome 278, trente-quatre ans après l'expulsion des rois, on comptait dans la population romaine un esclave seulement pour vingt-cinq hommes libres.

fort peu de pain, et que les enfans, qui n'en mangent pas encore, sont en assez bon nombre dans une population; que les femmes absorbent moins d'alimens que les mâles, et que les enfans au-dessous de dix ans comptent pour un cinquième dans le dénombrement d'un peuple. On se rapprocherait plus de la vérité en accordant aux femmes les deux tiers de la ration des hommes, ou deux livres de pain par jour, et moitié seulement, c'est-à-dire une livre et demie en moyenne, aux enfans de tout âge, aux adolescens et aux vieillards. Nous croyons encore que la part faite aux esclaves par M. Dureau de La Malle est en général trop forte. Au passage de Caton, qui accorde en effet trois livres de pain par jour aux ouvriers ruraux (1), nous pourrions opposer d'autres textes, desquels il résulte que les esclaves recevaient ordinairement quatre à cinq mesures (*modius*) de blé par mois, ce qui représente approximativement deux livres par jour. Si la nourriture de ces malheureux avait été aussi abondante que M. Dureau de La Malle paraît le croire, il n'eût pas été nécessaire de passer au cou de ceux qui tournaient la meule une planche percée par le milieu, pour les empêcher de porter la farine à leur bouche. Il est permis de croire encore que les ressources alimentaires ont été augmentées par des importations commerciales ou par des réquisitions faites en pays étrangers après la victoire. En recommençant tous les calculs d'après ces bases, nous avons trouvé que la population totale de l'Italie romaine au IIIe siècle avant notre ère, devait excéder six millions d'ames, et que les esclaves étaient sans doute en majorité dans ce nombre. Deux siècles plus tard, lorsque l'empire s'était accru des Gaules, de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, l'Italie ne comptait plus que quatre cent cinquante mille citoyens de dix-sept à soixante ans. Sur ce nombre, trois cent vingt mille individus, privés de tous moyens d'existence, recevaient les secours de l'état; les domaines des grandes familles étaient devenus de petits royaumes; la classe moyenne avait disparu, et les fortunes indépendantes étaient si rares, que, suivant l'expression du tribun Philippe, rapportée par Cicéron, on ne comptait pas dans toute la république deux mille propriétaires. Cet état de choses avait grossi le troupeau servile d'une façon si effrayante, qu'on fut obligé d'étendre le droit de cité à plusieurs peuples conquis, et de multiplier les affranchissemens pour recruter les légions. D'après ces considérations, que nous pourrions fortifier en les développant, nous nous éloignerions des conclusions de M. Dureau de La Malle, pour revenir à celles du savant anglais M. Blair, qui soutient que, depuis l'expulsion des rois jusqu'à la prise de Corinthe (de 509 à 146 avant J.-C.), il y eut au moins un esclave pour un citoyen, et depuis cette dernière époque jusqu'aux temps d'Alexandre Sévère, trois esclaves au moins pour un homme libre.

Le troisième livre de M. Dureau de La Malle traite plutôt de l'économie domestique des Romains que de leur administration politique. Il n'en est pas

(1) Au temps de Caton, la plupart des ouvriers ruraux étaient des hommes libres, qu'on devait conséquemment traiter avec quelque libéralité.

moins curieux. Dans ses recherches sur les causes de l'insalubrité de la campagne romaine, sur les procédés agricoles des anciens, sur le revenu des propriétés rurales, sur la patrie des végétaux nutritifs, sur la naturalisation en Italie de plusieurs races d'animaux, l'auteur a su joindre des observations vraiment utiles à des caprices d'érudition fort piquans. Nous ne lui reprocherons pas d'avoir été incomplet en parlant des diverses conditions de fermage et particulièrement du *colonat*, puisqu'il promet un travail spécial sur cette institution trop peu connue, qui a marqué la transition de l'esclavage antique au servage du moyen-âge.

Au début du quatrième livre, consacré aux institutions administratives et financières, nous retrouvons un mémoire, déjà inséré parmi ceux de l'Académie des Inscriptions, sur le caractère des lois agraires chez les Romains. Par quelle fatalité un pareil sujet est-il, en quelque sorte, de circonstance aujourd'hui! Il est malheureusement vrai qu'il se trouve chez nous des fanatiques dont le dernier mot est le partage et l'égalisation des fortunes. Il ne serait peut-être pas inutile d'apprendre à ces tristes économistes ce qu'étaient les lois agraires des Romains, dans la crainte qu'ils ne crussent leur folle utopie autorisée par l'exemple des républicains de l'antiquité. Lorsque Rome jugeait à propos de déposséder un peuple vaincu, elle confisquait à son profit une partie des terres conquises : cette réserve devenait un domaine public sous le nom d'*ager publicus*. Or, les patriciens abusaient de leur crédit pour obtenir à perpétuité le bail de ces terres conquises; la faible redevance qu'ils versaient annuellement dans les caisses de l'état devenait insensiblement moins onéreuse par la dépréciation journalière du numéraire; après des siècles, elle était presque nulle, de sorte que ces fermiers du trésor étaient, sinon des propriétaires en titre, au moins les paisibles usufruitiers de ces vastes domaines qu'ils transmettaient héréditairement avec leur fonds patrimonial. L'usurpation était scandaleuse. La loi agraire de Licinius Stolo, renouvelée par les Gracchus, avait pour but de mettre un terme à ce désordre en déclarant qu'à l'avenir nul ne pourrait posséder plus de cinq cents jugères (cent vingt-six hectares) de ces terres publiques : la propriété particulière n'était aucunement menacée. Cette interprétation a été savamment développée par Heyne, Niebuhr, et récemment par M. Ch. Giraud d'Aix : nous l'adoptons pleinement, parce qu'elle est suffisamment justifiée par les textes, qu'elle est conforme à l'esprit et à la langue de la jurisprudence romaine (1), et qu'elle a pour elle la vraisemblance historique. Nous ne pouvons donc approuver M. Dureau de La Malle d'être revenu à l'opinion vulgaire, et de croire que la

(1) Les mots *possessio* et *possidere* se rapportaient, dans la langue juridique des Romains, à l'idée de *jouissance*, et non pas à celle de *propriété*, comme chez nous. M. Dureau de La Malle s'étonne que cette distinction, développée par Appien d'Alexandrie, n'ait pas été indiquée par les écrivains romains qui ont parlé des lois agraires. C'est qu'en général, quand on écrit pour ses compatriotes, on ne prend pas la peine d'interpréter les mots dont la signification doit être généralement connue.

loi des Gracchus, applicable à tous les genres de propriété, avait pour but de réduire indistinctement les fortunes légitimes ou usurpées.

Nous regrettons enfin que l'auteur n'ait pas accordé une attention spéciale aux institutions de crédit. Quelques assertions, beaucoup trop absolues, ne jettent sur ce sujet qu'une lumière douteuse. Prenons pour exemple le passage suivant (1) : « Les dettes publiques, les banques, les emprunts de l'état, les moyens de crédit et toutes ces créations de propriétés imaginaires, dont la jouissance repose sur les impôts que nos arrière-neveux voudront bien consentir à payer un jour, sont des fictions qui étaient totalement inconnues aux anciens. » Sans doute, l'antiquité n'a pas connu ces rouages financiers qui fonctionnent chez nous avec assez de puissance, pour donner l'impulsion au système général du gouvernement; mais il y avait à Rome, et dans les cités provinciales comme aujourd'hui à Paris et à Londres, des jours de besoins impérieux qui obligeaient les dépositaires du pouvoir à créer des ressources exceptionnelles. L'an 537 de Rome, les Scipions, qui commandaient en Espagne, firent savoir que leur armée était dans le plus complet dénûment. Le peuple fut convoqué en assemblée générale, et un magistrat fit la proposition d'un emprunt avec des garanties suffisantes : aussitôt trois compagnies se présentèrent. Quand le sénat romain, réduit aux extrémités, ne prenait pas d'engagemens à terme, il aliénait les terres du domaine public : c'était bien là encore une sorte d'emprunt dont la rente, au lieu d'être servie directement par l'état, était acquittée par le revenu dont il concédait la jouissance. M. Dureau de La Malle a cité, d'après Cicéron, plusieurs villes de l'Asie mineure qui, ne possédant ni trésors métalliques, ni propriétés foncières, n'avaient d'autres moyens pour se procurer de l'argent que les impôts et les emprunts. N'était-ce pas encore une sorte d'emprunt forcé que l'altération successive des monnaies, qui, pour ne parler que des espèces de cuivre, conserva à Rome le nom de *livre* à une pièce qui n'en pesait plus que la vingt-quatrième partie? Sur tous ces points, l'auteur se montre suffisamment érudit; mais on regrette de ne pas voir apparaître plus fréquemment l'économiste.

Il n'est pas non plus parfaitement exact de dire que les anciens n'ont pas connu les banques. Dans la sphère des intérêts privés, les vertus de l'argent ont inévitablement frappé les esprits tenus en éveil par l'appât du gain. Tout porte à croire que l'agiotage était fort actif parmi ces puissantes corporations financières, dont les ambitieux cultivaient soigneusement l'alliance. L'idée de fonder des établissemens de crédit dans un intérêt général appartient peut-être aux hommes d'état romains, et il semble même que la conception primitive fût plus loyale et plus féconde que les combinaisons *progressives* des modernes. Mécènes, dont M. Dureau de La Malle a apprécié dignement le génie politique, conseillait à Auguste de capitaliser le prix des domaines nationaux et de fonder une banque de circulation qui avançât des fonds à des conditions modérées à ceux qui devaient en faire un emploi utile dans l'industrie ou dans l'agriculture. Un projet plus libéral encore fut mis à exécution par Tibère.

(1) Page 4, tome I[er].

Les usuriers, alarmés d'une démonstration faite contre eux, avaient manœuvré habilement pour rappeler leurs capitaux engagés. L'argent était devenu excessivement rare, et la circulation si languissante, que le corps politique paraissait en danger. L'empereur, voyant le mauvais effet de mesures violentes, attaqua les capitalistes par la concurrence. Il fonda de ses deniers une banque publique de prêt au capital de cent millions de sesterces (environ vingt millions de francs), et quiconque eut à offrir des garanties suffisantes obtint des avances pour trois ans et sans intérêt. Dans la constitution des cités provinciales, on trouve également trace de quelques établissemens de crédit. Il leur manqua sans doute la stabilité et la permanence pour être classés, comme les caisses modernes, au nombre des institutions nationales; mais, dans leur mécanisme intérieur, ils en différaient peut-être beaucoup moins qu'on ne le suppose. Les anciens eurent de très bonne heure l'équivalent de notre monnaie de papier, c'est-à-dire des signes de confiance, des jetons de cuivre, de fer ou d'étain qui multipliaient fictivement les métaux précieux. Les Carthaginois faisaient apposer un timbre sur des pièces de cuir, et Eschine le philosophe dit à ce sujet dans son *Dialogue sur les richesses* : « A Carthage, on se croit riche quand on possède beaucoup de ces pièces; chez nous, au contraire, celui qui en aurait un grand nombre ne serait pas plus riche que s'il possédait un tas de cailloux. »

Malgré les lacunes et les inévitables imperfections que nous avons signalées, le livre de M. Dureau de La Malle n'en conserve pas moins une utilité qui sera certainement appréciée. Nous désirons sincèrement que le succès fortifie l'auteur dans le désir qu'il laisse entrevoir d'aborder plusieurs points négligés. C'est d'ailleurs trop de modestie de sa part que de se contenter, comme il le dit lui-même, « de tirer des carrières de l'antiquité quelques pierres utiles à l'achèvement de l'ensemble. » Les savans apaisent trop souvent leur conscience littéraire avec de pareilles excuses; mais le public se refuse à les admettre. Un encombrement de matériaux est pour la foule un épouvantail : la voie où il se trouve cesse d'être fréquentée, et, pour qu'on y revienne avec plaisir, il faut qu'une main intelligente ait relevé les blocs épars et construit un édifice.

VITA DI CATERINA DE' MEDICI. Saggio storico di Eugenio Alberi (1). — Cette nouvelle biographie de Catherine de Médicis doit son principal intérêt à la communication faite à M. Alberi, des pièces diplomatiques et des correspondances confidentielles conservées dans les archives de Florence. La mémoire de Catherine gagne beaucoup à cette révélation tardive. La plupart des historiens nous ont montré jusqu'ici, dans la mère de Charles IX, une femme impérieuse, perfide, prompte au crime, dominée par une idée fixe, l'extermination de l'hérésie, et complotant le massacre des huguenots, sept ans à l'avance, dans une conférence qu'elle eut à Bayonne avec le farouche duc

(1) 1 vol. grand in-8° avec 18 portraits : à Florence et à Paris, chez Benjamin Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

d'Albe. L'impression laissée par le livre de M. Albéri est bien différente. Suivant lui, Catherine, dédaignée par Henri II, qui était follement épris de la belle Diane de Poitiers, conserva, même après la mort de son mari, la contrainte et la défiance naturelles aux personnes qui ont long-temps souffert. Elle était naturellement ennemie des résolutions violentes, et si, pour le malheur de sa vie, elle fut obligée d'accepter la complicité du grand crime qui fait tache dans notre histoire, elle n'a pas encouru le reproche odieux de préméditation.

La cour de France, dit l'auteur italien, fort indifférente sur les principes religieux, eût accepté assez volontiers les conséquences politiques de la réforme. Elle sympathisait avec ces huguenots qu'elle était obligée de combattre. Au lieu de conspirer avec le duc d'Albe le massacre des hérétiques, la reine-mère, désespérée de ne pouvoir les appuyer ostensiblement, faisait jouer en leur faveur les ressorts secrets de sa diplomatie. Elle s'épuisait en promesses pour déterminer le duc de Florence, Cosme Ier de Médicis, à seconder les révoltés des Pays-Bas; elle lui offrait de l'aider à conquérir la Corse sur les Génois, et lui faisait espérer le titre de grand-duc de Toscane, qu'il ambitionnait ardemment. Le rusé Florentin ne prêtait l'oreille aux insinuations de sa parente que pour les déférer secrètement à la cour de Madrid, et s'y faire un mérite de sa trahison. Bien loin de porter secours aux révoltés, Cosme fait passer au roi d'Espagne cent mille sequins pour soudoyer l'armée du duc d'Albe. Catherine ne tarde pas à être instruite de ces faits, et, dans le premier emportement de la colère, elle accable son frère de reproches; mais elle sait que dans les évolutions politiques, les plus fiers tacticiens peuvent être conduits à miner la position où ils se retranchaient précédemment. Elle ne désespère donc pas de ramener le duc Cosme à ses desseins. Les sollicitations deviennent plus pressantes que jamais; la négociation est conduite par un certain Galéas Frégoso, un des subtils Italiens disséminés alors dans les cours de l'Europe, où ils étaient les agens brévetés de toutes les intrigues. Nous allons transcrire ce qu'on lit à ce sujet, dans un message du 16 avril 1571, adressé par le duc de Florence, à son représentant à la cour d'Espagne : c'est un renseignement précieux dont il faut savoir gré à M. Alberi. « Notre envoyé en France fut entrepris par Jean Galéas Frégoso, qui voulut l'induire à donner aide au duc de Nassau dans la guerre de Flandres; il a été de plus sondé par le comte de Nassau en personne, par l'amiral de Coligny, par Théligny, son gendre *au nom du roi*, et enfin *par le roi lui-même*, qui a donné une lettre écrite de sa main à Galéas » Le duc Cosme recommande à son ambassadeur de faire valoir à Madrid l'importance de cette révélation, et de solliciter le titre de grand-duc, qu'il pourrait obtenir par l'influence française, mais qu'il veut devoir uniquement au roi d'Espagne.

Les historiens, en général défavorables à Catherine, ont remarqué qu'en ordonnant la Saint-Barthélemy, elle avait agi contre ses intérêts personnels, et que sans doute elle avait cédé au transport d'un fanatisme aveugle. « On a peine à concevoir, a dit Voltaire dans son *Essai sur les Mœurs*, comment la

reine, à qui le parti huguenot était celui qui lui fesait le moins d'ombrage, put prendre une résolution si barbare. » La vérité des faits, judicieusement rétablie par M. Alberi, est que le massacre des huguenots, loin d'avoir été le résultat d'un complot tramé de longue main dans le conseil royal, ne fut qu'un audacieux guet-apens, qu'un violent coup de tête de la part des Guises, qui en recueillirent tous les avantages; qu'au contraire, par une fatalité étrange, Charles IX fut obligé d'assumer aux yeux de l'Europe l'odieux d'un crime qu'il détestait, et qui venait d'annuler en un instant les résultats de la politique suivie par sa mère depuis douze années.

Le véritable ennemi des huguenots, dit avec raison M. Alberi, était le peuple de Paris, dont la dévotion naïve, aigrie à dessein par les manœuvres des princes lorrains et des agens espagnols, était dégénérée en une sorte de frénésie religieuse. Il avait déjà été conduit au dernier point d'exaspération, lorsqu'eut lieu la tentative d'assassinat faite sur l'amiral de Coligny, à l'instigation des Guises. Les protestans furieux se rassemblent autour de leur chef blessé dangereusement; de leur côté, les Parisiens ne peuvent voir de sang froid l'attitude hostile des réprouvés qu'ils ont en horreur. Une collision est inévitable : quel parti prendra la cour? La neutralité absolue serait une abdication : incliner vers la minorité protestante, ce serait blesser le sentiment national et faire trop beau jeu aux princes lorrains, chefs avoués du catholicisme. Pendant que les conseillers de la couronne sont dans une perplexité cruelle, le duc de Guise ne néglige rien pour émouvoir la population parisienne. Il met sur pied la milice bourgeoise, qui ne compte pas moins de soixante mille hommes bien armés et échauffés par le fanatisme. Cette milice est la force la plus vive du royaume : on ne peut sans danger la laisser dans la main d'un ambitieux; pour la lui arracher, l'unique moyen est de le supplanter aux yeux de la foule, et d'accepter le plan infernal sur lequel il espère élever sa popularité. Le duc de Guise est donc mandé au dernier conseil, tenu pendant la nuit du 23 au 24 août 1572; des ordres lui sont donnés pour l'accomplissement du hardi coup de main qu'il a déjà préparé; il avait cru dominer le mouvement; par ces ordres qu'il reçoit, il descend au rôle d'exécuteur subalterne. La fatale consigne n'est que trop fidèlement exécutée. Dans la première ivresse du sang, le peuple parisien entonne un chant de triomphe; les instigateurs du massacre sont portés aux nues, comme les vengeurs du ciel et les libérateurs de la France. Le roi a la faiblesse de vouloir ravir à son rival tout le mérite de ce triste succès; il assemble solennellement le parlement, et réclame la responsabilité du coup d'état, en déclarant qu'il a cru devoir punir par un châtiment exemplaire une conspiration contre sa personne.

Cette démarche éclatante produisit l'effet que les conseillers de Charles en attendaient; on crut aisément que la sanglante tragédie avait été concertée entre le roi et sa mère. L'ambassadeur florentin résidant à Paris se laissa d'abord prendre aux apparences. Le message qu'il expédia à son maître, sous l'impression des faits, a été retrouvé dans les archives de Florence par M. Alberi; l'exaltation qui y règne en fait une pièce caractéristique. « Pouvait-on

mieux attendre, dit-il, de ce vrai Charlemagne (*di questo Carlo veramente magno*), et de sa très glorieuse mère, et des deux Césars ses frères? Que dire des princes de la maison de Guise et de ces autres seigneurs qui ont exécuté, avec autant de valeur que de prudence, les très saints ordres de leur bon roi, et qui n'applaudirait à ce peuple parisien qui s'est levé avec tant de joie, etc.?... Soit loué le Dieu tout-puissant, qui me donne occasion de vous annoncer ces merveilleuses nouvelles, et soit béni le triomphant saint Barthélemy, qui, dans le jour de sa fête, a daigné prêter aux fidèles son tranchant couteau (1), pour l'accomplissement du sacrifice salutaire! »

Cependant, continue l'auteur, à la suite de la crise fatale qui détruisait les résultats de sa courageuse persévérance, la reine-mère tomba dans une consternation profonde. Mais, chez les natures fortes, le découragement n'est jamais de longue durée; le grand ressort, un instant relâché, reprend subitement une énergie nouvelle. Catherine se remit donc bientôt à l'œuvre, et renoua les trames politiques qui avaient pour but de fortifier la faction des huguenots, comme contre-poids au parti catholique. Les dépêches d'un nouvel ambassadeur florentin, beaucoup plus clairvoyant que son prédécesseur, témoignent fréquemment de ces dispositions. Il résulte de ces pièces que, deux mois après la Saint-Barthélemy, la cour prend des mesures pour prévenir un nouveau massacre, et fait punir ceux qui le méditaient. Le cardinal Orsini, envoyé en France pour présenter les félicitations du saint-siége, n'est pas admis en présence du roi. Il reçoit à la cour un accueil si froid, qu'il demande aussitôt son rappel : on le laisse partir et on donne ordre aux gouverneurs provinciaux d'éviter les démonstrations sur son passage. La conduite du siége de La Rochelle est confiée au maréchal de Biron, qu'on croit huguenot, ou tout au moins ennemi des Guises. D'autres agens étrangers, attachés au parti catholique, se plaignent également des machinations de la reine-mère pour rétablir la cause de la réforme.

La peine que M. Alberi a prise, pour laver la mémoire de son héroïne des soupçons qui pèsent sur elle, donne trop souvent à sa narration le ton du panégyrique. On sent que, dans le choix et dans le développement de sa thèse, il a été préoccupé du désir de justifier le génie italien, dont Catherine de Médicis est, dans l'opinion des peuples septentrionaux, un des types le plus rembrunis. Il n'a rien négligé d'ailleurs pour que son plaidoyer se présentât avec tous les genres de séductions. Les grands personnages qui ont balancé avec Catherine les destinées de la France, revivent autour d'elle, dans une collection de dix-huit portraits, dessinés d'après les originaux les plus célèbres, avec un remarquable sentiment de la réalité historique. Le livre que M. Alberi a modestement présenté comme un essai, prendra donc rang parmi ceux qu'il est nécessaire de consulter pour connaître le XVIe siècle, et il en sortira un utile enseignement. En pensant que les Guises, ennemis acharnés

(1) On sait que saint Barthélemy, qui fut écorché vif, est ordinairement représenté avec un couteau à la main.

des huguenots, ont été traités avec ménagement, et qu'au contraire Catherine et son fils Charles, secrètement favorables à la réforme, ont été voués à l'exécration par les protestans et par les historiens du dernier siècle qui ont sucé le lait du protestantisme, on comprendra qu'en politique rien n'est plus dangereux que les tergiversations et les demi-mesures; on remarquera qu'un adversaire franchement déclaré obtient du moins le respect, tandis que ceux qui, par faiblesse de caractère ou par fatalité de position, veulent user de ménagemens et se maintenir entre les extrêmes, s'exposent au mépris et à la haine de tous les partis.

Le Livre des Singularités (1), par G.-P. Philomneste (Gabriel Peignot). — Assez de travaux sérieux, assez de discussions et de systèmes. Place et indulgence, s'il vous plaît, pour un livre dont la seule prétention est de vous distraire; pour un livre qui rappelle les temps de doux loisirs et de fine causerie, où on étudiait, non pas toujours pour battre monnaie et faire école, non pas pour se faire placer, comme un pâle martyr de la science, dans une des niches de quelque temple académique, mais tout bonnement pour alimenter son esprit, et apporter dans la société un peu de ce piquant savoir qui relève la conversation et provoque les saillies. Depuis la publication de ses *Amusemens philologiques*, Philomneste, le spirituel érudit, a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup écouté : les singularités en tous genres qu'il a recueillies au jour le jour, composent un nouveau répertoire de balivernes instructives, de sornettes amusantes. Faisons donc cercle autour de Philomneste, car on voit, à je ne sais quel malicieux sourire, qu'il est en humeur de conter, et qu'il va entamer un chapitre trop négligé de l'histoire de cette pauvre humanité dont on parle aujourd'hui, le chapitre des bizarreries de l'esprit humain.

Pour qui fait un livre, il est moins facile qu'on le pourrait croire de commencer par le commencement. L'auteur du *Livre des Singularités* est du moins irréprochable sur cet article. Il débute par un chapitre intitulé *Antégénésie*, dans lequel il a rassemblé les opinions des fortes têtes anciennes et modernes, sur ce grave problème : quelles étaient les occupations de Dieu avant la création ? Ainsi posée, la question fait sourire : elle a pourtant des côtés sérieux que nous laisserons à dessein dans l'ombre, pour arriver plus tôt au piquant chapitre qui a pour titre : *Onomatographie amusante*. C'est un recueil curieux de recherches, de combinaisons de singularités, en un mot, qui ont pour objet le langage. Savez-vous, par exemple, combien il y a eu de langues jargonnées sur la terre, depuis la fatale aventure de Babel, comme dit l'auteur, jusqu'aux dernières énumérations des idiomes connus? Il y a environ deux siècles, le père Kircher, en accordant cinq cents langues à l'espèce humaine, avait paru bien généreux; mais à partir du dix-huitième siècle, nombre de savans ont été tourmentés du démon de la linguistique, et, grace à l'émulation qui s'est établie entre eux, la nomenclature des langues

(1) Dijon et Paris. Pellissonnier, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.

anciennes et modernes s'est allongée à vue d'œil. Dans un *Catalogue des dialectes*, publié en 1820 à Saint-Pétersbourg, M. Frédéric Adelung en avait déjà porté le nombre à 3,064. Six ans après, M. Adrien Balbi stupéfia la république des lettres, en enregistrant dans son *Atlas ethnographique*, 860 langues, et plus de 5,000 dialectes. Le chiffre de M. Adelung était doublé, et il y avait pour la science cent pour cent de bénéfice. Depuis ce temps, l'ardeur ne s'est pas ralentie : les voyageurs qui exploitent les pays inconnus, et les érudits qui voyagent dans les espaces de l'antiquité, inventeraient des langues plutôt que de n'en pas découvrir; et M. Balbi ne manquera pas de profiter de leurs trouvailles, si jamais il donne une seconde édition de son Atlas.

Il n'était pas sans intérêt de savoir le nombre des mots dont se compose la langue française. L'honnête homme qui a pris la peine de les compter a sans doute bien mérité de la patrie, et ce fut de sa part un excès de modestie que de conserver l'anonyme. Le calcul fait sur l'édition du *Dictionnaire de l'Académie*, imprimé à Nîmes en 1789, donne un peu moins de 30,000 mots, savoir : substantifs, 18,716, — adjectifs, 4,803, — verbes, 4,557, — adverbes, 1,634, — en tout, 29,710 mots, auxquels il faut ajouter les termes, en très petit nombre, qui ont pour fonctions grammaticales d'exprimer non pas des objets, des actions, ou des idées, mais des rapports et des accidens : tels sont les articles, pronoms, prépositions, etc. A ce compte, la langue française serait aussi bien pourvue que la langue espagnole, à laquelle on attribue aussi 30,000 mots; moins riche que la langue italienne, qui en possède, dit-on, 35,000, et que la langue anglaise, qui d'après le dictionnaire de Johnson (1), en comptait 36,784. Mais nous ferons remarquer au nom de la France, que le calcul, en ce qui la concerne, a été fait sur un dictionnaire antérieur à la révolution de 1789; que depuis ce temps, le progrès a été mis à l'ordre du jour, et que la langue française a conquis une multitude de vocables, en politique, par le fait de la *constitutionnalité*, en philosophie, par l'*humanitairisme*, en littérature, grace à l'art romantique; que, dans les études positives, le jargon scientifique s'est tellement enrichi, qu'il exige aujourd'hui un vocabulaire à part, plus volumineux que celui de la langue usuelle, puisque, dans les sciences naturelles seulement, on compte 80,000 plantes dans le règne végétal, 100,000 espèces dans le règne animal, et dans l'histoire de la nature inorganique, un nombre effrayant de dénominations baroques, rangées sous 132 grandes divisions.

Après des recherches curieuses sur le mécanisme de quelques langues peu connues, l'auteur a rassemblé divers ouvrages de patience monacale, de longues histoires écrites en monosyllabes, des combinaisons de lettres ou de chiffres dont les résultats sont surprenans. Ce qu'on éprouve en voyant le

(1) L'analyse littérale de la langue anglaise a été poussée assez loin pour qu'on puisse apprécier les élémens apportés sur le sol britannique par les civilisations diverses qui l'ont fécondé successivement. Ainsi on a distingué dans les trente-six mille mots enregistrés par le savant Johnson, 15,709 dérivés, savoir : du latin 6,732, du français 4,812, du saxon, 1,665, du grec 1,148, etc.

travail bizarre qui se fait dans certains esprits, est un indéfinissable mélange de surprise et de pitié. On a découvert, par exemple, qu'en ôtant successivement au nom de Napoléon une lettre de gauche à droite, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une seule syllabe (1), on obtient six mots grecs, qui peuvent se construire et se traduire ainsi :

Napoleon	*ôn*	*o leôn*	*leôn*	*eon*	*apoleôn*	*poleôn.*
Napoléon	étant	le lion	des peuples,	allait	détruisant	des cités.

De tels résultats ne feraient-ils pas croire à la mystérieuse influence qu'on attribuait autrefois aux nombres et aux lettres? Voici pourtant qui est plus étrange encore. Peu après la révolution de juillet, un vote mémorable donna, en faveur du gouvernement nouveau, une majorité de 221 suffrages. Ce nombre rappelait une grande victoire du parti patriotique sous la restauration; aussi fut-il en général accueilli comme un augure favorable. Un peu d'humeur était bien permise aux fanatiques du parti légitimiste; pour eux, les 221 furent *la queue de Robespierre*, tandis que la minorité opposante, forte de 181 membres, composa tout naturellement le parti des *honnêtes gens*. Eh bien! il se trouva dans le fond d'une province un candide carliste qui entreprit sur le chiffre qu'il maudissait un travail cabalistique, et qui, à force de le sonder en tout sens, découvrit qu'en accordant à chaque lettre une valeur numérique en rapport avec le rang qu'elle tient dans l'alphabet (2), on trouve positivement le nombre 221 dans la qualification attribuée par les siens aux libéraux, et le nombre 181 dans l'épithète que les ennemis du gouvernement constitutionnel se décernent à eux-mêmes.

Les chapitres qui suivent, consacrés aux singularités historiques, forment une mosaïque d'anecdotes ou de documens bizarres que la grave histoire a trop souvent le tort de négliger. Nous remarquons, par exemple, les instructions données en 1504, par Henri VII d'Angleterre à des agens qu'il envoie à Naples avec mission d'observer une princesse qu'il se propose de demander en mariage. A la diplomatie galante du vieux monarque, aux détails minutieux qu'il exige sur les habitudes morales et les accidens corporels de la jeune

(1) *Napoléon, — apoleôn, — poleôn, — o leôn, — leôn* (forme attique), — *eon* (forme attique), — *ôn*.

(2) C'est-à-dire en comptant, à la manière des Grecs, A, la première lettre, pour 1, la seconde lettre B pour 2, et ainsi de suite jusqu'à 25. On nous pardonnera de reproduire ce curieux échantillon de l'esprit de parti, qui fera sourire ceux mêmes contre lesquels il est dirigé :

L	A	Q	U	E	U	E	D	E	R	O	B	E	S	P	I	E	R	R	E	
12	1	17	21	5	21	5	4	5	18	15	2	5	19	16	9	5	18	18	5	221

L	E	S	H	O	N	N	Ê	T	E	S	G	E	N	S	
12	5	19	8	15	14	14	5	20	5	19	7	5	14	19	181

221
181
———
Nombre des votans. 402

fille, on retrouve les influences d'éducation qui ont dû former le caractère voluptueux et cruel du tyran qui occupa ensuite le trône d'Angleterre, du bourreau couronné d'Anne de Boleyn et de Catherine Howart. Rien n'est plus caractéristique que l'ordonnance rendue en 1563, « pour la fidélité du portrait de la reine Élisabeth d'Angleterre. » Une commission d'experts est instituée avec ordre de supprimer toute image « qui offrît quelques défauts ou difformités, dont, par la grace de Dieu, sa majesté est exempte. » Alexandre-le-Grand eut la même coquetterie, et défendit à tout autre artiste qu'à Lysippe de Sycione de reproduire ses traits; mais Alexandre était jeune lorsqu'il se permit cette boutade, et sans doute il en eût rougi plus tard. Au contraire, celle que Shakspeare appelait « la belle vestale assise sur le trône d'Occident » tenait d'autant plus à son ordonnance qu'elle se sentait vieillir, et à soixante ans, elle envoyait en prison un pauvre graveur en médailles qui, dans une épreuve de monnaie, avait eu le tort de faire avec trop d'exactitude le portrait de sa gracieuse souveraine.

Si les partisans du divorce renouvelaient leur requête si souvent étouffée, ils trouveraient dans le *Livre des Singularités* une pièce à l'appui, qui prouve, soit dit en passant, que les Orientaux ont appliqué avant nous la statistique à l'administration. Sur la porte principale de la ville d'Agra, dans l'Hindoustan, on voit, M. Peignot l'assure du moins, une inscription en très gros caractères, dont voici la traduction littérale : « Pendant la première année du règne de l'empereur Julef, deux mille mariages furent cassés par le magistrat, d'après le consentement réciproque des deux époux; l'empereur apprit ces détails avec une telle indignation, qu'il abolit le divorce dans ses états. Dans le cours de l'année suivante, le nombre des mariages à Agra diminua de trois mille, et celui des adultères augmenta de près de sept mille. Trois cents femmes furent brûlées vives pour avoir empoisonné leurs maris, et soixante-quinze maris le furent pour avoir assassiné leurs femmes. La quantité des meubles brisés et détruits dans l'intérieur des familles représenta une valeur de 3 millions de roupies. L'empereur se hâta de rétablir le divorce. »

Par les emprunts que nous avons faits à l'amusante compilation de M. Gabriel Peignot, on voit qu'il s'agit d'un livre auquel on ne peut appliquer les formules ordinaires de l'éloge ou du blâme. Les débauches d'érudition, fort communes quand les érudits étaient nombreux, sont devenues aujourd'hui assez rares : elles ont pourtant leur prix; on est heureux de trouver dans sa bibliothèque une œuvre excentrique, un aliment de saveur étrange, fortement relevé et de digestion facile, quand on sent, à une certaine pesanteur des idées, que l'intelligence affadie a besoin d'une excitation, et c'est pourquoi nous avons cru devoir signaler le *Livre des Singularités* comme une exception digne de remarque.

A. Cochut.

REVUE MUSICALE.

Mademoiselle Sophie Loewe.

La question est aujourd'hui de savoir si M[lle] Loewe sera engagée à l'Opéra. Plusieurs fois déjà nous avons dit la triste situation où se trouve à cette heure l'Académie royale de Musique, les incertitudes du répertoire, le dénûment de ce personnel qui fut un des plus riches qu'on ait vus, mais où le temps, la mort et l'absence ont fait de larges brèches, par malheur bien peu habilement réparées, du côté de l'ensemble surtout. En effet, qui pourrait distinguer quelle école règne aujourd'hui à l'Opéra, dans quelle voie on marche? Quelle sympathie, quelle affinité de talens et de manières existe entre ces vétérans de la routine et ces hommes nouveaux formés au genre italien, entre le ténor et la prima donna, entre Duprez, chanteur méthodique et sévère, et M[me] Stoltz, qui semble ignorer jusqu'aux premiers élémens de l'intonation et de la mesure, nous ne parlons pas du style? Cependant la première nécessité pour un théâtre de musique, c'est l'ensemble, et quatre voix qui s'accordent et sympathisent entre elles constituent un ensemble; voyez les Italiens, voyez l'Opéra aux beaux jours de *Robert-le-Diable*. Qu'on donne à Duprez et à Baroilhet une cantatrice de leur trempe, que Meyerbeer s'en mêle, et dans un an vous aurez un ensemble, une harmonie, une Académie royale de Musique; vous sortirez de cette Babel déplorable, où toutes les langues, tous les styles

s'entrechoquent dans le bruit et la dissonance. A tout prendre, la place de Mlle Falcon est la seule qui n'ait jamais été occupée; le provisoire ne peut pourtant pas durer toujours, et si nul prodige ne nous vient du Conservatoire, il est temps que nous regardions vers l'Italie ou l'Allemagne. J'espère qu'on n'ira pas faire d'un point d'orgue ou d'un trille une question de nationalité; et nous qui avons la prétention, assez fondée d'ailleurs, d'absorber et de régénérer toutes les gloires dans notre sein, qui faisons de Gluck un citoyen français, et de Rossini un Parisien du boulevard, nous serions mal venus à répudier une cantatrice, tout simplement parce qu'elle porte un nom milanais ou viennois. Or, voici maintenant que les choses semblent s'arranger à souhait pour que l'Opéra remonte enfin au rang qui lui convient; voici qu'une cantatrice éminente, la plus grande renommée en Allemagne depuis la Sontag, une cantatrice que Meyerbeer recommande, et pour laquelle il vient d'écrire le rôle tout entier de sa partition nouvelle, Mlle Loewe, nous arrive. On pense peut-être qu'en pareille circonstance toutes les difficultés vont s'aplanir, et que cette administration, si inhabile qu'elle puisse être à faire naître l'occasion du succès, saura du moins la saisir aux cheveux lorsqu'elle se présentera d'elle-même. Pas du tout; au lieu de regarder l'évènement comme une bonne fortune, on s'étudie à l'éluder; les portes, au lieu de s'ouvrir à deux battans, s'entr'ouvrent à peine, on parlemente, on négocie, on propose d'inadmissibles conditions; et pour pouvoir, sous le règne de la médiocrité, se retrancher derrière le nombre, pour pouvoir, à défaut du talent, alléguer la quantité, on multiplie les engagemens subalternes. Ah! Meyerbeer, vous voulez Mlle Loewe! fort bien, vous aurez Mme Nathan, cette cantatrice de marbre que le public a déjà refusé une fois d'adopter, et qu'on rappelle, sans doute parce qu'elle se sera formée depuis à l'illustre école de Bruxelles! Vous voulez Mlle Loewe! vous aurez Mlle Heinefetter, qu'on vient d'engager pour trois ans, ceci soit dit sans porter atteinte à l'honneur des débuts de Mlle Heinefetter, qui possède une voix magnifique, pleine de fraîcheur, de charme et de vibration, mais qui sent très bien, quel que soit d'ailleurs l'éclat incontestable et légitime de ses premiers pas dans la carrière, qu'elle a trop de choses encore à gagner du côté de la vocalisation et de l'intelligence dramatique pour oser prétendre de long-temps au premier emploi. En vérité, qui trompe-t-on? Le public? Mais il en est quitte pour ne pas venir, et laisser se consommer dans la solitude ces tristes représentations de *la Favorite*, ces représentations plus tristes encore (car il s'agit de chefs-d'œuvre) de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*. Meyerbeer? Y pense-t-on; c'est se faire une bien singulière idée du caractère de l'auteur de *Robert*, que de s'imaginer qu'il ploiera jamais devant une question de ce genre, qui est tout simplement pour sa musique une question de vie ou de mort. Il y a dix ou quinze ans, lorsqu'il n'avait encore écrit pour nous que le *Crociato* (qui déjà signifiait bien quelque chose), que Meyerbeer se soumît à l'autorité d'une administration de théâtre, cela se conçoit; il y a même, dans ces démarches opiniâtres, dans cette rude et volontaire initiation à la gloire chez un homme que sa fortune met au-dessus des besoins de la vie, une

force de volonté d'autant plus noble, qu'elle est naturellement exempte de toute préoccupation industrielle et ne relève que de la conscience. Mais aujourd'hui qu'il a passé par les plus grands succès, aujourd'hui que sa renommée a reçu toute consécration, que lui importe la mise en scène d'un ouvrage de plus? Maître de chapelle du roi de Prusse, il peut attendre, bien certain que les théâtres ne lui manqueront pas, lorsqu'il lui prendra fantaisie de se voir représenter. Dans la position de l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, on ne reçoit pas de conditions, on impose les siennes, et l'administration de l'Opéra se prépare d'étranges mécomptes, si elle pense que lui, Meyerbeer, l'homme laborieux et ponctuel par excellence, confiera jamais la destinée d'un de ses chefs-d'œuvre à l'intonation équivoque de quelque cantatrice de second ordre.

Mlle Loewe est le plus charmant joyau que l'Allemagne musicale possède, le seul talent qui monte et qui s'élève, aujourd'hui que la Sontag, devenue comtesse, trône à la diète de Francfort, qu'il ne reste à la Ungher que son beau geste et sa physionomie de grande tragédienne, et que la Schroeder-Devrient, usée avant l'âge, succombe à cette nature ardente et passionnée qui était l'ame de son talent et qui l'a dévorée : de sorte que, si nous gardons Sophie Loewe, nous enlevons à l'Allemagne son trésor. N'importe, lorsqu'il s'agit de musique ou de poésie, l'Allemagne a bientôt fait de réparer ses pertes, et pour moi je ne la plaindrais jamais en pareille occasion, car il me semble qu'à l'exemple de ces mines des contes orientaux, elle renferme dans son sein des ressources inépuisables, et qu'il suffit de frapper cette terre du pied pour que les voix mélodieuses en jaillissent. C'est de Berlin que la réputation de Mlle Loewe s'est répandue sur toute l'Allemagne, pour venir ensuite jusqu'à nous. Pendant trois ans, Mlle Loewe a tenu sans partage l'emploi de prima donna sur le premier théâtre de la Prusse; pendant trois ans, elle a suffi seule à toutes les exigences du répertoire. Nous signalons ce fait, attendu que, pour quiconque saura l'apprécier, il constitue déjà un mérite peu ordinaire. En général, on ne connaît guère en France ce que c'est que le répertoire d'un grand théâtre allemand. Cette habitude que nous avons de définir les genres et de les parquer dans des salles spéciales, outre qu'elle nous entraîne à une dépense excessive de voix et de talens, contribue peut-être plus qu'on ne pense à tenir la musique dans un état de déplorable servitude. En effet, avec ces classifications qui nous viennent du privilége et qui subsistent encore fort vivaces, les chefs-d'œuvre du génie humain ne sauraient ici où s'installer. Prenez le *Freyschütz* par exemple, quel théâtre lui donnerez-vous à Paris? Le style sérieux de l'œuvre, son originalité, son importance musicale, proclament tout d'abord qu'elle appartient de droit à l'Académie royale. A merveille, mais l'Académie royale de Musique est un théâtre spécial où l'autorité des règlemens s'oppose à ce que le chant soit jamais interrompu, et Weber a négligé de noter les dialogues; vous voilà donc dans l'alternative impérieuse de porter le *Freyschütz* à l'Opéra-Comique, où l'exécution sera nécessaire-

ment sacrifiée, ou d'y ajouter des récitatifs, c'est-à-dire d'insolentes maculatures, pour qu'il puisse être admis à l'Opéra. La musique n'est pas d'un genre, mais de tous; n'oublions pas que c'est l'art romantique par excellence. Qui osera classer le *Don Juan* de Mozart? Quant à moi, je n'ai jamais rien compris à ces dénominatious singulières; qu'est-ce par exemple qu'un chanteur d'opéra-comique? que chante-t-il? que ne chante-t-il pas? Existe-t-il un point où le chanteur d'opéra-comique cesse, un point où le chanteur sérieux commence? Alors, comme toutes les grandes œuvres musicales, comme toutes les partitions de Mozart, de Weber, de Beethoven et de Rossini, admettent cette variété de style dont nous parlions; comme le *Freyschütz*, *Oberon*, *la Gazza*, *Fidelio*, se composent d'opéra-comique aussi bien que de grand opéra, il faudra donc renoncer à ces chefs-d'œuvre, ou, si l'on se décide à les exécuter, le même chanteur ne pourra suffire à son rôle; il en faudra deux, un pour la partie légère et *comique*, l'autre pour la partie sérieuse et dramatique. On se rappelle à ce sujet ces théâtres singuliers, issus, eux aussi, du privilége, où l'on voyait un comédien gesticuler vaillamment sur la scène, tandis qu'un autre parlait ou chantait pour lui dans la coulisse. Le privilége au théâtre n'a jamais fait que des bâtards. Comment voulez-vous que le génie, accoutumé a marcher droit et la tête haute, consente jamais à s'aventurer dans ces labyrinthes de règlemens et de conditions inextricables? Si les grands maîtres étrangers, si Rossini, Bellini, Meyerbeer lui-même, ont toujours soigneusement évité d'écrire pour l'Opéra-Comique, c'est qu'ils n'en sauraient comprendre l'économie; c'est qu'il n'a pu leur entrer dans la cervelle que, telle situation étant donnée, un musicien doive s'abstenir de certains effets, tout simplement parce qu'il écrit pour le théâtre Favart, au lieu d'écrire pour le théâtre Lepelletier. On ne fait pas ainsi de la musique une question de rue et de quartier. Il n'y a en somme ni chanteurs de grand opéra ni chanteurs d'opéra-comique; il y a de grands et de petits chanteurs, voilà tout. Le plus noble virtuose dont notre scène s'honore, celui qui sans doute a le plus ardemment travaillé à la régénération de la musique française, Nourrit, chantait en même temps *la Vestale*, *Guillaume Tell* et *la Dame Blanche*.

En Allemagne, on ne sait rien de ces subtilités; aussi le répertoire d'un grand théâtre de musique embrasse à la fois toutes les compositions anciennes et modernes, étrangères et nationales, tout depuis le *Don Juan*, l'*Iphigénie*, *la Vestale*, le *Freyschütz*, et l'*Eurianthe*, jusqu'à *la Sonnanbula*, à la *Lucia*, à *l'Ambassadrice*, jusqu'au *Postillon de Lonjumeau;* et pour quelques phrases de dialogue jetées plus ou moins dans le texte musical, on ne se croit pas dans la nécessité de créer un genre, de bâtir une salle et d'engager de nouveaux chanteurs, dont l'emploi sera de jouer d'abord, puis de chanter s'ils peuvent, tandis qu'il y en aura d'autres, à quelques pas de là, qui devront sur toute chose s'étudier à bien chanter. Dans une pareille organisation, on conçoit quelle responsabilité doit peser sur la cantatrice qui prétend régner seule et sans partage. Il s'agit ici, en effet, de tenir tête à toutes les

éventualités du répertoire, de se transformer à chaque instant, de se multiplier, d'être aujourd'hui doña Anna, Valentine, Norma; demain, Henriette de *l'Ambassadrice*, Angèle du *Domino Noir;* que sais-je? Et la voix se ploiera-t-elle à de si exigeantes conditions, changera-t-elle d'un moment à l'autre de caractère et de physionomie, passera-t-elle de l'expression tragique aux volubilités capricieuses d'une Persiani ou d'une Damoreau? En cela, le théâtre de Berlin avait trouvé sa cantatrice dans Mlle Loewe; dire qu'elle y tenait deux emplois à elle seule, que son activité se portait sur tous les points, qu'il n'y avait pas, dans ce vaste répertoire, un seul rôle en dehors de ses facultés et de ses moyens, c'est tout simplement rappeler un fait dont l'Allemagne a pu juger. Le talent de Mlle Loewe a deux faces, mais si distinctes, si nettement accusées, que l'une ne laisse jamais entrevoir ni deviner l'autre; c'est toujours comme une révélation chaque fois qu'elle change de style, et le contraste chez elle vous étonne moins encore que l'imprévu du contraste. Ainsi, entendez-la chanter l'*Adélaïde*, cette rêverie adorable dont elle exprime, comme peut-être on ne l'a jamais fait, toutes les délicates et vaporeuses nuances; et vous jurerez que, lorsque l'on est Allemande à ce point, on ne saurait être autre chose, et qu'une ame qui rend de pareils sons quand Beethoven la touche, est un clavier dont nul autre n'aura le secret. Fort bien; laissez-la reprendre haleine, dans un moment elle sera aux prises avec une cavatine d'Auber ou de Bellini, et vous me direz tout-à-l'heure, en la voyant se débattre avec tant de grace, d'espièglerie et d'élégance sous le réseau de filigrane de ces vocalisations inextricables, si c'est une Allemande qui chante ainsi. A l'énergie, à la puissance, à l'expression d'une tragédienne de premier ordre, Mlle Loewe réunit la flexibilité d'organe d'une virtuose, l'agilité d'une de ces cantatrices de luxe, qui fredonnent un air comme un rossignol sa chanson; et ces deux élémens, si peu accoutumés à se trouver ensemble, loin de se combattre, se fondent et se combinent dans la mesure la plus juste, c'est-à-dire que la flexibilité chez elle se subordonne toujours au sentiment et ne prend le dessus que dans les choses frivoles de la musique, dans certaines cavatines d'Auber, par exemple, qu'elle chante avec le goût, la finesse, la distinction, la coquetterie exquise de Mme Damoreau, mais avec une voix jeune, fraîche, vibrante, d'un timbre argentin et sonore, avec un ton de comédienne qui vous enlève. Depuis la Sontag, jamais cette union des deux genres les plus opposés qu'il y ait, cette harmonie parfaite ne s'était révélée d'une aussi éclatante manière. Encore faut-il voir dans la Sontag plutôt une virtuose, dans le sens italien, qu'une grande et forte cantatrice. Quels que soient les magnifiques élans qu'elle ait eus, l'inspiration dramatique lui vint un peu tard, et bien des gens persisteront à voir en elle plutôt l'Aménaïde de *Tancrède* et la Rosine du *Barbier de Séville* que la doña Anna de *Don Juan* ou la Desdemona d'*Otello*, c'est-à-dire plutôt l'instrument que l'expression, plutôt le gosier merveilleux que l'ame intelligente et passionnée. Les lueurs dramatiques de la Sontag n'apparurent guère que sur la fin de sa carrière musicale, lorsque l'astre de sa renommée allait disparaître, et l'on pourra toujours, sinon les contester, du moins

les attribuer à un enthousiasme exalté par la fièvre du moment, et que sa nature fragile n'aurait peut-être pas soutenu plus long-temps. N'importe, l'éclair fut beau et mérite qu'on en tienne compte. Ici au contraire l'accent dramatique est inné. Le sentiment de l'effet grandiose, qui chez la Sontag fut peut-être le résultat d'un moment d'inspiration tardive, habite ici dès l'origine et prend conseil de l'étude et de la réflexion. Sophie Loewe ne donne rien au hasard de la scène, elle compose son geste, arrange son maintien, et, si généreuse et si puissante que soit sa nature, veut que l'art en modère l'épanouissement. C'est au sein même de la musique, dans les entrailles de l'œuvre, qu'elle va chercher le secret du personnage qu'il s'agit de représenter, et jamais sa curiosité ne s'arrête dans cette voie d'exploration.

Le rôle de doña Anna la possède surtout. Incessamment préoccupée de l'idéal que Mozart a mis dans sa musique, elle essaie tous les moyens de l'exprimer; elle étudie, elle médite, et va jusque dans Hoffmann chercher des intentions qu'elle produit çà et là, mais avec une réserve pleine de goût et de discrétion. Aussi passe-t-elle aux yeux de l'Allemagne entière pour la plus noble et la plus mélancolique doña Anna qui se soit jamais rencontrée, et certes je ne vois pas d'éloge qu'on puisse ajouter à celui-là. Vous vous figurez à quel point Sophie Loewe doit être adorée des Allemands. On n'écoutait, on n'applaudissait, on ne rêvait qu'elle à Berlin; sa voix grandiose ou légère, capricieuse ou mélancolique, transportait d'enthousiasme tout ce monde de docteurs, et tournait chaque soir ces têtes pleines de métaphysique, de critique et d'exégèse. Le succès l'avait adoptée, et la mode, elle aussi, la mode qui naît du succès comme la couleur de la lumière; et, si l'on excepte quelques manœuvres de M. Spontini, le plus illustre cabaleur qui existe sous le ciel, lorsqu'il s'agit de sa musique, manœuvres qui du reste donnaient toujours au public l'occasion de se déclarer du parti de sa cantatrice, M[lle] Loewe n'avait à Berlin que des hommages et des triomphes de toute espèce. Quand on sait quelle affectueuse admiration cette noble Allemagne portait à Sophie Loewe, on se demande comment la jeune cantatrice a fait pour s'échapper ainsi, on se demande pourquoi elle a renoncé à tant de glorieuses certitudes, et quitté volontairement le théâtre de ses plus beaux succès. Pourquoi? Est-il donc besoin d'expliquer les mille fantaisies qui passent par la tête aux cantatrices, ces aspirations invincibles qui les entraînent toutes vers la France et l'Italie, cette nécessité d'agir et de combattre qui leur fait échanger sans cesse les certitudes du présent contre les chances de l'avenir, la sécurité d'un succès légitime et durable contre les angoisses de nouveaux débuts, le calme de la possession contre les hasards de la conquête? C'est une chose triste à dire, mais vraie : la quiétude en ce bas monde n'appartient qu'aux sots.— *Dahin! Dahin! wo die Citronen blühn;* — là-bas! là-bas! où les citronniers fleurissent, dit Mignon. Sophie Loewe a fait ainsi; un beau matin, en s'éveillant, la belle cantatrice s'est écriée, dans l'exaltation de sa nature poétique : *Dahin! Dahin!* là-bas! là-bas! où les mélodies naissent d'elles-mêmes, où les voix sonores et flexibles

montent vers le ciel bleu, où le myrte croît silencieux près du laurier sublime :

Die Myrthe still und hoch die Lorbeer steht;

là-bas où vécurent tous ceux qui ont aimé la voix humaine et chanté pour elle, où les cavatines s'exhalèrent des lèvres de Cimarosa, où le mélancolique Bellini soupira son chant de cygne.

Cependant le roi de Prusse refusait de laisser partir sa cantatrice. En Allemagne, on ne se sépare pas si facilement. Une grande cantatrice, c'est l'amour de tout un peuple, l'honneur d'une résidence, presque un joyau de la couronne. Dans ce pays de mœurs paisibles et domestiques, il existe souvent, entre les souverains et les premiers artistes de leur théâtre, une certaine intimité, respectueuse d'une part, pleine de bienveillance de l'autre, mais avouée, honnête, et qui nous surprendrait peut-être en France, où les nécessités d'une situation presque toujours tendue laissent à peine le temps à nos rois de s'occuper de leur propre maison. En Allemagne, dans les états absolus, la machine du gouvernement fonctionne d'elle-même, et cette impulsion, reçue de longue date, permet aux princes une sorte de dilettantisme intellectuel, qui, la plupart du temps, va de la chose aux personnes. De là sans doute ces longues correspondances que Frédéric entretenait avec Voltaire; de là cet intérêt si touchant, cette sollicitude presque minutieuse avec laquelle Marie-Amélie et Charles-Auguste ne cessèrent de suivre pas à pas dans la vie chacun de ces hommes dont les écrits devaient illustrer la grande période de Weimar. Étendez les distances, et ces rapports deviennent impossibles. En Allemagne, où le théâtre, comme toutes les administrations, relève immédiatement de la couronne, le souverain sait tout ce qui se passe derrière le rideau, s'informe de son maître de chapelle et de sa cantatrice, et leur rend visite aussi bien qu'aux gens de sa cour, chaque fois qu'il lui en prend la fantaisie. Vous êtes chez une prima donna célèbre; une personne entre, s'assied, cause de littérature et de musique, souvent avec beaucoup d'esprit, et vous apprenez, quand elle se retire, que c'est le prince héréditaire du royaume ou le souverain du grand-duché. — Le roi de Prusse, qui ne voulait pas entendre parler du départ de Mlle Loewe, commença par lui faire les propositions les plus gracieuses; et, comme rien ne pouvait fléchir la belle doña Anna, décidée à courir le monde, Frédéric-Guillaume finit par lui reprocher d'être une mauvaise Allemande, et de n'avoir point de cœur pour son pays, *Kein Herz für Vaterland* (ne l'a-t-on pas dit de Goethe?). A cela, Mlle Loewe répondit à peu près par le langage que nous tenions dernièrement à M. Liszt, à savoir que les virtuoses n'ont point de patrie, ou plutôt qu'ils ont l'univers pour patrie, et qu'ils chantent comme les oiseaux du ciel, partout où il y a un rayon de soleil pour essuyer leurs ailes, un brin d'herbe pour cacher leur nid, une ame pour les écouter et les comprendre. Mais le roi n'en voulait pas avoir le démenti, et quand l'ingrate fugitive vint demander ses passeports, on les lui refusa sous prétexte qu'elle est née en Autriche, et qu'il fallait s'adresser à la chancellerie de

Vienne. Retenir de force une prima donna dans ses états, n'est-ce point là le plus aimable compliment qu'on puisse lui faire, et savez-vous une galanterie plus flatteuse que cette violence? Combien seraient heureuses de se voir contraintes de la sorte, et dont le public signerait au plus vite les passeports! Cependant Sophie Loewe en écrivit à M. de Metternich, qui leva les difficultés de la meilleure grace. Vienne enviait à Berlin sa cantatrice. Depuis, des négociations nouvelles ont eu lieu, mais sans résultat; on travaille à la rappeler avec autant d'ardeur qu'on en mettait à s'opposer à son départ. Chaque jour, l'intendant du théâtre de la cour, *Koeniglich-Hof-theater*, M. le comte de Rederen adresse à la jeune cantatrice les plus beaux projets d'engagemens qu'elle refuse. Sophie Loewe ne retournera pas à Berlin, de quelque temps du moins; elle sent qu'elle est arrivée à cette période du talent où le public d'une ville ne vous suffit plus, cette ville fût-elle la capitale d'un grand royaume. Elle veut entendre, étudier, connaître; si l'Opéra lui manque, les Italiens l'accueilleront; elle ira de Paris à Milan, de Milan à Londres, puis à Vienne, puis à Pétersbourg; elle prendra son vol à travers toutes les capitales, tous les succès, toutes les émotions; il lui faut l'espace et le grand air qu'ont respiré avant elle la Pasta, la Sontag, la Malibran, ses nobles sœurs de voix et de génie.

On a beaucoup disserté en Allemagne sur la voix de Mlle Loewe (sur quoi les Allemands ne dissertent-ils pas!); les uns prétendaient y voir les conditions d'un soprano sfogato; les autres se déclaraient ouvertement pour le mezzo-soprano. La querelle fut chaude, les antagonistes se rencontraient chaque matin sur le terrain de la publicité, et l'on pense quelles escarmouches avaient lieu! On n'eût pas mis plus de zèle et de véhémence à traiter une question d'ontologie ou de vieux droit allemand. Quant à nous, s'il nous était permis d'intervenir dans ces graves débats, nous n'hésiterions point à nous déclarer pour la seconde de ces deux opinions, et nous avouerions franchement que nous pensons que la voix de Mlle Sophie Loewe est un mezzo-soprano. Et d'abord tâchons de nous expliquer. Personne n'ignore qu'il y a dans la nature deux espèces de voix élémentaires et fondamentales, le soprano et le contralto, c'est-à-dire, la force douce et féminine, et la force active; l'éclat et l'énergie, Vénus et Junon, l'or et l'argent; en un mot, ces deux principes éternels de vie et de génération qu'on retrouve partout, et que la plupart des mythes enveloppent. Cependant ces deux métaux originels, ces deux sonorités premières ne se rencontrent pas toujours à l'état pur, dans notre temps surtout, où les observateurs ont remarqué que les voix franches deviennent de plus en plus rares. De là des organes mixtes qui, sans pouvoir s'appeler soprano ou contralto, participent de l'un et de l'autre, embrassent même quelquefois la double gamme, mais à la condition d'une sensible altération dans le caractère essentiel de ces deux natures de voix; signe inhérent, du reste, à toute bâtardise. De là, les mezzo-soprani aigus, les mezzo-soprani graves, et les voix proprement dites sopran-e-contralti. Pour prendre au hasard des exemples, nous citerons au nombre des mezzo-soprani aigus la Persiani et la Loewe; des mezzo-soprani graves, les deux sœurs Heinefetter, Sabine et Catinka; et comme par-

courant avec une égale puissance les deux échelles de voix, c'est-à-dire comme sopran-e-contralti, la Malibran et Pauline Garcia. En ce qui touche les voix mixtes, les exemples se multiplieraient à l'infini, tandis que, si l'on cherche de notre temps un soprano pur, sans alliage, normal, on ne trouvera guère que la Grisi; et, pour nommer un véritable contralto, il faudrait remonter à la Mariani ou à la Pisaroni. Le soprano sfogato parcourt les deux octaves, et sa puissance réside d'ordinaire entre l'*ut* et le *mi* suraigu, tandis que le contralto, qui va du *sol* au *mi*, trouve sa force véritable entre le *si* et le *la*. Telle est à peu près la mesure de ces deux voix fondamentales, dont procèdent les mezzo-soprani, qui, bien qu'ils ne s'étendent que du *ré* au *la*, saisissent cependant presque toujours aux deux extrémités quelques notes qu'ils donnent avec plus ou moins de bonheur, ici ou là, selon qu'ils appartiennent à la classe des mezzo-soprani aigus ou des mezzo-soprani graves. Et c'est ce qui fait que tant de gens s'y trompent, et sur la foi d'un son arraché à l'enthousiasme du moment ou conquis par un travail opiniâtre, vont confondre ces organes mixtes avec les voix premières, les voix simples. On aurait grand tort de prendre l'étendue pour la seule et unique règle à suivre lorsqu'il s'agit de définir le caractère d'une voix. Un pur soprano peut ne monter que jusque s au *la* sans qu'on lui conteste sa nature, de même qu'un contralto qui ne descend que jusqu'à l'*ut* a des titres aussi légitimes à son nom que celui qui prend le *fa*. Ce qui classe une voix, c'est la qualité du son, la franchise avec laquelle certaines notes sont émises. Il ne s'agit pas de pouvoir parcourir à son gré les mille gammes fantastiques d'un rossignol qui s'égosille, mais d'avoir dans la voix un milieu juste, large, sonore, sympathique, un instrument généreux que l'art développe et mette un jour au service de l'ame. Maintenant, si nous rangeons la voix de M[lle] Loewe dans la classe des mezzo-soprani aigus, ce n'est pas que nous ignorions le moins du monde les ressources fécondes de cette voix splendide. Nous ne voulons pas renouveler ici les querelles de Berlin, et nous savons aussi à merveille que cette voix, qui module avec une hardiesse sans égale, peut toucher en ses velléités ambitieuses, d'une part, aux belles notes du soprano sfogato, de l'autre, aux sons graves du contralto; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la force originelle de cet organe, sa puissance, son timbre normal et caractéristique, résident entre le *ré* et le *la*, c'est-à-dire, dans la tonalité du mezzo-soprano. Cette quinte sert de point d'appui à sa voix tout entière; elle en est, qu'on nous passe l'expression, elle en est le germe et le noyau. Alors, comment se fait-il que, lorsqu'il se rencontre par hasard dans son chant une note douteuse, ce soit justement à ce point le plus ferme et le plus solide que le dommage arrive? A cela nous répondrons par une raison toute simple, c'est que là se trouve le passage le plus difficile à pratiquer qu'il y ait, le pont, comme disait Paër, entre le *mezzo-falso* et le pur *falsetto*, autrement appelé voix de tête, et que toute cantatrice, soprano sfogato ou mezzo-soprano, est sujette à trébucher en cet endroit. Nous avons nommé tout-à-l'heure la Persiani; qu'on ne s'y trompe pas, il y a plus d'un rapprochement à faire entre l'élève de Tac-

chinardi et la jeune Allemande dont il est question dans cette esquisse. Ces deux voix ont les mêmes principes radicaux; seulement la voix de la Persiani, brisée dès l'origine par le travail qui l'a déflorée, n'a pour ainsi dire point eu de jeunesse, tandis que la voix de Sophie Loewe, au contraire, fraîche, sonore, métallique, résiste à l'étude et n'en sort que plus éclatante et mieux trempée, comme l'acier de la fournaise. Il faut avoir entendu Sophie Loewe dans la sublime cantate de Beethoven, pour se faire une idée de l'art vraiment prodigieux avec lequel elle a su égaliser les registres de sa voix, dont il me semble qu'on pourrait définir ainsi les divisions originelles : entre le *mi* et le *sol*, jonction de la voix de poitrine avec la voix de mezzo-falso; entre le *ré* et le *fa*, jonction de la voix de mezzo-falso avec la voix de tête pure. Ce dernier *fa* surtout vibre dans son gosier d'un éclat incomparable. C'est sur cette note qu'elle file si admirablement le son merveilleux dont elle entoure comme d'une vague auréole le nom d'Adélaïde à l'avant-dernière mesure du morceau. Quant à la flexibilité de cette voix, il n'y a rien dans Rossini, dans Auber, qu'elle n'aborde avec une hardiesse, un aplomb, une verve musicale, qui vous étonnent. Aucun trait ne l'effarouche, aucune gamme chromatique ne l'épouvante; elle s'y lance à tire d'aile comme l'oiseau dans l'air, et s'y roule avec tant de fantaisie et de caprice, qu'on ne dirait jamais que le chant large et *spianato* est avant tout son élément natal. En effet, l'agilité de la voix de Sophie Loewe nous semble plutôt un résultat du travail, d'un travail opiniâtre, intelligent, heureux, qu'un don de la nature; c'est là plutôt une chose conquise qu'une de ces facultés innées qui la plupart du temps excluent chez une cantatrice la force d'ame et d'expression et l'entraînent irrésistiblement contre sa volonté, son goût même.

Le talent de Sophie Loewe procède comme sa voix, dont il a le caractère et la variété. Nous le répétons, ce qui distingue entre toutes cette cantatrice, c'est un assemblage original, singulier peut-être, des facultés les plus diverses, et qui, habilement distribuées et maintenues, composent l'harmonie de sa nature. Ainsi elle a, d'une part, plus de vocalisation que la Pasta, la Malibran, les grandes cantatrices purement dramatiques; de l'autre, plus de largeur de style, de *portamento,* que la Sontag, M[me] Damoreau ou même la Persiani. Sa méthode est généralement bonne et puisée aux sources italiennes. Chaque son vibre ou porte, selon le caractère qu'elle imprime à la musique, dans les régions modérées surtout; la *mezza di voce* sort avec richesse et plénitude. Mais sa manière de filer les sons dans certaines parties de sa voix, entre le *ré* et le *la* par exemple, dépasse tout ce qu'on a pu entendre dans ce genre. C'est une pureté métallique, argentine, une délicatesse sans exemple; il y a quelque chose de vague, de poétique, de merveilleux dans ce fil sonore qui naît au-dessus du lac paisible et transparent de l'harmonie, s'étend et se prolonge sans se briser jamais, et finit par s'exhaler *moriendo* dans les vapeurs de l'air, comme ces imperceptibles tissus qu'avril balance dans la lumière du printemps. Avec plus d'haleine, la Grisi, dans le récitatif qui précède l'air de *Casta diva,* toucherait

de bien près à cette perfection dont Sophie Loewe semble jusqu'ici avoir possédé seule le secret. Sophie Loewe tire un rare parti de cet art dans sa manière de chanter *Adélaïde*. On le sait, depuis tantôt dix ans, cette noble cantate de Beethoven a toujours été pour les plus grands chanteurs un sujet d'étude et de triomphe. Haitzinger, Rubini, la Devrient, s'y sont exercés chacun selon la mesure de son intelligence et de son talent. La Devrient par exemple, qui produisit autrefois avec *Adélaïde* un si puissant effet, ne me semble pas en avoir jamais rendu le sens véritable, la légitime expression. Impétueuse et vive comme une femme dramatique et passionnée qu'elle est, la Devrient apportait dans cette élégiaque mélodie quelque chose des souvenirs du théâtre. Sophie Loewe, au contraire, s'y montre pleine de réserve et de discrétion. Elle récite *Adélaïde* avec une grace décente, une pureté suave, une mélancolique sérénité que bien des gens peuvent prendre pour de la froideur, mais qui nous paraît à nous l'idéal du caractère de ce morceau. Quelle poésie dans ces longues tenues, dans ces sons doucement prolongés dont elle file comme un voile de brouillards sur cette forme vague et mélodieuse! Oui, c'est bien là une rêverie dans les vapeurs d'une matinée d'Allemagne, lorsque la rosée tombe, que les oiseaux s'éveillent dans les branches, que l'ame se souvient et prie, une rêverie dans un jardin sonore tout rempli de bruits et de parfums, où s'élève peut-être au milieu des touffes de fleurs une croix de bois venue sur quelque tombe ignorée, cette croix que Goethe n'aimait pas à rencontrer dans ses promenades, et dont l'ombre presque toujours tempère le naturalisme éclatant de Beethoven.

Il convient de dire un mot du répertoire de Mlle Loewe; les rôles sur lesquels se fonde sa renommée en Allemagne sont en première ligne : la doña Anna de Mozart, la Desdemona de Rossini, la Jessunda de Spohr, la Norma de Bellini, puis dans un genre moins grandiose, mais aimable et charmant, la Henriette de *l'Ambassadrice*, l'Angèle du *Domino Noir*, la comtesse Reiterholm de la traduction de *Gustave* (on sait qu'en Allemagne les titres de nos opéras subissent fréquemment des modifications nécessaires); ce personnage de la comtesse surtout lui sied à ravir. Il faut voir quel ton de cour, quel goût, quelle dignité souveraine, quelle distinction dans le maintien et dans la mise! Et puis à Berlin on comprend cette musique de *Gustave*, on aime ce joli chef-d'œuvre que nous n'avons jamais voulu apprécier, peut-être à cause des acteurs et des actrices, qui ne savent rien exprimer de cette finesse, de cette grace mélancolique, de ce je ne sais quoi de comme il faut que M. Auber a mis dans sa partition. Jouer la tragédie, se pénétrer des passions d'un autre temps, les rendre avec énergie et puissance, être Iphigénie, la Vestale, Norma, cela me paraît un art grandiose, sublime; mais ce qui m'étonne davantage peut-être, c'est qu'on sache marcher et se tenir lorsqu'il s'agit de rendre ces passions sous les apparences du monde où nous pouvons les rencontrer, et qu'on le fasse sans exagération, sans embarras, avec politesse, convenance et bon air. J'avoue que Molé me semble encore plus merveilleux que Talma. Pendant les six derniers mois que Mlle Loewe a passés à Berlin, chaque fois

qu'elle jouait, un petit homme à l'œil intelligent et vif, au sourire inquiet et nerveux, venait s'asseoir dans une loge, et, d'un bout à l'autre de la soirée, écoutait religieusement. Or, cet auditeur mystérieux, c'était tout simplement l'auteur des *Huguenots* et de *Robert-le-Diable*, Meyerbeer, qui, du fond de sa cachette obscure, suivait dans ses moindres inflexions cette noble voix pour laquelle il écrivait alors son nouveau chef-d'œuvre, et ne se lassait pas d'étudier ce talent qu'il a pris à tâche de produire en France. Meyerbeer est ainsi fait; il court le monde à la recherche des belles voix : dès qu'il en rencontre une, il la note sur ses tablettes, et va se composant de la sorte une troupe idéale qu'il rêve incessamment pour l'exécution de sa partition prochaine. La voix de M. de Candia, la voix de Pauline Garcia, la voix de Sophie Loewe, toutes y sont; il les porte sur lui jour et nuit, et sait mieux que ceux qui les possèdent le parti qu'on en pourrait tirer dans l'occasion. Vous verrez qu'un de ces jours Meyerbeer prendra la poste et s'en ira noter en Italie les voix de Moriani et de Poggi, les seules qui lui manquent, je pense. Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose de fantastique dans cette manière de faire collection de soprani, de ténors et de basses-tailles? Meyerbeer vous découpe une belle voix, ni plus ni moins que ce diable qui prend au clair de lune l'ombre de Peter Schlemihl, la plie avec grand soin et l'enferme dans son portefeuille.

Maintenant, s'il faut dire toute notre pensée, nous croyons qu'en dépit de tant de magnifiques avantages que personne en Allemagne ne lui conteste, et qui font d'elle une cantrice d'opéra de première volée, en dépit du patronage actif et militant de Meyerbeer, M[lle] Loewe ne sera point engagée à l'Académie royale de Musique. D'où vient cela? Quelle force mystérieuse, quelle puissance souveraine se révolte aujourd'hui contre l'autorité du génie et du succès? Il ne nous appartient pas d'entrer dans les secrets de l'administration; nous discutons ici une question d'art, et c'est à ce titre que nous déplorons les difficultés qui s'opposent aux débuts de M[lle] Loewe, car il ne s'agit pas cette fois seulement d'une grande cantatrice que l'on pourrait avoir, et dont on prive, de gaieté de cœur, le répertoire, mais d'un chef-d'œuvre qu'on éloigne peut-être sans retour de notre première scène lyrique. En effet, sans M[lle] Loewe, l'opéra de Meyerbeer devient impossible, et rentre dans la catégorie de ces illusions sans nombre dont on berce éternellement le public, fatigué jusqu'au dégoût des plagiats de M. Donizetti. Chacun sait que Meyerbeer est l'homme du monde qui met le plus de soin et de persévérance à combiner entre elles toutes les chances du succès, et cela se conçoit : l'homme qui a passé quatre ans à élaborer une œuvre dans les veilles, le recueillement et la méditation, ne va pas la jeter au public avec cette ridicule étourderie d'un improvisateur italien, qui compte ses semaines de travail par des partitions en cinq actes. Or, lorsque Meyerbeer a tant fait que d'écrire un rôle tout entier pour une cantatrice qu'il aime et qu'il admire, lorsqu'il a tant fait que de noter sa musique dans la gamme d'une voix dont il connaît les moindres ressources et dont il aura sans doute utilisé les plus secrètes inflexions, ce serait supposer au grand maître une singulière bonhomie que de croire qu'il

ira modifier son œuvre, et la remuer de fond en comble pour la mettre à la taille de Mme Nathan ou de Mme Stoltz, par exemple. Qu'un musicien remanie sa composition lorsqu'il s'agit de l'agrandir, de lui donner des dimensions plus larges et plus hautes, de la faire passer de l'Opéra-Comique à l'Opéra, de la voix de Ponchard ou de Chollet à la voix de Nourrit ou de Levasseur, cela se conçoit. Meyerbeer lui-même n'a pas fait autre chose pour *Robert-le-Diable*, destiné d'abord et mis à l'étude au théâtre Ventadour. Mais toucher à son œuvre dans des conditions d'amoindrissement, la reprendre pour la dégrader, en vérité une pareille besogne pourrait tout au plus se proposer à quelque honnête lauréat du prix de Rome, dans toute la candide effervescence d'un premier début; l'auteur des *Huguenots* n'en est point là. Quant à Mlle Loewe, à la saison prochaine, le Théâtre-Italien ne peut manquer de lui ouvrir ses portes. Pourquoi, dans cette occasion, le maître ne suivrait-il pas sa cantatrice? Nous ne pouvons croire que la fortune de Meyerbeer soit irrévocablement liée à la fortune de l'Académie royale de Musique. En tout cas, ce ne sont pas les égards dont on entoure la représentation de ses chefs-d'œuvre qui doivent le pénétrer d'une bien vive tendresse. Quoi d'étonnant d'ailleurs que l'auteur du *Crociato* voulût renouveler connaissance avec l'Italie? Plus d'une fois, au sortir de quelque magnifique représentation des *Puritains*, de *Norma* ou d'*Otello*, nous l'avons vu exprimer hautement le désir d'entendre exécuter sa musique par ces nobles voix. Du moment qu'il y a pensé, il le fera tôt ou tard. Alors pourquoi pas tout de suite? De la sorte, les choses s'arrangeraient à merveille pour Mlle Loewe aussi; car, lorsqu'on y réfléchit, on se prend à redouter pour cette voix si argentine, si flexible, si pure, ces terribles traditions de *urlo francese* encore fort en honneur rue Lepelletier, quoi qu'on dise; ce répertoire, véritable minotaure, qui en moins de dix ans a dévoré Nourrit, Mlle Falcon et Duprez. En somme, le voisinage de Rubini lui conviendrait mieux, et puis elle retrouverait sur cette scène Mozart, Rossini et Bellini, tous les maîtres qu'elle affectionne. Qui sait? c'était peut-être sa destinée de passer immédiatement du théâtre royal de Berlin au Théâtre-Italien de Paris, et de parcourir ainsi presque pas à pas la même route que la Sontag, pour atteindre ensuite au même but, à la même couronne, de grande cantatrice s'entend.

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1841.

M. le président du conseil vient de présenter à la chambre des pairs le projet de loi sur les fortifications de Paris, tel qu'il a été voté par la chambre des députés. En demandant à la pairie l'approbation du projet, le maréchal Soult a formellement déclaré qu'il adoptait le système tout entier, sans réserve; que le cabinet prenait le projet amendé par la chambre élective sous sa responsabilité et se l'appropriait. D'ailleurs maintenant, le maréchal dit tout haut, à qui veut l'entendre, que c'est là le projet qu'il importe d'adopter et qu'il n'acceptera aucun amendement. Ainsi, plus de prétexte pour ceux des adversaires de la loi qui, hommes monarchiques et amis du pouvoir, n'envisagent pas cette grande question uniquement comme un levier pour faire sauter le cabinet. Il serait triste de voir choisir ce terrain, le terrain de la défense nationale, pour y établir une lutte de partis et d'intérêts personnels. C'est alors que la gauche et le centre gauche, qui ont fait taire toutes leurs rivalités politiques devant la grandeur imposante de cette question, auraient quelque droit de faire entendre au parti gouvernemental de sévères paroles. Il serait en effet trop déplorable de voir en ce moment éclater une crise ministérielle dont nul ne pourrait prévoir l'issue; elle éclaterait cependant si le projet n'était pas accepté; elle éclaterait au milieu d'une lutte entre les deux chambres; elle éclaterait, et en même temps l'opinion publique se trouverait vivement excitée par le rejet d'une mesure que le président du conseil a eu raison d'appeler *toute nationale*. Ce serait une triste célébrité que celle qui s'attacherait à une semblable crise et aux hommes qui en auraient été les auteurs. Et qui oserait

ensuite étendre la main vers le pouvoir et en saisir les rênes? Il le faudrait cependant, car, encore une fois, le ministère du 29 octobre ne pourrait pas les garder, et il est juste d'ajouter qu'il ne le voudrait pas, en eût-il le pouvoir. Il se formerait alors une coalition nouvelle, non cette coalition imaginée *à priori*, faite à la main, et sur laquelle la *Revue* garde ses premières et anciennes convictions, mais une coalition qui naîtrait de la situation, de la force des choses, une coalition qui se placerait non en face, mais autour du trône, afin de soutenir le gouvernement de notre choix dans ses nobles projets pour la défense et la dignité du pays. Cette coalition écrirait sur son drapeau, elle en aurait le droit : Révolution de juillet, monarchie de juillet, dynastie nationale, défense du pays, dignité de la France; qu'écriraient les adversaires sur le leur?

Qu'ils lisent les journaux de l'étranger, les journaux humbles et dociles de l'Allemagne censurée. D'où viennent ce langage superbe, ces menaces ridicules, ces colères si mal déguisées, ces inquiétudes affectées à propos de nos fortifications et de nos armemens? Ils avaient pris depuis vingt-cinq ans la douce habitude de voir la France démantelée, à moitié désarmée, ses arsenaux mal approvisionnés, ses ports dégarnis, et ils voudraient nous imposer cette faiblesse et cette misère comme notre état ordinaire, régulier, permanent. Il leur est alors si facile, si commode, sous les inspirations vivantes encore, quoi qu'on en dise, de la sainte-alliance et des fameux congrès de Vérone, de Leybach et autres, de renouer leurs vieilles amitiés, et de se mettre tous ensemble, en laissant la France de côté. Voyez plutôt le traité du 15 juillet, et ne perdons jamais de vue que la Prusse et l'Autriche y ont souscrit contre leurs vrais intérêts, uniquement pour aider la Russie à briser l'alliance anglo-française, au risque des luttes qui pourraient s'ensuivre. Que dis-je? ces puissances savaient bien que la France était loin d'être préparée pour ces luttes; elles savaient bien que leurs projets seraient accomplis avant que la France pût faire une démonstration sérieuse. S'ils avaient su le contraire, si notre armée, notre marine, nos forteresses, nos arsenaux, nos magasins se fussent trouvés dans une juste proportion avec le rang que la France doit occuper dans le monde, et avec les avantages et les inconvéniens qui sont l'effet inévitable de sa condition politique, le traité du 15 juillet n'aurait pas été signé; l'Autriche et la Prusse n'auraient pas fait si bon marché de leurs propres intérêts aux séductions moscovites et aux caprices despotiques du cabinet anglais. Mais rassurées par notre faiblesse, elles n'avaient qu'à opter entre leurs vieilles et intimes amitiés et leurs relations polies, mais froides, avec nous : elles n'ont pas hésité.

Ainsi que les amis de la paix quelle qu'elle soit, que ceux qui auraient le malheur de préférer quelque tentative industrielle de plus à la dignité de la France, ne viennent pas nous dire que, si le pays eût été armé, il n'aurait pu prévenir notre déchéance en Orient que par la guerre. Non; même ce triste et honteux prétexte leur manque; ce déplorable raisonnement n'est pas fondé.

Il n'est pas d'homme sensé qui ne soit convaincu que le traité n'aurait pas été signé en présence de la France *in procinctu*, toute préparée au combat. Il ne l'aurait pas été, quand même nos ministres auraient osé crier à tue-tête qu'ils voulaient la paix à tout prix, et que rien au monde ne les aurait déterminés à brûler une amorce. Nous avons assez montré à l'étranger que les ministres ne sont pas immortels chez nous, et que nous pouvons d'un instant à l'autre changer d'hommes et de système. Ce n'est pas à nos déclarations, c'est à notre impuissance que les étrangers se fiaient. Ils se rassuraient, ils osaient, parce que notre épée était brisée. Qu'importe le bras, lorsque l'épée manque? Mais si elle existe, et fortement trempée, l'étranger a-t-il besoin d'apprendre que le bras pour la manier ne manquerait jamais à la France?

La paix aurait donc été maintenue, cette paix dont nous ne méconnaissons certes pas les bienfaits, cette paix qu'avec tous les hommes sensés, raisonnables, nous désirons vivement conserver au pays. Mais dans l'état actuel des choses et du monde politique, la paix de la France désarmée serait une paix honteuse, la paix de la France armée et faisant chez elle ce que bon lui semble est seule une paix digne et honorable.

L'option n'est donc pas entre la paix et la guerre, mais entre l'abaissement et la paix, entre une paix imprévoyante, impuissante, résignée à tout souffrir, et une paix pleine de force et de prudence, connaissant les droits du pays, et décidée à les maintenir envers et contre tous, comme il convient à une grande puissance qui veut tout aussi peu chercher de méchantes querelles à ses voisins qu'être le jouet de leurs caprices ou la victime de leur égoïsme.

C'est de ce point de vue, c'est à la lumière de ces vérités, que nous envisageons la grande question des fortifications de Paris. Nous sommes heureux de nous trouver aujourd'hui parfaitement d'accord avec l'homme de guerre qui, dans sa longue carrière a donné tant de preuves de dévouement à la France, et a si vaillamment combattu pour la gloire et la dignité du pays le jour même où il n'était plus possible de combattre pour ses intérêts.

C'est avec le vainqueur de Toulouse que nous aimons à répéter que, « plus on ajoutera de garanties à la défense du pays, plus on donnera de gages au maintien de la paix; car la paix se fonde sur la force, et on ne peut la dicter et l'accepter honorablement qu'à ce prix. »

C'est avec lui que nous rappelons que, « en fait de dignité nationale, il y a des entreprises qu'on peut débattre longuement avant de les décider, surtout avant de les proclamer, mais sur lesquelles il n'est plus possible d'hésiter, une fois qu'elles ont été résolues et annoncées. »

C'est encore en empruntant ses paroles que nous disons : « C'est quand on n'a pas sujet de le craindre, qu'on peut supposer le danger et qu'on doit le prévenir. Faudrait-il attendre ici des coalitions renaissantes, pour y opposer l'enthousiasme indiscipliné du patriotisme qui cherche quelquefois le salut public dans des moyens extrêmes de résistance, et qui supplée par la

violence à la force? N'est-il pas plus sage de préparer une défense régulière et organisée? »

C'est là un langage d'homme sérieux, d'homme d'état; il est à regretter seulement qu'on ne l'ait pas tenu dès le principe. Quoi qu'il en soit, quand le maréchal Soult ne craint pas de rappeler que dans ce siècle la guerre remue des masses d'hommes, envahit brusquement les états et vise droit aux capitales, quand il ne craint pas de rappeler qu'on a vu, à deux reprises, la conquête décider, en vingt-quatre heures, à Paris, les destinées de la France et frapper de stérilité l'admirable campagne de 1814, parce qu'il manquait aux opérations de l'armée un point d'appui dans des fortifications qui, en couvrant la capitale, auraient déconcerté la marche des ennemis et rendu leur liberté d'action aux corps d'armée français, qui pourrait se croire le droit de repousser ces tristes souvenirs et ces leçons salutaires? Qui viendra nous dire: Nous ne redoutons rien de tout ce que redoute la vieille expérience d'un capitaine éprouvé, du lieutenant de l'empereur? N'aurait-on pas alors quelque droit de leur répondre : Vous avez donc un parti pris, vous voulez donc assurer non la défense, mais la reddition; vous aimez mieux nous livrer à l'étranger que de le combattre?

Sans doute, ce serait là méconnaître les intentions vraies des adversaires du projet. Le ciel nous préserve d'attribuer à qui que ce soit la pensée de livrer le sol de la patrie, la capitale de la France à l'ennemi. Nous voulions seulement faire sentir à des hommes honorables, dont nous ne partageons pas l'opinion, mais dont nous ne suspectons pas la bonne foi et le patriotisme, quelle conséquence extrême une logique rigoureuse pourrait essayer de tirer de leurs prémisses. Lorsque les fortifications de Paris sont hautement demandées par les hommes les plus compétens, lorsque les autorités les plus imposantes corroborent cette demande, lorsque la couronne les propose sous la responsabilité de deux cabinets de politique diverse, unanimes sur ce point, lorsque la demande se fonde et sur les faits historiques les plus irrécusables, les plus décisifs, et sur les principes de la grande guerre telle que les hommes de l'art la conçoivent et la font aujourd'hui, et sur les données les plus certaines de la politique, données dont, hier encore, on a vu quels sont les résultats et la portée, peut-on s'étonner si les hommes qui résistent à ces impulsions, qui ferment les yeux à cette lumière, sont accusés, dans nos temps de luttes et de partis, de méconnaître la dignité, la grandeur du pays, les intérêts de la défense nationale?

Au surplus, nous croyons, et c'est notre ferme conviction, que cette grande mesure nationale trouvera à la chambre des pairs l'accueil qu'elle a trouvé à la chambre des députés. Ce n'est pas au Luxembourg, où siégent tant d'hommes de guerre et tant d'hommes d'état, où les lumières d'une haute raison se fortifient de tout ce que l'histoire vivante de la patrie et l'expérience personnelle peuvent leur fournir d'appui, qu'on peut craindre de voir la loi rejetée ou altérée, ce qui, dans le cas particulier, ne serait qu'un rejet mal déguisé. La

chambre des pairs ne voudrait certes pas choisir pareil terrain pour faire acte de toute-puissance et amener pour son compte une crise ministérielle.

Sans doute le projet trouvera des opposans. Toute mesure importante en trouve, et il est bon qu'il en soit ainsi dans une assemblée politique; le débat élève, fortifie, nationalise les lois.

Sans doute quelque divergence politique, quelque reflet de l'esprit de parti pénètre même dans l'enceinte calme et grave du Luxembourg, assez pour animer la discussion, non pour en déterminer les résultats.

Sans doute encore l'origine première du projet paraît lui être défavorable au Luxembourg. Le cabinet du 1er mars n'y est pas, dit-on, en bonne odeur. Cependant, dans la session dernière, le cabinet du 1er mars étant aux affaires, la chambre a montré dans plus d'une occasion que, quelles que fussent les dispositions personnelles de ses membres envers ce cabinet, elle savait apprécier les mesures proposées en elles-mêmes, sans préjugé ni parti pris. Le rejet de la loi sur le remboursement de la rente ne touchait en rien à la politique du 1er mars.

Au surplus, si nous sommes bien informés, les hommes de guerre les plus éminens sont tous d'accord sur la question; tous reconnaissent que, dans l'état actuel des choses, le projet de loi doit être adopté, ainsi que M. le maréchal Soult l'a demandé dans l'exposé des motifs, sans modification aucune.

On dit que les fortifications de Paris n'éveillent pas seules la sollicitude de nos voisins. On assure qu'après les observations de l'Autriche et de la Prusse sur nos armemens de terre sont arrivées celles du cabinet anglais sur nos armemens maritimes, sur la force de notre marine dans la Méditerranée. Singulière inquiétude de la part d'une puissance qui couvre toutes les mers de ses vaisseaux, qui fait sans scrupule flotter son pavillon sur des territoires qui ne lui appartiennent pas, et qui marche effrontément de conquêtes en conquêtes, comme s'il n'existait dans ce monde d'autres états que l'Angleterre et les pays qu'elle dévore! La réponse a été, dit-on, la même que celle qui a été faite aux gouvernemens d'outre-Rhin. La France arme parce qu'il lui convient d'armer et qu'elle est maîtresse chez elle. Armez à votre tour, si cela vous convient : nous ne vous demanderons aucune explication, nous n'avons aucune crainte. De même pour l'Angleterre : qu'elle double, si bon lui semble, ses forces dans la Méditerranée. La France n'a pas d'observation à lui faire; elle n'en admet pas pour elle-même.

Méhémet-Ali s'est conformé aux injonctions du sultan. La flotte turque a quitté Alexandrie, et l'armée égyptienne doit, à l'heure qu'il est, avoir complètement évacué la Syrie. L'Égypte est abaissée; la Syrie est loin d'être rentrée sous la domination paisible de la Porte. L'esprit d'indépendance et de nationalité paraît vouloir s'éveiller dans cette partie de l'Orient, esprit que le sultan n'aurait pas les moyens d'étouffer. D'ailleurs l'élément chrétien s'agite de son côté et sert activement en Europe la cause des habitans de la Palestine

et de la ville de Jérusalem. Il est difficile de dire ce qui peut sortir de ces mouvemens : tout est encore à l'état d'embryon; mais le germe existe et les circonstances en favorisent le développement.

Les Anglais ne paraissent pas retirer tous les avantages qu'ils se promettaient de leur coup de main sur la Chine. Le coup de main était facile; le difficile est d'en tirer parti. L'inertie chinoise est plus redoutable qu'une armée aguerrie. Les Chinois ne se défendent guère, mais ils ne cèdent jamais qu'à moitié; ils traitent et ne concluent pas. En attendant, les Anglais se meurent misérablement, tués qu'ils sont par les fatigues, l'insalubrité du climat et la difficulté de suffire, dans ces lointains parages, à toutes les nécessités du soldat, et du soldat anglais, qui supporte mal la disette et les privations. Si elle n'obtient pas la libre importation de l'*opium*, l'Angleterre aura manqué le but de ses efforts; et quand même elle arracherait cette concession, quelle garantie aura-t-elle de l'exécution d'un traité qui aurait pour résultat l'empoisonnement d'un empire, l'abrutissement et la mort de nombreuses générations? Qu'on vienne ensuite nous parler de l'influence que les principes du christianisme exercent sur la politique de l'Angleterre!

Une affaire très grave agite maintenant les esprits en Angleterre et aux États-Unis. Nous voulons parler du procès criminel que l'état de New-York a cru pouvoir intenter contre M. Mac-Leod, comme coupable d'avoir, le 20 décembre 1837, pris une part active à l'incendie du brick américain *la Caroline*, stationné à Navy-Island et appartenant à l'état de New-York. Le navire incendié fut livré au courant qui l'entraîna dans la grande chute du Niagara, ce qui fut une cause de mort pour plusieurs Américains.

Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir si les autorités anglaises excédaient ou non le droit de la guerre par cette expédition, si cette violation du territoire de l'Union et de la propriété américaine était une représaille suffisamment justifiée ou du moins excusable. C'est là une question internationale à débattre entre les deux gouvernemens, le gouvernement anglais et la confédération. Mais quelque sévères et difficiles que nous ayons aujourd'hui le droit d'être à l'endroit du gouvernement anglais, notre impartialité ne nous permet pas de méconnaître tout ce qu'il y a d'insolite, disons-le, d'injuste, dans les poursuites intentées contre M. Mac-Leod. Il est constant, nul ne l'a mis en doute, que M. Mac-Leod n'était qu'un agent du gouvernement anglais, qu'il ne faisait que mettre à exécution les ordres de ses supérieurs hiérarchiques, qu'il faisait la guerre comme on lui avait ordonné de la faire, que le gouvernement anglais ne l'a point désavoué. Dès-lors qui a pu imaginer de changer la question et de faire une affaire personnelle d'une affaire internationale? Qui peut rendre M. Mac-Leod responsable des faits de son gouvernement? Autant vaudrait soutenir que, si Turenne se fût rendu aux eaux de Bade, on aurait pu l'incarcérer et le poursuivre pour l'incendie du Palatinat.

Cette question intéresse également tous les gouvernemens. Si les agens peu-

vent être personnellement responsables des faits de guerre, il n'y a plus d'obéissance militaire possible; chacun a le droit de discuter, avant d'agir; il ne faut plus songer ni à l'unité d'action, ni au secret des résolutions, ni à la promptitude du service. Il est inutile de rechercher ici quelles peuvent être en théorie les limites de l'obéissance passive des agens subalternes. Ces limites ne seraient pas applicables au cas particulier. Il n'appartenait pas aux soldats canadiens de savoir si l'Angleterre voulait ou non faire un acte d'hostilité ou de représaille envers un état de l'Union. Le gouvernement anglais n'a pas désavoué ses agens. Cela suffit. C'est une querelle de nation à nation, rien de plus, rien de moins.

Une affaire d'une certaine gravité vient aussi d'éclater en Suisse. A l'occasion de la révision de la constitution cantonale, une insurrection de catholiques a porté le trouble dans le canton d'Argovie, canton mixte où les catholiques sont aux protestans dans le rapport numérique de 6 sur 13. A tort ou à raison, on a accusé les ordres monastiques de l'Argovie d'avoir excité ou du moins fomenté l'insurrection : aussi dès que l'insurrection a été réprimée, le gouvernement cantonal, procédant *ab irato*, a supprimé d'un trait de plume tous les couvens.

Or, par une bizarrerie qu'expliquent facilement les circonstances qui ont donné naissance au pacte fédéral de 1815, à ce pacte que la Suisse ne peut aujourd'hui ni exécuter ni réformer, la garantie des couvens se trouve littéralement écrite dans ce pacte. Dans le système suisse, c'est là, il en faut en convenir, un étrange empiétement sur la souveraineté cantonale. Qu'importe à une confédération *mixte* qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de couvens dans certains cantons? Qu'importent les capucins de Zug, les bénédictins de Schwitz ou du Valais, les cordeliers ou les jésuites de Fribourg aux cantons de Berne, de Zurich, de Vaux, de Neuchatel, de Genève? Évidemment c'était là une affaire essentiellement cantonale, et si les auteurs du pacte de 1815 avaient eu plus à cœur les vrais intérêts de la confédération suisse que les intérêts contre-révolutionnaires, ils n'auraient pas mêlé la confédération à l'affaire des couvens, et auraient en revanche ôté aux cantons, pour le donner à la confédération, quelque droit bien autrement essentiel pour le salut de la Suisse que la protection des ordres monastiques.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'en se plaçant au point de vue de la légalité, il est impossible de ne pas reconnaître que le canton d'Argovie a violé une disposition formelle du pacte fédéral. Sévère, mais tardive leçon pour ces radicaux, dépourvus de tout sens politique et de toute vue saine d'avenir, qui en 1833 se réunissaient gaiement aux moines et aux ultra-conservateurs, à ces hommes fatalement condamnés à perdre tous les pays qu'ils gouvernent, pour faire repousser par des populations abusées la réforme du pacte fédéral! Aujourd'hui on accuse les radicaux, on les dénonce à l'Europe pour avoir enfreint les dispositions de ce même pacte qu'ils n'ont pas voulu réformer, parce qu'on ne leur donnait pas à la place je ne sais quelle vaine utopie. L'accu-

sation, encore une fois, est fondée dans la légalité. Le gouvernement d'Argovie devait s'adresser à la diète, s'il avait de justes motifs de supprimer les couvens.

Mais là s'arrête le droit. La question est d'ailleurs toute suisse et n'est que suisse. Nul n'a qualité pour s'immiscer dans cette querelle. Il n'y a rien là qui intéresse les rapports de la Suisse avec les puissances étrangères. Les journaux ont parlé de notes de la cour de Rome et de l'Autriche. Sans doute le pape peut interposer ses bons offices, et nous sommes convaincus que la confédération accueillera avec tous les égards qui lui sont dus la démarche toute paternelle du chef du catholicisme. Ce n'est pas comme prince que le pontife agit; dès-lors il n'y a rien là qui puisse blesser la susceptibilité nationale. Une démarche de l'Autriche pourrait avoir une tout autre portée. Les puissances ont garanti la neutralité de la Suisse, elles n'ont point garanti les clauses du pacte fédéral. La Suisse est libre de les changer, sauf à chaque état le droit d'examiner quels rapports il lui conviendrait de conserver avec la confédération organisée sur des bases nouvelles. Aussi, lorsqu'en 1832 la Suisse parut travailler sérieusement à la réforme de ses institutions fédérales, nul ne prétendit avoir le droit de s'y opposer. C'aurait été nier l'indépendance, l'*autonomie*, l'existence même de la Suisse. On put lui donner des conseils divers, mais son droit était incontesté et incontestable. Par la même raison, nul n'a le droit aujourd'hui d'intervenir dans la question des couvens. Au surplus, rien ne prouve qu'on y songe; en tout cas, nous sommes certains que notre gouvernement n'y songe pas; il se rappelle qu'en 1832 et 1833 il ne trouvait aucune objection au nouveau pacte fédéral proposé par la diète, et dans lequel la garantie des couvens n'avait pas été maintenue.

Les explications que M. le ministre des affaires étrangères a données à la chambre des pairs sur le traité conclu à Buénos-Ayres, ont dissipé tous les doutes. On pourra sans doute revenir sur des faits antérieurs, chicaner sur des détails, accuser celui-ci, justifier celui-là; le gros de l'affaire est irrévocablement jugé.

Le traité est-il conforme aux instructions? Nul doute. Qu'on lise d'un côté les instructions adressées soit au consul, soit à l'amiral, et de l'autre les clauses du traité, et il sera impossible de ne pas convenir que M. de Mackau a fait ce que ses instructions l'autorisaient à faire, même quelque chose de mieux.

M. Guizot aurait pu s'arrêter là. Il a été loyalement plus loin, et il a bien fait. Après avoir démontré que le traité était irréprochable pour le négociateur, il a prouvé qu'il l'était aussi pour le gouvernement, que les instructions avaient été ce qu'elles devaient être, qu'il n'y avait, dans les circonstances données, rien de mieux à faire. C'est en effet une étrange prétention que de vouloir engager la France dans les atroces querelles des partis qui désolent l'Amérique du Sud, pour lui faire dépenser, à deux mille lieues de chez elle, le sang de ses soldats et l'or de ses contribuables. Certes, la France doit partout faire respecter les Français, partout protéger leurs biens et leurs légi-

times intérêts; mais les Français, de leur côté, ne doivent pas oublier qu'il ne leur appartient pas de se constituer juges, à Montevideo ou à Buénos-Ayres, des rapports de ces pays avec la mère-patrie, et d'épouser en pays étranger des querelles politiques qui ne les concernent pas, sans savoir s'il convient ou non à la France qu'ils s'immiscent dans ces troubles civils. Que serait-il arrive si la guerre eût éclaté en Europe? Une partie de nos forces navales se serait trouvée aventurée dans les mers du Sud, et six mille de nos marins, au lieu de se battre dans la Méditerranée, auraient été guerroyer misérablement dans la Plata, pour savoir si Buénos-Ayres serait mal gouvernée par Rosas, par Lavalle, ou par tel autre chef peut-être sans consistance et sans avenir. L'Amérique du Sud ne sera, pendant long-temps, qu'un pays d'agitations, de troubles, de révolutions éphémères. Encore une fois, notre gouvernement doit y protéger les Français, et, s'il le faut, par des actes de vigueur et de sévérité; mais les Français, à leur tour, et le gouvernement le premier, doivent s'abstenir de prendre part aux odieuses et misérables querelles qui divisent ce pays.

Les millions que nous avons dépensés dans la Plata et dans la Bande Orientale, nous pouvions les dépenser avec profit dans plus d'un département français; et si nous voulions à tout prix les jeter au loin, mieux valait les employer dans nos colonies, aux Antilles, même dans l'Algérie.

Dans nos colonies, on aurait pu préparer ou commencer l'affranchissement des esclaves. L'intérieur des îles manque de routes; les écoles, les hôpitaux, les prisons, tout est dans un état déplorable; rien n'est proportionné aux besoins qui se manifesteront le jour où la population libre viendra tout à coup à s'accroître par l'émancipation des noirs.

Dans l'Algérie, que faisons-nous? Une guerre très coûteuse et sans issue, des incursions qui ressemblent plus encore au pillage qu'à la guerre. L'admirable bravoure de nos soldats, le talent de nos généraux, ne peuvent pas amener une crise, un résultat définitif.

L'Algérie ne sera pour nous qu'une possession coûteuse et précaire, un gouffre où nous jetterons inutilement nos soldats et notre argent, tant qu'une large ceinture de colonisations européennes ne sera pas solidement établie sur le littoral africain. Que nous importent les cabaretiers, les limonadiers, les pourvoyeurs de toute nature qui se transportent en Afrique, qui en peuplent les villes pour pourvoir aux consommations de l'armée et des employés du gouvernement? Ce ne sont pas là de vrais colons, ce n'est pas là une population attachée au sol africain et devenue en quelque sorte indigène par des intérêts permanens et fonciers. Ce qu'il nous faut, c'est une population agricole, des familles d'actifs et robustes paysans, pouvant à la fois fournir à la terre des laboureurs, à la milice locale de bons soldats. C'est ainsi qu'on parviendrait un jour à pouvoir garder l'Algérie avec une dépense tolérable et de faibles garnisons. Ces colonisations, malgré les difficultés du climat, ne sont pas impossibles. Ce qu'elles exigent avant tout, c'est un plan bien arrêté, un système suivi et quelques avances. Mieux vaut donner quelques millions à des

colons qui offriraient des garanties, que de faire chaque année d'énormes dépenses au hasard, comme si l'Algérie était un sol sur lequel nous fussions condamnés à toujours semer sans jamais moissonner.

La discussion de la loi des douanes continue assez péniblement et sans attirer sur les bancs de la chambre un nombre de députés proportionné à l'importance du sujet. Les argumens des producteurs nous ont rappelé la dernière *enquête commerciale;* nous y avons retrouvé cette même logique si naïve et si ingénieuse, qui a des armes au service de tous les intérêts et ne recule devant aucune contradiction. Peu importe la route; l'essentiel est d'arriver au même résultat, d'atteindre le même but, la *protection,* et une protection qui se rapproche le plus possible de la prohibition. Aussi ceux qui ne recherchent dans les débats parlementaires que le plaisir, ont-ils dû s'amuser en entendant tous ces intérêts alarmés s'écrier sur tous les tons : Protégez-nous!

Nous sommes une industrie naissante, faible encore, qui tâtonne; pendant quelques années nous ferons payer cher aux consommateurs nos essais et notre inexpérience; mais ensuite, lorsque nous aurons gagné quelques millions aux dépens de nos chers concitoyens, nous livrerons des trésors à la France : protégez-nous!

Nous sommes une vieille industrie, aussi vieille que l'art de coudre; y a-t-il rien de plus respectable, de plus digne de soutien que la vieillesse? protégez-nous!

Nous sommes très habiles aujourd'hui : nos produits ne redoutent aucune comparaison; demandez plutôt à nos savans. En conséquence (oh! puissance de la logique industrielle!) protégez-nous plus que vous ne l'avez fait jusqu'ici!

Nous employons beaucoup de matières premières, beaucoup de produits agricoles : protégez-nous!

Puis, nous employons beaucoup de travail et très peu de matières premières; c'est bien nous qui avons droit à la protection.

Nous ne pouvons rien vous promettre. Nous ne pourrons jamais réaliser certains produits étrangers, les châles de l'Inde par exemple. Les nôtres seront toujours d'un travail comparativement imparfait. Il est donc essentiel de nous protéger. — Une fois qu'on se place au point de vue des intérêts particuliers, ce dernier raisonnement est évidemment le plus concluant de tous.

L'intérêt général, les consommateurs, le public, nul n'en parle. L'ouvrier ne peut consommer de viande, tant elle est chère. Qu'importe? L'essentiel est que les propriétaires d'herbages retirent une bonne *rente* de leurs domaines.

C'est là, pour ceux qui connaissent ces matières, tout ce qui se cache sous ces mots imposans et pompeux : l'intérêt de l'agriculture. C'est la question de savoir si on retirera un pour cent de plus ou de moins des sommes qu'on a placées en fonds de terre.

Au surplus, nous ne sommes pas de ceux qui ouvriraient dès demain, s'ils le pouvaient, les portes du royaume à tous les produits étrangers. Nous n'oublions pas que la liberté commerciale est un principe qui admet d'importantes restrictions, et nous n'ignorons pas que, même sur les points où la restriction paraît désormais inutile, il n'est pas de la sagesse du gouvernement de procéder d'une manière soudaine. Nous savons tout ce que ces transitions offrent de difficultés, non-seulement au point de vue économique, mais au point de vue politique, et quels sont les ménagemens que commande le déplacement du capital et du travail.

Aussi, tout en appréciant ce qu'ils valent les argumens dont ne craint pas de se servir plus d'un producteur, nous ne regrettons pas jusqu'ici les propositions du gouvernement et les résolutions de la chambre. Le gouvernement, c'est une justice que nous rendons volontiers à MM. les ministres du commerce et de l'intérieur, a résisté avec talent et fermeté à des exigences par trop exagérées, et la chambre, en repoussant ces même exigences, a bien mérité du pays. Après tout, la loi sera utile, surtout si la chambre osait une fois modifier notre absurde législation sur les bestiaux, législation qui est en petit pour nous ce qu'est pour l'Angleterre la législation des céréales.

Sur cette importante question, le gouvernement paraît vouloir agir par voie de négociations. Il y a long-temps que ce moyen nous semble le plus propre à concilier tous les intérêts. Il est ainsi des parties de la France qui ne seraient pas privées de leur marché habituel, et d'autres parties où pourraient enfin arriver les bestiaux qui leur sont indispensables. Il y a long-temps aussi que le gouvernement a laissé entendre qu'il songeait à ces négociations. Hélas! les années se passent, les cabinets se succèdent; il n'y a qu'une chose qui continue, ce sont les souffrances des consommateurs.

Il est d'autres négociations que nous attendons avec une juste impatience. Des faits viennent nous prouver que les contrefaçons à l'étranger de nos productions littéraires se multiplient de plus en plus avec une rare impudence. Elles parviennent à s'introduire en France même, à ce qu'il paraît, à l'aide de la poste aux lettres. Il nous est impossible de croire que des gouvernemens qui se respectent puissent refuser de traiter avec nous pour réprimer des spoliations qui ont tous les caractères de la rapine, moins le courage. Espérons que notre traité avec la Hollande ne tardera pas à être mis à exécution, et que l'exemple honorable donné par le gouvernement néerlandais sera suivi par tous les gouvernemens qui ont à cœur le maintien de la morale publique.

La loi des fonds secrets ne paraît pas devoir soulever dans la chambre de vifs débats. L'éloquence parlementaire s'est épuisée dans la discussion des fortifications de Paris. Il y a eu sur cette affaire un pêle-mêle d'hommes de tous les partis qui rend difficile une bataille rangée sur les fonds secrets. Les partis n'ont pas eu le temps de se réorganiser et de rappeler sous le drapeau tous les soldats éparpillés. Sauf le grand débat qui se prépare à la chambre

des pairs, la session politique paraît terminée. Il est vrai que nous vivons dans un temps où les accidens parlementaires sont nombreux et surprennent quelquefois les plus habiles.

— Le travail que nous avons publié sur l'expédition de Buénos-Ayres a excité une certaine émotion dans le monde politique et parmi les personnes qui ont pris part aux affaires de la Plata Qu'on nous permette à ce propos d'insister avant tout sur un point : c'est que la presse quotidienne accueille peut-être avec trop de facilité des renseignemens venus des contrées lointaines dans des correspondances dont on ne prend pas assez soin de vérifier l'authenticité. Souvent l'erreur lancée par cette voie dans le public aboutit à des spéculations de commerce qui avortent, entraînant la ruine de quelques particuliers, ou bien elle amène une tentative de colonisation basée sur des données chimériques et terminée par des désastres, ainsi qu'on le vit en 1828, dans la déplorable affaire de Goazacoalco, où des centaines de colons français allèrent expier un moment de crédulité dans de véritables tortures. Mais les conséquences sont bien plus graves, quand le gouvernement, entraîné par l'opinion publique, fait de ces erreurs des questions nationales; l'histoire des quinze dernières années en fournit de mémorables exemples. C'est un devoir alors pour tout homme consciencieux de signaler l'écueil à l'opinion qui se fourvoie, et c'est le sentiment de ce devoir qui a dicté l'article sur l'expédition de Buénos-Ayres. Nous avions espéré qu'aucun des organes sérieux de la presse n'hésiterait, quels que fussent d'ailleurs ses antécédens en cette question, à se rendre devant la vérité ainsi présentée. Quelques journaux pourtant se sont plaints de la publication des renseignemens donnés dans ce travail. Auraient-ils préféré qu'on laissât le pays et le gouvernement persister dans une erreur funeste? MM. Buchet-Martigny et Roger ont protesté contre ce récit : il est tout simple que les représentans d'un système suivi si longtemps essaient encore de le défendre malgré les faits qui le condamnent. L'auteur de l'article sur Buénos-Ayres regrette sincèrement d'avoir été contraint à se mettre en opposition avec des hommes dont il apprécie le caractère. Telle est à nos yeux l'importance de la question et la sincérité que nous apportons dans ce débat, que nous nous empressons de rectifier une ou deux inexactitudes, les seules qui aient échappé dans le cours de ce long récit, et qui n'atteignent en rien le fond de la discussion. Ainsi, page 304, au lieu de Bacle « publia sur l'administration de la république quelques articles où le gouvernement de Rosas était amèrement critiqué, » on aurait dû dire : « Bacle exprima hautement sur l'administration de ce dernier pays des opinions qui parurent au général Rosas une critique amère de son gouvernement. » Et, page 305, quand on a dit que « Bacle était *Suisse*, qu'il avait été *jugé*, puis *mis en*

liberté; » que « Lavie avait été *livré aux tribunaux* et *convaincu légalement,* » il est bien entendu qu'on s'est servi des expressions du gouvernement argentin, tandis que notre agent soutenait au contraire qu'il n'y avait eu ni tribunaux ni jugement légal. L'alinéa qui suit les passages relatifs à Bacle et à Lavie ne permet d'ailleurs pas le moindre doute sur ce point. Enfin, page 314, au lieu de : « à bord d'un navire de commerce, » il faut lire : « à bord d'un navire anglais. »

— Sous le titre modeste de *Documens biographiques sur M. Daunou* (1), M. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation, vient de publier un très intéressant volume, par lequel il a voulu payer sa dette à la mémoire du vénérable ami qui l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Des voix éloquentes sont appelées à célébrer M. Daunou sous les divers aspects de sa carrière politique ou académique. M. Villemain s'est chargé de son éloge à la chambre des pairs; M. Mignet pourra le caractériser plus en détail encore et buriner sa grave figure au sein de l'Académie des sciences morales et politiques. L'un et l'autre devront puiser avec profit dans les précieux documens recueillis par M. Taillandier, et leur talent d'écrivain trouvera la tâche plus facile, la matière déjà préparée. Des extraits empruntés à d'anciens discours, à d'anciens articles de M. Daunou, enrichissent et appuient le récit presque à chaque page; des billets inédits de Mme de Staël, de M. de Talleyrand, et de divers autres personnages célèbres, y jettent du piquant. Deux chapitres d'un Essai d'histoire de la Convention nationale par M. Daunou, les seuls qu'on ait retrouvés dans ses papiers, terminent ce volume, qui fait honneur à l'investigation diligente et au judicieux esprit autant qu'à la pieuse intention du biographe. Nous devrions en parler ici plus au long, si, dans notre culte respectueux pour l'illustre défunt, nous ne nous réservions quelque jour de l'apprécier nous-même en détail, tel que nous l'avons bien connu, à titre d'*écrivain* particulièrement, et par les côtés approfondis du goût, du talent et de la diction *littéraire*.

(1) Firmin Didot, 56, rue Jacob.

V. DE MARS.